

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 22 janvier 2020 à 19h00  
Openbare zitting van woensdag 22 januari 2020 te 19u00**

**Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :**

J'ouvre la séance publique.

**Introduction d'un point en urgence - Indienen van één punt in dringendheid**

---

**Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :**

Chers habitants, ses conseillers, chers membres du collège, nous avons appris lundi un décès tragique dans notre commune pour lequel je voudrais vous demander un moment de recueillement. Il s'agit d'un enfant de sept ans, une petite fille, qui fréquentait une de nos écoles communales et qui est décédée dans des circonstances jugées suspectes, nous n'en savons pas plus aujourd'hui. Évidemment, la violence de ce drame et l'âge de la victime, je voudrais vous demander une minute de silence, à la mémoire de la petite Mariam.

*(Une minute de silence - Een minuut silte)*

**Mme la Présidente :**

Comme probablement vous avez pu en prendre connaissance dans la presse, nous avons un remaniement au niveau de la majorité qui s'annonce et pour lequel je vais vous demander d'accepter que nous ayons l'introduction de plusieurs points supplémentaire à l'ordre du jour. Il s'agit d'abord d'accepter la démission de Madame Zamouri, ensuite nous aurons la lecture de l'acte de présentation de Madame Garcia et pour finir l'élection de Madame Garcia en tant que échevine. Êtes-vous là d'accord pour l'introduction de ces points en urgence ?

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Pour introduire un point en urgence, la nouvelle loi communale est très claire, il faut qu'il y ait un cas d'urgence et que le moindre retard puisse occasionner un danger. Je n'ai pas l'impression que dans ce cadre-ci, ça occasionne un danger puisque la nouvelle loi communale organise clairement le fait que l'Echevine démissionnaire reste en fonction juste qu'à la prise en fonction de la nouvelle échevine. Donc à ce niveau-là, il ne doit pas y avoir de problèmes. De plus, il est également précisé à l'article 22 de la nouvelle loi communale que la démission des fonctions de conseiller, président ou de suppléant du président du conseil et des échevins, est donnée par écrit au conseil communal et nous n'avons pas reçu de documents écrits à ce titre et je considère personnellement qu'il y a une faute de procédure. Je propose donc que cette élection soit reportée au prochain conseil.

**Mme la Présidente :**

Pour cette question de procédure, je vais me tourner vers le secrétaire communal, qui est le garant du respect de la loi dans cette assemblée.

### **M. le secrétaire communal :**

Pour ce qui concerne l'urgence, il appartient au conseil de déterminer si oui ou non il y a l'urgence. Le conseil votera.

Pour ce qui est de la démission, elle est arrivée à l'administration, elle ne doit pas être entre les mains propres de chaque conseiller. L'administration en dispose, nous l'avons ici, elle est annexée dans BO Secrétariat et donc la démission de Madame Zamouri peut être acceptée.

### **Mme la Présidente :**

Voilà Monsieur Eyllenbosch demande un vote et donc nous allons voter.

*Le Conseil accepte par 37 votes positifs, 1 vote négatif et 1 abstention l'introduction des trois points suivants en urgence :*

*De Raad aanvaardt door 37 positieve stemmen, 1 negatieve stem en 1 onthouding het indienen van het punt in dringendheid :*

*1. Secrétariat communal - Démission en tant qu'échevine - Khadija ZAMOURI.*

*Gemeentelijk secretariaat - Ontslagneming in de hoedanigheid van schepen - Khadija ZAMOURI.*

*2. Secrétariat communal - Présentation de la candidature à la fonction d'échevin, déposée en vertu de l'article 15 alinéa 4 de la Nouvelle loi communale - Madame Gloria GARCIA FERNANDEZ.*

*Gemeentelijk secretariaat - Voorstelling van de Kandidatuur tot de functie van schepen ingediend in toepassing van artikel 15 alinea 4 van de Nieuwe Gemeentewet - Mevrouw Gloria GARCIA FERNANDEZ.*

*3. Secrétariat communal - Election et prestation de serment de la nouvelle échevine, Madame Gloria GARCIA FERNANDEZ, en remplacement de Madame Khadija ZAMOURI, démissionnaire.*

*Gemeentelijk secretariaat - Verkiezing en eedaflegging van de nieuwe schepen, Mevrouw Gloria GARCIA FERNANDEZ, ter vervanging van Mevrouw Khadija ZAMOURI, die haar ontslag heeft genomen.*

**1. Secrétariat communal - Démission en tant qu'échevine - Khadija ZAMOURI. (Ajouté en séance)**

**Gemeentelijk secretariaat - Ontslagneming in de hoedanigheid van schepen - Khadija ZAMOURI. (Toegevoegd tijdens de zitting)**

---

### **Mme la Présidente :**

Voilà, nous prenons acte de la démission de Madame Zamouri.

*Le Conseil prend acte.*

*De Raad neemt akte.*

**2. Secrétariat communal - Présentation de la candidature à la fonction d'échevin, déposée en vertu de l'article 15 alinéa 4 de la Nouvelle loi communale - Madame Gloria GARCIA FERNANDEZ. (Ajouté en séance)**

**Gemeentelijk secretariaat - Voorstelling van de Kandidatuur tot de functie van schepen ingediend in toepassing van artikel 15 alinea 4 van de Nieuwe Gemeentewet - Mevrouw Gloria GARCIA FERNANDEZ. (Toegevoegd tijdens de zitting)**

---

**Mme la Présidente :**

Nous prenons ici connaissance de l'acte de présentation de Madame Gloria Garcia Fernandez.

*Le Conseil prend connaissance.*

*De Raad neemt kennis.*

**3. Secrétariat communal - Election et prestation de serment de la nouvelle échevine, Madame Gloria GARCIA FERNANDEZ, en remplacement de Madame Khadija ZAMOURI, démissionnaire. (Ajouté en séance)**

**Gemeentelijk secretariaat - Verkiezing en eedaflegging van de nieuwe schepen, Mevrouw Gloria GARCIA FERNANDEZ, ter vervanging van Mevrouw Khadija ZAMOURI, die haar ontslag heeft genomen. (Toegevoegd tijdens de zitting)**

---

**Mme la Présidente :**

Voilà je vais appeler maintenant un par un les conseillers communaux par ordre de préséance à se rendre dans les isoaloirs pour voter à bulletin secret et déposer leurs bulletins de vote dans l'urne qui se trouve face à moi, et j'inviterai ensuite les deux plus jeunes conseillers communaux à procéder au dépouillement.

*(Les conseillers communaux se rendent par ordre de préséance dans les isoaloirs pour voter et ensuite déposer leur bulletin de vote dans l'urne - De gemeenteraadsleden gaan naar de stembokjes in volgorde van voorrang om te stemmen en deponeren vervolgens hun stembiljetten in de stembus)*

Nous allons pouvoir procéder à l'installation de la nouvelle échevine, Madame Gloria Garcia Fernandez, puisqu'elle a obtenu 30 oui et 10 nons.

*Décision prise par scrutin secret.*

*Le Conseil approuve le point.*

*40 votants : 30 votes positifs, 10 votes négatifs.*

*Besluit bij geheime stemming.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*40 stemmers : 30 positieve stemmen, 10 negatieve stemmen.*

**Mme la Présidente :**

Avant d'inviter Madame Garcia à prêter serment et à prendre place sur le banc des échevins, je voudrais avoir un mot pour Madame Zamouri, schatje. Je voudrais vous dire au nom du collège, parce que je pense que je peux le dire sans problème, que Khadija était une membre extrêmement active de notre collège, elle amenait la joie, la bonne humeur, mais aussi la parole des citoyens autour de la table et ça a été un très grand plaisir pour nous tous de la fréquenter en tant qu'échevine et nous lui souhaitons tous une très belle poursuite dans la voie qu'elle a choisie et qu'elle assumera, nous en sommes sûrs, parfaitement.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci madame la Présidente, je voudrais au nom de notre groupe remercier Khadija Zamouri pour le travail qu'elle a effectué pendant plus d'une année. J'ai pu la rencontrer il y a plus de deux ans et j'ai eu l'occasion de discuter avec elle, de parler, de faire connaissance et effectivement d'apprendre beaucoup de choses sur le terrain et sur la vie politique de notre commune, et voir bien plus. Je voudrais la remercier pour tout le travail qu'elle a effectué et je la remercie pour tout le travail qu'elle va encore effectuer et pour les moments où elle va nous épauler pour avancer dans tous nos projets, merci.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

On nom de mon groupe, je voudrais féliciter votre décision de pratiquer ce qu'on souhaite pour Molenbeek, c'est-à-dire des élus qui se consacrent à plein temps pour leur commune et donc vous avez choisi le décumul, vous l'avez défendu dans la presse par la suite. On intervenait il y a quelques mois là-dessus et on est content de constater que c'est maintenant le cas dans pratiquement l'ensemble du collège, à une exception près. On ne doute pas que ça suivra et on a bien compris que votre engagement pour la Région serait total et que donc vous laisseriez l'ensemble des compétences à la nouvelle échevine, Gloria Fernandez, dont nous saluons le combat.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci Madame la bourgmestre, au nom de mon groupe, au-delà du décumul, parce que je voudrais évoquer cet aspect-là, mais surtout évoqué la sincérité, l'honnêteté de Madame Khadija Zamouri, qui a fait le choix à un moment de se dire, moi je vais me consacrer pleinement à un de mes mandats. Mais elle n'abandonne pas Molenbeek puisque c'est avec grand plaisir qu'avec mes autres collègues nous l'accueillons au parlement pour continuer à défendre bec et ongles les intérêts de Molenbeek.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Écoutez, je pense que c'est une sage décision, de décumuler. Je pense qu'il vaut mieux l'admettre maintenant, que ce n'est pas trop tard, mais un petit peu quand même. Je pense que c'est une bonne chose pour les Molenbeekois. Je l'ai dit au moment de la présentation du plan de la culture néerlandophone, je pense que parmi notre fraction, nous sommes les gens qui avons écouté le plus et j'espère que le travail envers la culture, la jeunesse néerlandophone sera prise en mains de la même façon, avec le même sérieux et de façon participative. J'espère aussi pour la propreté qu'il n'y aura pas de moments perdus et que la nouvelle échevine pourra directement s'atteler pleinement à ce problème. J'espère aussi que pour l'ASBL Move, il n'y aura pas de vide du pouvoir, et qu'il y aura directement une nouvelle direction qui pourra agir comme il le faut.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Comme mes collègues, je tiens à remercier Madame Zamouri pour ce choix, mais pas pour lui dire qu'elle devait s'en aller, ce n'est pas ça le message. Je voulais dire que s'investir à Molenbeek, c'est à 100 %, c'est une commune avec tant d'enjeux. Je sais que Madame Zamouri ne nous quitte pas puisqu'elle sera toujours ici au conseil communal, mais aussi au Parlement, avec un engagement pour Molenbeek et on connaît son énergie et son envie d'apporter des solutions là où elle siège. Je te souhaite bonne route et bonne continuation.

Et puis je me tourne vers Gloria qui va devoir reprendre ce chantier, la question de la propreté, on a cité l'ASBL Move et les affaires néerlandophones. Là, il y aura peut-être une nouvelle répartition mais en tous les cas, bonne chance et bon courage.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Madame Gilles-Goris.

**Mme Gilles-Goris :**

Bedankt voor alles Khadija. Ik denk dat de mensen jij geapprecieerd hebben, wat je bent als persoon, en ze zullen dat niet vergeten, en wij ook niet. Good luck waardaar je naartoe gaat, et bienvenue à Gloria, une femme en suit une autre et c'est bien aussi pour le collègue, que la continuité se fasse dans la féminité. C'est la loi, eh bien c'est une bonne loi alors. Bon courage aussi par ce que ce n'est pas facile de partir quand on a travaillé avec sincérité, on s'attache aux gens et donc bons courage aussi pour cet au revoir, merci pour tout.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Madame Zamouri.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme Zamouri :**

C'est ça qui me touche le plus, c'est comme ça que je suis rentrée dans la politique, et avec l'âge, je pensais que ça allait diminuer, l'attachement aux gens là où je vais, et je vois dans la salle des gens de mes services et je les remercie. Vraiment, je vous remercie énormément les gens des services avec lesquels j'ai été parfois dure, parfois trop douce, mais je trouve qu'on a toujours collaboré dans une entente et ça, c'est quelque chose que je trouve hyper important, c'est d'écouter ce qui se passe sur le terrain et chez les gens qui travaillent et qui font déjà le travail pour venir en tant que politicien et mettre les accents pour le meilleur de Molenbeek. Le choix est très personnel, mais en même temps, Molenbeek qui est une commune de 100.000 habitants, plus grande que Leuven et Mechelen, je compare avec des villes néerlandophones que je connais, qui sont des villes et nous, on est une commune, ça vaut un 100 % et un 200 %, et surtout avec les compétences que j'avais. J'étais surtout ici à la commune et très peu au parlement, mais je pense qu'avec le choix de Gloria Garcia Fernandez, la bonne personne, avec le cœur à la bonne place, c'est très important pour moi, le cœur chaud pour les gens à gauche ou à droite là où il faut. Je me sens rassurée dans le travail qu'elle va mener, qu'on va mener en binôme, ensemble comme un tandem, de se renforcer à la Région comme à la Commune, ça, c'est sûr et certain. Je vais être parmi vous ici et donc on va rester ensemble. Je vais aussi remercier mes collègues échevins et échevines, franchement, quelle année boeiend en leerrijk ! On a tous des personnalités différentes, la bourgmestre, parfois elle est bourgmestre parfois elle est Catherine, ça dépend de quel sujet. Ça change, c'est parfois Monsieur Achaoui et parfois Abdellah, ça dépend du sujet. J'ai parfois hurlé, pleuré, rigolé, mais à la fin toujours pour le bien de Molenbeek, et on a tout ça en commun au sein du collège, on veut une commune qui avance et qui a des structures et des bases, à long terme et pas uniquement éteindre les petits feux au jour le jour. C'est pour ça que j'ai fait ce choix et je vous remercie énormément.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

Heel erg bedankt voor alles Khadija!

Je vais maintenant demander à Gloria Garcia Fernandez de rejoindre le pupitre des échevins et de venir devant moi pour prêter serment.

Mme Gloria Garcia Fernandez :

Ik zweer getrouwheid aan de koning, gehoorzaamheid aan de grondwet en aan de weten van het belgische volk.

Je jure fidélité au roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

Bienvenue dans le collège !

*Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.*

*Laurent Mutambayi entre en séance / treedt in zitting.*

*Mohamed Amine Akrouh entre en séance / treedt in zitting.*

**Mme la Présidente :**

Nous passons maintenant aux questions d'actualité.

J'ai été saisie de deux questions d'actualité, il y en a une qui est tout à fait recevable au regard de notre règlement, c'est celle de Madame Maouane. Il y en a une par contre qui pose problème au regard de l'article 15 de notre règlement, puisqu'en fait elle découle d'un fait déjà connu, et donc le règlement d'ordre intérieur ne me permet pas de l'accepter, c'est celle de Monsieur El Khannouss. Mais j'ai noté que Monsieur El Khannouss déploie déjà le même thème en interpellation au point 26 de notre conseil et donc, je ne peux que l'inciter à amener ces éléments d'actualité dans son interpellation au point 26.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Je pose une question d'actualité sur un sujet qui est gravissime, vous le reconnaissez et cette question d'actualité, même si vous avez évoqué l'article 15, elle a été rentrée dans les délais, d'ailleurs le secrétaire communal peut s'exprimer par rapport à ça. Vous avez dit tout à l'heure en m'interpellant qu'elle est arrivée vers midi, ce n'est pas vrai, elle est arrivée vers 9h30, ça c'est la première chose. Deuxième chose, j'ai le droit dans le cadre du règlement de demander que mon interpellation soit jointe à ma question d'actualité. Si vous refusez, je peux le comprendre, c'est parce que vous êtes gênée qu'on aborde cette question en début de conseil, d'autant plus qu'elle met en difficulté votre collègue, parce que vous avez permis des choses très graves qui se déroulent dans le cadre d'une décision qui a été prise le 24 décembre. Moi je voudrais, si vous le permettez, de pouvoir non seulement faire ma question d'actualité, mais aussi pouvoir joindre mon interpellation, si vous le refusez, je demande un vote de ce conseil communal.

**Mme la Présidente :**

En fait, je viens de voir que vous êtes le septième dans l'ordre de préséance et donc ça signifie que vous êtes dans ce conseil depuis des années. Je pense que le règlement d'ordre intérieur n'a pas beaucoup changé durant ces dernières années et quand il a changé, c'était sous votre majorité, en tout cas une majorité à laquelle vous participiez. Je dois vous dire que votre analyse est totalement fautive, puisque effectivement je peux lire l'article 15 si ça vous amuse, les questions d'actualité concernent exclusivement des faits portés à la connaissance des conseillers moins de cinq jours francs avant la séance du conseil communal et ne découlant pas d'un fait déjà connu. Ce n'est absolument pas le cas, la meilleure preuve en est que ce sujet, vous l'abordez vous-même au point 26. Pour terminer, votre stratégie de l'incident est assez délétère dans cette assemblée. Voulez-vous que je suspende la séance ? Je suis vraiment désolée de vous apprendre que vous aurez tout le loisir de déployer ceci. Je suis vraiment désolée de votre stratégie de l'incident. Dans le strict respect du règlement d'ordre intérieur, je vais passer la parole à Madame Maouane.

Si vous le souhaitez, je vais le demander au secrétaire communal, en réalité, il m'appartient et il m'appartient à moi seul en tant que présidente du conseil, de décider du devenir, au regard du règlement d'ordre intérieur évidemment, des questions d'actualité. Je vais me tourner vers le secrétaire communal pour avoir son avis sur cette question.

**M. le secrétaire communal :**

Il y a l'article 15 qui détermine les conditions dans lesquelles on peut introduire la question d'actualité et puis il y a l'article 16 qui dit que c'est le président du conseil qui jugera de la pertinence communale de la question et le rejet de celle-ci. Il en informera le conseiller

avant la séance. Je crois que ça a été fait. En principe, Monsieur El Khannouss ne peut pas demander un vote, étant donné que le point est déjà inscrit à l'ordre du jour dans le cadre d'une interpellation introduite dans les délais.

**Mme la Présidente :**

Voilà je pense que si vous avez envie, Monsieur El Khannouss, d'aller en recours contre cette décision qui applique strictement notre règlement d'ordre intérieur, à la Région, puisque visiblement vous avez conservé de bonnes attaches là-bas, allez-y, il n'y a aucun souci. J'écoute le secrétaire communal qui est le seul garant de la loi ici. Le secrétaire communal n'a pas dit le contraire, il a tout à fait validé ce que j'ai dit. Si vous continuez votre incident, Monsieur El Khannouss, je vais devoir interrompre la séance.

**M. El Khannouss :**

Si vous souhaitez interrompre la séance, interrompez. Si ça vous fait plaisir interrompez.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, est-ce que vous vous sentez capable de terminer votre incident.

**M. El Khannouss :**

Je vous dis simplement Madame ce que le secrétaire communal vient de nous expliquer à l'instant, qui contredit ce qu'il vous venait de dire.

*La question d'actualité posée par Monsieur El Khannouss, relative à l'achat d'un tapis rouge et au placement d'illuminations est refusée.*

*De aktualiteitsvraag gesteld door de heer El Khannouss over de aankoop van een rode loper en de plaatsing van verlichtingen wordt geweigerd.*

**Madame Maouane pose une question d'actualité relative à la salle de consommation à moindre risque.**

**Mevrouw Maouane stelt een actualiteitsvraag met betrekking tot de consumptieruimte met laag risico.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Madame Maouane.

**Mme Maouane :**

Merci madame la Présidente, dans la presse ce week-end, on apprenait que vous étiez à l'initiative d'une visite d'une salle de consommation à moindre risque. Nous savons que Ribaucourt qui est situé sur notre territoire communal, c'est un centre névralgique de consommation de drogues souvent dures. Avec ECOLO, à tous les niveaux de pouvoir, nous plaidons de longue date pour une salle de consommation à moindre risque prenne place à Molenbeek ou dans l'axe Yzer Simonis, avec un accompagnement et un volet socio-sanitaire complémentaire. Dans l'article du Soir, vous vous disiez favorables à ce que Molenbeek puisse bénéficier de ce genre d'initiative et je dois vous dire que le groupe ECOLO le serait tout autant. Vous évoquez également la possibilité d'ouvrir notre propre centre, est-ce que vous pourriez nous en dire davantage à ce sujet, si un timing est envisagé, quel en serait-il, est-ce que des contacts ont été pris en ce sens envers le secteur associatif ? Quels

dispositifs seront mis en place pour informer les habitants et les rassurer ? Merci pour vos réponses.

**Mme la Présidente :**

Effectivement, je me suis rendue à Paris la semaine passée pour la visite de leur seule salle de consommation à moindre risque, à deux pas de la Gare du Nord. J'y suis allée dans le cadre de mes fonctions de présidente du Forum belge pour la prévention et la sécurité urbaine, j'étais accompagnée de représentants de la Ville de Bruxelles et de la Ville de Liège. C'était une visite extrêmement intéressante, nous avons eu l'occasion de rencontrer le médecin qui est le pivot de ce projet. Nous avons passé plusieurs heures sur place. Il s'agit d'un centre qui accueille environ 450 toxicomanes chaque jour, sept jours sur sept, avec un staff de 40 personnes, un budget de 3 millions d'euros par an, sur 400 m<sup>2</sup>. Ceci est le centre parisien et nous avons compris que par rapport aux 12 millions d'habitants concernés, cela ne suffisait probablement pas, mais c'est déjà un très grand centre.

En ce qui concerne l'analyse pour Molenbeek, vous avez rappelé la situation difficile que nous vivons à Ribaucourt, mais il faut savoir que nous avons d'autres quartiers de la commune, soit de manière fréquente, soit de manière ponctuelle, qui justifient d'un trafic de drogues ou de consommation dans la rue. Il est certain que dans la palette des actions à mener et des actions à mettre en œuvre par rapport à la lutte contre le fléau qu'est cette drogue ultra présente sur notre territoire, l'économie souterraine qui s'en suit, le danger pour la santé publique et pour la sécurité des citoyens, une palette d'actions doit être mise en œuvre, dont probablement évidemment des actions à caractère de santé publique. Il y a donc la prévention, la répression, la santé publique et l'ensemble doit être considéré quand on lutte contre la drogue et ses dépendances.

Vous me demandez si nous allons ouvrir demain un centre à Molenbeek. Je suis au regret de vous décevoir dans le sens où ce que j'ai pu apprendre, en dehors des considérations plus techniques et médicales, j'ai pu apprendre lors de cette visite davantage sur le projet de Bruxelles Ville. Il s'agit d'un projet d'ampleur, qui n'est évidemment pas aussi grand que celui de Paris, parce que Bruxelles est beaucoup plus petit, 10 fois plus petits, mais c'est un projet d'ampleur. Le projet de Bruxelles Ville, est un projet qui pourrait répondre, a priori sur le papier, aux besoins de l'ensemble de la région. La question sera de savoir si nos usagers dépendants sur la commune seraient intéressés par la localisation du site de Bruxelles Ville. Malheureusement, je dois à la vérité de dire que nous ne savons pas aujourd'hui, cette information est gardée strictement confidentielle, où s'ouvrira le centre qui desservira principalement Bruxelles Ville et l'ensemble de la région. De la localisation de ce centre et du volume final défini, mais qui sera je vous le dis d'ampleur et de nature à recevoir l'ensemble des besoins régionaux, dépendra l'attitude que nous prendrons, ce qui je pense est la meilleure conduite en termes d'investissement budgétaires et de santé publique.

**Mme Maouane :**

Merci pour vos réponses Madame la bourgmestre et je suis satisfaite d'entendre que cette problématique est prise à bras-le-corps. Je voudrais quand même insister, parce que je ne l'ai pas assez fait, sur ma première intervention, sur le volet préventif, pour qu'on n'en arrive pas à une consommation dure de drogues douces, parce que légaliser ne veut pas dire nécessairement banaliser.

**Mme la Présidente :**

Chers collègues, à ce stade, si vous en êtes d'accord, nous avons convié une série de fonctionnaires communaux en charge du budget à nous rejoindre, ainsi que des membres du département de l'Instruction publique. Je vous propose donc que nous abordions d'abord

le point du budget avant les autres points, de manière à pouvoir les libérer, si cela vous convient.

*Ann Gilles-Goris quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Rajae Maouane quitte la séance / verlaat de zitting.*

#### **4. Finances - Budget communal de l'exercice 2020. Financiën - Gemeentebegroting van het dienstjaar 2020.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur l'Echevin des Finances.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Le budget est quelque chose de collégial, nous y avons tous participé. Bonsoir, merci à ceux qui étaient présents cela dit à la Sections réunies, qui a permis de répondre aux questions techniques. Mes services, mon collaborateur et moi-même restons à votre disposition pour toute autre question. Maintenant que nous sommes tous présents, je tiens à remercier une fois de plus Madame Van Campenhout, qui en plus est présente aussi ce soir, la directrice des Finances, pour tout son travail. Je remercie aussi le collègue pour tous les débats constructifs pour aboutir à un budget qui nous permet de continuer une politique de bien-être pour tous. Un budget, en soi, c'est simple, nous avons les rentrées d'argent, les recettes et les sorties, les dépenses. Mais un budget communal est plus complexe par le fait qu'il définit toutes les activités à accomplir par et pour notre belle commune et par le nombre d'intervenants. Nous avons le personnel, les habitants, la région, les écoles, le CPAS, la police, donc ça nous fait pas mal d'intervenants.

J'ai pu constater lundi que certains se posaient des questions, le budget est composé de deux grandes parties, le budget ordinaire, les dépenses récurrentes, le fonctionnement de la commune et puis le budget extraordinaire, qui est extraordinaire parce qu'il sort de l'ordinaire, c'est-à-dire des dépenses exceptionnelles, comme les nouvelles constructions.

Madame la bourgmestre va bien détailler toute une série de choses, moi je vais juste rappeler quelques chiffres. Le total des recettes c'est quand même 157 millions d'euros. Nous avons 34 % qui viennent de la dotation générale, nous avons 24 % qui viennent du PRI, nous avons 6 % de l'impôt des personnes physiques, et 7 % qui viennent des taxes et des sanctions. Avec toutes ces rentrées d'argent, nous avons les dépenses, et dans les grosses dépenses, nous avons le personnel qui fait quand même 64 millions d'euros, c'est-à-dire 39 %. Nous avons les dépenses de fonctionnement et les dépenses de transfert, pour le CPAS et la police.

Il a été procédé à la statutarisation d'un grand nombre de membres du personnel, qui entraîne évidemment une augmentation des charges patronales. La modification du statut pécuniaire a permis aussi à toute une série de personnes de bénéficier d'une échelle de traitement supérieure.

Vous savez aussi que maintenant la Commune est tenue à une cotisation de responsabilisation, ça c'est un mécanisme visant à garantir le financement pérenne du fonds de pension des administrations locales et provinciales. Là aussi nous devons intervenir étayer une cotisation de responsabilisation. Il nous était conseillé aussi d'instaurer un deuxième pilier pour le personnel contractuel et ce deuxième pilier nous permet d'avoir une réduction de 50 % du montant de cotisation de responsabilisation.

Je ne vais pas m'étendre davantage sur le budget, je vais donner la parole à Madame la bourgmestre. Merci pour votre attention.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup, je dois dire que j'ai prévu un texte un peu plus long.

Mesdames et Messieurs, Dames en Heren, Chers Collègues, Beste collegas,

De tijd is gekomen om u de lijnen van de gemeentebegroting voor het jaar 2020 te wijzen, een gemeentebegroting die, zoals u het weet, een heel belangrijke oefening betekent, aangezien het één jaar van het gemeentelijke leven in stand houdt. Een begroting is veel meer dan een reeks cijfers of mooie woorden: het is de concretisering van een visie en een oriëntatie voor de ontwikkeling van onze gemeente.

La présentation de ce budget 2020 revêt aussi un intérêt tout à fait particulier pour nous, puisqu'il s'agit du fruit de la première année d'exercice de la majorité mise en place suite aux élections d'octobre 2018. Je ne dois pas rappeler la conjoncture dans laquelle nous sommes, elle n'est pas terrible. Mais je peux toutefois vous assurer que grâce au sens des responsabilités et à la prudence dont on fait preuve les membres du collège, notre volonté est restée de maintenir nos activités en conformité avec nos engagements précédents, dans le strict respect du plan triennal que nous avons établi l'an dernier et ceci, malgré les aléas inhérents à toute prévision. Effectivement, à l'issue de cette année, nous avons pu mesurer la distance qu'il y a entre un exercice de prévision et la réalité dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Men moet weten dat de begroting 2020 voor Sint-Jans-Molenbeek een begroting is die gekenmerkt wordt door fundamentele elementen.

Il faut savoir que le budget 2020 de Molenbeek-Saint-Jean est un budget marqué par les éléments fondamentaux suivants :

D'abord, l'ambition, clairement ancrée dans la réalité de poursuivre nos actions au service de tous les citoyens molenbeekois.

Ensuite, et surtout :

- l'inscription au budget 2020 de 164.000 euros en frais de personnel pour le recrutement et les promotions
- des investissements massifs dans toutes nos écoles
- de toutes nouvelles infrastructures sportives
- le maintien d'une politique sociale forte avec l'augmentation de 5,5% de l'aide à notre CPAS
- une augmentation de 3% à notre Zone de Police
- le maintien du plan triennal de recrutement
- une aide supplémentaire au logement avec un versement de 50.000 € à la MAIS
- 30.000 € pour un Plan Propreté
- enfin, le maintien de la volonté de valoriser et de statutariser notre personnel par l'organisation d'examens de promotion et de recrutement, de nomination.

**LE BUDGET ORDINAIRE**

Le budget 2020 exige, pour cette deuxième année de mandature, des arbitrages que je qualifierais « d'équilibristes », afin de permettre à la fois le développement de notre commune, et le fait de veiller à sa santé financière.

Ce budget 2020 est donc un budget « responsable » qui permet de faire face à nos charges et surtout de mettre en œuvre les nouveaux choix d'investissements de la majorité au profit des citoyens, en répondant aux défis sociaux toujours plus nombreux sur notre territoire.

Si les recettes inscrites au budget ordinaire 2020 représentent très précisément 157.923.194 euros avec 2 769.260 euros de prélèvements fonctionnels sur les Contrats de Quartier, les Contrats de Rénovation Urbaines et la Politique de la Ville, qui nous donnent un total en recettes de 160.692.454 euros.

Les dépenses ordinaires sont, quant à elles, arrêtées à 162.195.018 euros, ce qui, avec des prélèvements généraux de 1.531.000 euros, nous laisse un résultat positif, ou un boni de 28.436 euros. Au regard des masses, le boni est tout à fait juste.

## **LES RECETTES ORDINAIRES**

Pour rappel, les moyens financiers de la Commune se structurent autour de trois grandes catégories :

- Les recettes fiscales ;
- Les fonds et les subsides reçus ;
- Les ressources propres à la commune (les recettes de prestations, les dividendes, les intérêts)

Quelques précisions sur nos recettes ordinaires qui se répartissent en 3 catégories :

- Les recettes de prestations représentent 10.301.100 euros (6,5 % de nos recettes)
- Les recettes de transferts représentent 144.808.094 euros (91,7 % de nos recettes)
- Enfin, les recettes liées à la dette représentent 2.814.100 euros (1,8 % de nos recettes)

Quelques postes importants de nos recettes de transferts :

La Dotation Générale aux Communes représente 34,47 % de nos recettes, soit 54.437.749 euros contre 53.362.528 euros en 2019.

Le Précompte immobilier représente 24,57 % de nos recettes, soit 38.805.500 euros, contre 36.800.700 euros en 2019.

L'impôt des personnes physiques représente 6,61 % de nos recettes, soit 10.445.000 euros contre 9.805.750 euros en 2019.

Les dividendes des intercommunales représentent, comme l'an dernier, 1,75 % de nos recettes, soit très exactement 2.759.100 euros.

Et enfin, les taxes communales et sanctions administratives représentent 7,65 % de nos recettes, soit 12.073.560 euros, une somme équivalente à l'an dernier

Vous savez que nous avons déjà eu tout le débat sur les taxes avant de vacances de Noël et donc je ne vais pas y revenir.

Je vous cite également quelques postes importants pour les recettes liées aux prestations :

- Les locations et concessions de notre patrimoine qui représentent 3.111.000 euros, contre 2.785.000 euros l'an dernier.
- Les redevances pour utilisation du réseau de canalisation qui représentent 2.690.000 euros, contre 2.635.000 euros en 2019.
- Les redevances à charge des parents pour les crèches (325.000 euros) et l'Enseignement - garderies : 1.215.000 euros, contre 835.000 euros l'an dernier
- Les redevances de stationnement -anciennement recettes de transferts- qui s'élèvent à 1 715.000 euros, contre 1.600.000 euros en 2019.
- Les récupérations des traitements du personnel détaché -crèches néerlandophones et Zone de police- qui s'élèvent à 500.000 euros contre 465.000 euros en 2019.

## **LES DEPENSES ORDINAIRES**

Pour Les dépenses ordinaires, nous avons 4 postes importants qui sont :

Le personnel communal en activité ou pensionné. Ce poste représente 39,6 % de nos dépenses à l'ordinaire : 64.248.125 euros contre 58.519.005 euros l'an dernier.

Nous ne perdons pas vue notre axe prioritaire du budget précédent, à savoir le renforcement de notre administration communale. Un cadre complet, des effectifs renforcés et une motivation retrouvée restent nos priorités en matière de personnel pour l'année 2020. Cela se reflète dans nos prévisions budgétaires par la poursuite de notre plan triennal de recrutement. Concrètement, nous recruterons 20 personnes en 2020, soit une dépense supplémentaire de 838.000 euros.

Un autre point important pour améliorer la situation de nos agents a été la mise en place en 2019 du 2ème pilier de pension pour nos agents contractuels. Ces derniers vont pouvoir bénéficier d'un « coefficient pension » qui augmente. Nous y avons consacré 541.000 euros au budget ordinaire 2019. Nous poursuivrons notre effort avec 950.000€

Par ailleurs, le statut de nos agents a été modifié pour permettre une statutarisation automatique après 18 ans de carrière dans notre administration. Cette mesure est entrée en vigueur fin 2019 et a déjà permis la nomination de 55 agents de niveau E et aura évidemment des répercussions sur le budget 2020.

Des examens de recrutement et de promotion pour les autres niveaux ont également eu lieu. Cet exercice a été mené de concert avec le secrétaire communal, le service des RH et les syndicats. Ce long processus d'examen qui était une première depuis 2012, a permis la nomination de 97 agents (dont les 55 niveaux E) et de la promotion de 12 d'entre eux.

Je ne vais pas m'attarder sur les frais de fonctionnement, ce sont des enveloppes dont nous reparlerons si vous le souhaitez.

Par contre, je voudrais dire un mot sur l'informatique. Vous savez que l'informatique de notre commune est en difficulté régulièrement. C'est parfois pointé dans la presse, ça empêche parfois nos citoyens d'obtenir des services qu'il mérite. C'est une réelle préoccupation. Ça a amené l'échevin de l'Informatique est également l'échevin des Finances à être au chevet de notre informatique plus d'une fois cette année et donc il y a une inscription budgétaire forte par rapport à cela puisque nous mettons en place un plan de gestion sur trois ans du service informatique pour un montant total de 300.000 €.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement facultatives, je ne détaillerai pas outre mesure chaque poste puisque comme vous l'aurez constaté, nous avons été très rigoureux et nous avons reproduit le budget 2019 à l'identique pour la plupart des postes. Une nouveauté cependant: l'inscription au budget de 12.000 euros pour l'achat d'échapes

pour les conseillers communaux, uniquement. C'est une demande que vous avez formulée en début de législature et pour laquelle le collège a accédé à votre demande.

Les dépenses de transferts qui représentent 40,9 % de nos dépenses à l'ordinaire : 66.324.835 euros, contre 65.038.691 euros en 2019

Une part importante des dépenses dans ce budget à l'ordinaire est évidemment consacré aux dotations communales.

Ainsi, pour le CPAS, la dotation passe de 28.276.136 euros en 2019 à 29.921.285 euros pour 2020, soit une augmentation de 5,5 %, c'est une augmentation majeure qui est absolument nécessaire pour pouvoir suivre tout simplement l'augmentation du nombre de revenus d'intégration sociale versé et l'accompagnement des personnes qu'il faut mettre en place pour donner un service de qualité à ces personnes. Nous sommes en difficulté avec l'ordonnance sur les articles 60 prise sous la dernière législature régionale et ceci fait l'objet de nombreuses réunions avec le CPAS, avec la région parce que cela constitue un manque à gagner et des dépenses supplémentaires de l'ordre de plusieurs centaines de milliers d'euros, rien que pour notre CPAS. C'est une difficulté que connaissent également d'autres communes et pour laquelle nous aurons l'occasion de débattre dans les temps qui viennent.

Pour la zone de Police, on passe d'une dotation de 22.291.600 euros en 2019 à 22.960.350 euros pour 2020, soit une augmentation de 3 %. C'est une augmentation supérieure à celle qui avait été faite l'année passée. Pourquoi, pour deux raisons, le cap est maintenu sur l'idée que nous devons être capables de financer les agents que nous en voir le fédéral, pour autant qu'ils nous les envoient. Vous connaissez la problématique, chaque année nous sommes confrontée à un retour de la zone de police parce que nous n'arrivons pas à engager tous les gens pour lesquels nous avons prévu un budget et ceci du fait de grandes difficultés au niveau de l'organisation du recrutement et de la formation au fédéral. Le signal est donc donné que nous sommes toujours prêts à accueillir et demandeurs d'accueillir, dans la droite ligne de ce que nous avons fait les années précédentes. Il y a cependant un facteur qui justifie de l'augmentation de notre participation dans la zone de police, c'est la mesure du fédéral de retirer 800.000 € qui étaient destinés à la mise à la pension anticipée des policiers. Il y a un débat en ce moment au fédéral, les choses sont en train de bouger, il est possible que nous ayons de bonnes nouvelles dans les semaines qui viennent, mais au moment où nous avons clôturé le budget, et où nous avons demandé à la commune de prévoir ces 3 % d'augmentation, les signaux étaient extrêmement mauvais et je dois vous dire que je reste préoccupée par cette situation, je ne pense pas que nous aurons le 800.000 € que nous avons précédemment et c'est évidemment à l'ensemble des communes de la zone de police, mais Molenbeek qui représente plus de 40 % de la zone doit aussi participer à ceci de manière importante et c'est ce qui justifie l'augmentation cette année, au-delà des aspects d'indexation et de maintien des politiques de l'argent consacré à notre zone de police.

L'Asbl Molenketjes (accueil temps libre + Crèche NL) voit sa dotation augmentée pour passer de 1.296.000 euros à 1.590.000 euros

Les dotations restent identiques à l'année 2019 pour les ASBL communales MOVE (2 140.340 euros), Molenbeek Sport (1.230.000 euros), l'Asbl Olina (crèches Francophones), la Mission locale, Molenbeek formation, le CCM, l'asbl Via, l'Asbl PCM,

Nous augmentons par contre les dotations à l'Asbl POP qui passe de 105.000 euros à 165.000 euros pour l'engagement d'éducateurs, d'assistants sociaux, de logopèdes, non couverts par subventions et pour l'augmentation du budget « matériel pédagogique ». De même, nous augmentons la dotation à l'Asbl La M.A.I.S qui passe de 75.000 à 125.000 euros. Il faut savoir que nos écoles secondaires en pédagogie active en milieu populaire ont

besoin d'une quantité de matériel importante pour pouvoir offrir une bonne qualité d'enseignement à nos enfants qui le méritent tout autant que ceux qui ont plus de sous et qui peuvent fréquenter des écoles privées du même type. C'est la raison pour laquelle nous nous devons cette année d'augmenter, et c'est une augmentation majeure, le budget déployé pour nos écoles secondaires.

Et cette année, Molenbeek accueillera pour la seconde fois les Brussels Urban Young Games mais cette fois, à titre national ! Ce qui demandera un peu plus de moyens que l'an dernier. Nous avons donc inscrit 30.000 euros au budget pour encadrer cet événement. Vous savez que nous devons redresser l'image de notre commune et ce budget de 30.000 € vise à faire de Molenbeek un centre d'attention positif, puisque on va mettre en mouvement, en sport, dans tous nos sites qui sont magnifiques, des enfants qui viennent de tout le pays, durant les jours blancs cette année. C'est une fierté pour nous d'accueillir pour la deuxième fois et en plus cette fois-ci ce sera une édition nationale, les Brussels Urban Young Games

Enfin, Il faut aussi rappeler les primes aux ménages - Précompte immobilier qui sont augmentées de 200.000 euros et passent donc de 700.000 euros à 900.000 euros. Pour rappel, en 2018, la prime concernait tout le monde. Maintenant, elle ne concerne plus que les monopropriétaires. Les demandes sont enregistrées et d'ailleurs je vois ici l'agent qui est chargé d'enregistrer ces demandes et donc nous avons augmenté le budget des primes aux ménages dans le budget 2020. C'est une politique importante pour un grand nombre de propriétaires habitants à Molenbeek.

## **LE BUDGET EXTRAORDINAIRE**

Les investissements extraordinaires représentent un montant global de 39.522.750 euros. 12.882.750 euros seront couverts par des subsides de la Région, de l'Etat fédéral et de la COCOF. La différence, soit la somme de 23.660.550 euros, sera couverte par des emprunts à long terme. Je tiens à préciser qu'un certain nombre de projets seront permis quoi qu'il en soit avec ces demandes de subsides.

Il faut préciser que nous avons introduit des demandes de subsides pour un montant de 12.862.200 euros. Il va de soi que si nous recevons de bonnes nouvelles de ce côté-là, cela réduira d'autant plus la part que nous devrions emprunter.

Je voudrais aussi préciser que nous engageons 10 personnes dans l'enseignement, sur fonds propres, ce sont 405.000 € supplémentaires pour nos écoles sous forme de logopédie, d'assistants sociaux, de psychologues, en fonction des besoins et également de nouveaux professeurs pour augmenter encore le pool de nos professeurs qui sont capables d'intervenir lorsqu'il y a un professeur absent, c'est évidemment extrêmement important.

Nous devons à notre population de revitaliser, de rénover et parfois de construire de belles infrastructures. Notre département de la DIDU – Développement Infrastructure et du Développement Urbain est au cœur de notre dispositif de rénovation des quartiers. Pas plus tard que lundi, Jef Van Damme et moi-même, nous avons pu casser les derniers murs qui entourent le magnifique projet porté par la majorité précédente dans la hall Libelco pour en faire un jardin d'hiver et décloisonner ce quartier. Ce sont des projets qui ne sont pas faisables sans l'aide de la Région et nous continuons évidemment dans la droite ligne de ses qu'il y a été fait depuis 25 ans dans cette commune, grâce aux subsides des contrats de quartier. Ce sont quantité de nos quartiers qui ont été modifiés, totalement modifiés grâce à cette politique.

Les multiples Contrats de Quartier qui se sont succédé ont permis de changer l'image d'un certain nombre de quartiers de notre commune. Des projets qui transforment l'espace

public, des projets qui embellissent les façades, qui permettent aux habitants de rénover leurs biens ou encore de donner des moyens à des acteurs associatifs pour réaliser des projets de lien humain.

Nous ne pouvons concevoir des espaces plus agréables sans intégrer les habitants, non seulement au processus de décision urbanistique, mais également dans ce qui fait la vie de quartier, c'est à dire l'empathie et l'ouverture à l'autre. Ce sont ces clés qui permettent à un Contrat de quartier de réussir.

Le Contrat de Quartier « Petite Senne » s'est officiellement terminé fin 2018. Et pourtant, avec mon collègue Jef Van Damme, nous venons de lancer le chantier pour le projet de Grande Halle autour du quartier Heyvaert. Près de 18 millions d'euros y seront investis.

Dans le budget 2020, nous avons inscrit les moyens pour lancer notre contrat de quartier durable « Autour du Parc de l'Ouest ». Ces premiers investissements porteront sur près de 4 millions d'euros en vue de l'acquisition de terrains et de bâtiments qui permettront, entre autres choses, l'installation d'un centre de quartier qui regroupera une grande salle de sport, près de 1.000 m<sup>2</sup> dédiés aux acteurs associatifs de cette zone de la commune et la création d'un espace dédié à l'Horeca.

Par ailleurs, près de 1 million d'euros seront consacrés au marché d'étude qui tracera les grandes lignes du réaménagement de la rue Jean-Baptiste Decock avec le remodelage des alentours des logements sociaux sur près de 13.000 m<sup>2</sup> et la création de parking en sous-sol pour compenser les places qui seront perdues dans la restructuration en profondeur de la fameuse rue Vandepereboom. Enfin, une étude sera lancée pour la création d'une crèche de 45 places et la création d'un espace de jeunesse pour un total de 650.000 euros.

En ce qui concerne les voiries, Il s'agit d'un poste en investissement prioritaire pour notre service des travaux. 2019 a été marquée par la fin et par le démarrage de plusieurs chantiers et notamment, la réaffectation de plusieurs rues de Molenbeek-Saint-Jean. A titre d'exemple, nous venons d'inaugurer les nouveaux aménagements des rues des Bougainvillées, Van Hoegarde, de l'Avenir et des chantiers sont en toujours en cours, notamment rue de l'Ecole.

Vous voyez que le choix du Collège est clair. Nous devons continuer à « mettre le paquet » pour rendre nos rues plus agréables.

Notre plan d'investissement pour les 3 ans qui viennent, mettra la priorité sur la rénovation de nos rues les plus dégradées et sur la sécurité routière. C'était une préoccupation majeure et je pense qu'un grand nombre d'entre vous l'ont ressenti durant la campagne électorale et c'est chose faite que de l'avoir inscrit aujourd'hui dans le plan zonale de sécurité et ici, on a la déclinaison dans le budget communal, un investissement majeur en sécurité routière. Pour ce faire, et rien que pour l'année 2020, nous avons inscrit un montant de 3,2 millions d'euros. Il s'agit d'un montant important. Cela permettra de lancer des chantiers sur les rues Osseghem, de l'Indépendance, Mennekens et De Koninck. Et cette liste n'est pas exhaustive.

En ce qui concerne les infrastructures sportives, chacun de nous est bien conscient que nous possédons un maillage d'infrastructures sportives de qualité. Nous possédons un maillage d'infrastructure sportive de qualité. Pour ce qui concerne nos salles de sports, nous aurons la chance il s'est de nouveau l'aboutissement d'un contrat de quartier ancré dans un passé lointain et dont vous vous souvenez qui était l'initiateur, je ne vous ferai pas l'offense de vous le rappeler, 2020 verra l'inauguration d'un espace sur le site « Charbonnage », le long du Canal. Ce lieu accueillera, une salle de sport et des espaces dédiés à la boxe et aux

sports de combats. Le lieu accueillera aussi une cafétéria ouverte sur le quartier et une crèche de 82 places.

Je vous rappelle aussi qu'une salle de sport sera édifée dans les années qui viennent dans le quartier de la Gare de l'Ouest.

Nous avons par ailleurs inscrit un budget de 760.000 euros pour l'extension de la salle de sport Louis Namèche et nous en profiterons pour installer un ascenseur pour faciliter l'accès à tous. Enfin, je profite de l'occasion pour vous annoncer que le parking de la piscine fera l'objet d'une rénovation complète.

Les douches et les vestiaires du Stade Edmond Machtens seront rénovés pour un montant de 200.000 euros. Je sais que c'est un point qui tient à cœur à un certain nombre de nos conseillers communaux.

En ce qui concerne la rénovation de nos écoles, j'ai déjà eu l'occasion d'expliquer ceci à de nombreuses reprises, mais je vais encore y revenir puisque l'inscription budgétaire cette année et de 10 millions d'euros pour le seul poste de la rénovation, l'extension, la construction, l'étude de construction en ce qui concerne nos bâtiments et infrastructures scolaires. Notre stratégie est d'une part, de réaliser des travaux de maintenance et d'entretien des bâtiments scolaires en vue d'améliorer la qualité de vie des élèves et des enseignants : rénovation des sanitaires, installation de systèmes d'air conditionné dans les classes, rénovation des installations de chauffage et des systèmes d'électricité, travaux de peinture...

D'autre part, certaines écoles feront l'objet d'une rénovation complète ou d'une reconstruction partielle du bâti : nouvelles toitures, isolations de façades, nouveaux vestiaires, nouvelles salles de gymnastique, nouveaux réfectoires. Sur les 3 ans à venir, pas moins de 30 millions d'euros seront investis.

Dans la ligne de cet engagement, nous avons inscrit pour notre budget 2020, 10.650.000 euros. Ces moyens permettront entre autres :

- L'extension de l'Ecole 10 rue Ransfort ceux qui connaissent l'école 10, c'est une très jolie petite école de quartier charmante avec peu de classe par niveau, fort appréciée du quartier, toujours fort fréquentée, mais cette école manquait d'oxygène, elle était terriblement à l'étroit, avec des conditions de vie et une qualité de vie médiocre, on se sentait écrasé et donc nous avons sauté sur l'occasion d'acheter le 66 de la rue Ransfort, vous avez voté ça dans ce conseil, et nous allons pouvoir offrir un bon cadre de travail enfin aux élèves qui sont à l'école 10. Et donc rien que pour l'école 10, avec l'étude et la rénovation qui devrait avoir lieu en 2020, nous sommes à un montant de 3.270.000 €. C'est considérable, mais nos enfants ont besoin de ça dans ce quartier.
- Placement d'une salle de sport à l'école 14, c'est l'école primaire de la flûte enchantée qui n'avait pas de salle de sport jusqu'ici.
- Et nous allons enfin rénover les vestiaires, la salle de gymnastique et les douches de l'école cinq. Alors là, je peux vous dire que c'était attendu depuis plus de 15 ans, ce n'est pas une mince affaire.
- Nous avons le souhait de placer de nouveaux préaux dans les écoles 1-5- 9-10-11-12-13-16.. Ce sont des préaux ludiques qui vont pouvoir donner une belle image vers l'extérieur de nos écoles. C'est un budget de 875.722 €. Ça met les élèves à l'abri de la pluie et ça permet des circulations entre les bâtiments dans certaines écoles lorsqu'il pleut.
- La rénovation en profondeur de l'Ecole 13 (étude : 600.000 €). Vous aurez noté que nous avons rénové le toit de l'école 13, il pleuvait dans l'école, il y a même une partie

du plafond d'une classe qui s'est effondré, il y avait une situation de délabrement très importante. Les travaux sont réalisés, mais ici, il s'agit d'aller beaucoup plus loin, puisque c'est un bâti ancien qui mérite une rénovation en profondeur.

- La rénovation en profondeur de l'Ecole du Korenbeek (étude : 560.000 €)
- La rénovation en profondeur de la salle de gymnastique, des vestiaires et des douches à l'Ecole 5 School De Boomhut: construction d'un nouveau bâtiment après démolition de la crèche : étude : 300.000 €
- Des travaux dans les caves à la School 1 : 840.000 €
- Projet Buitenspel / rénovation des cours de récréation: 400.000 € (369.000 € de subsides VGC)
- Des travaux de rénovation en profondeur aux Ecoles 8 et 9 (3.000.000 €). Savez-vous que dans les écoles 8 et 9, il y avait des endroits où la terre battue était encore apparente ? Il faut aussi réaménager l'espace, car la salle de gym est trop petite. Les blocs sanitaires sont défectueux, et les enfants ont droit à des blocs sanitaires satisfaisants dans toutes nos écoles.
- Une démolition-reconstruction de la partie avant de l'Ecole 1 (462.807 €)

Vous le constaterez, nos services travaillent d'arrache-pied pour faire avancer les dossiers. Je remercie évidemment le service de l'Instruction publique, le service de la DIDU, les Ateliers et nos Finances.

Nous allons également poursuivre le renouvellement de notre charroi automobile. En effet, 7 véhicules avaient été fournis en 2019 pour les services suivants : un pour celui du Pavage, deux pour les Plantations, un pour celui de nos peintres, un pour nos électriciens, un pour la Signalisation et un pour le service des Incivilités.

Le service des Ateliers, situé rue des Osiers, doivent faire l'objet d'une rénovation profonde. L'atelier ne répond plus aux normes de qualité minimale pour garantir le bon fonctionnement de ce chaînon important dans le service à la population. En 2020, nous lancerons l'étude pour sa rénovation complète. Un budget de 600.000 € est prévu. Nous avons déjà dans le cadre du plan triennal d'investissement dédié un montant important de 5 millions d'euros pour l'année 2021.

Je viens de vous faire la présentation des lignes de forces, des chapitres forts de ce budget extraordinaire 2020, mais bien sûr, nous n'en resterons pas là ! En effet, l'entretien des bâtiments de l'administration sera soutenu entre autres par un plan d'action pour la gestion énergétique via le programme PLAGE, 80.000 euros pour le marché de services. La mise en place d'une gestion et d'une maintenance assistée par ordinateur (GMAO) : 200.000 euros, 70.000 euros pour la maintenance des toitures, 40.000 euros pour les inventaires amiantes afin de faire procéder aux travaux de désavantage, 160.000 euros dans le cadre du marché stock (4 ans) pour le remplacement des châssis 120.000 euros dans le cadre du marché stock (4ans) pour le remplacement des revêtements de sol.

Rue de l'Intendant : 500.000 euros sont prévus pour réaménager le rez-de-chaussée, rénover les sanitaires et pour remplacer le simple vitrage par du double.

50.000 euros sont prévus pour rénover partiellement notre salle des fêtes du Sippelberg

Rue du Comte de Flandre, 60.000 euros sont inscrits pour l'étude hydraulique de l'installation de chauffage et des canalisations d'eau froide.

110.000 euros pour des guirlandes lumineuses, dans le cadre de l'éclairage public. Vous avez vu que le Collège n'était pas satisfait cette année de l'éclairage qui a pu être fourni pendant les périodes de fêtes et nous devons investir pour que nos habitants se

sentent bien, y compris durant les fêtes, ce sont des moments importants et ça assure aussi la convivialité dans notre commune et la perception que les autres personnes peuvent avoir quand ils rentrent sur notre territoire.

Le domaine de Bergendal ne sera pas oublié puisque nous lui avons réservé 410.000 euros pour des travaux de réparation et de maintenance.

Le château du Karreveld et l'électricité qui sera améliorée dans la salle « La Grange » et dans la cour par la pose de câbles et de prises pour un montant de 53.000 euros.

Les sportifs seront heureux d'apprendre que les vestiaires de la Tribune 1 du stade Machtens seront rénovés pour 200.000 euros, et que nous renouvellerons cette année entièrement le terrain de football du Sippelberg pour 400.000 euros.

Les crèches subiront des travaux de maintenance de manière générale, mais Louise Lumen verra sa petite cour complètement rénovée à hauteur de 100.000 euros

Le cimetière ne sera pas oublié, puisque 30.000 euros seront dédiés à la rénovation des columbariums (11 blocs sur 24 casés).

## **CONCLUSION :**

Face à une paupérisation grandissante de notre population et de ses besoins urgents, devant des revenus insuffisants occasionnés par une croissance ralentie, ce budget 2020 a nécessité l'effort de tous pour préserver la qualité de nos services et améliorer nos infrastructures. Je peux vous dire que le Collège et moi-même avons travaillé d'arrache-pied pour vous présenter ce budget aujourd'hui et ne pas faire attendre nos services. On aurait pu faire attendre les services un mois de plus, mais on a décidé de faire le pari qu'on pouvait y arriver et on arrive, on est fier de notre travail au service des Molenbeekoïses.

Ceci étant, dans la mesure où, en 2019, certains services ou certaines activités n'étaient pas suffisamment financés, le Collège a fait le choix de maintenir l'offre de services à la population. Certes, on aurait voulu faire plus, car il y a toujours moyen de le faire. Mais nous avons préféré faire preuve d'une certaine prudence et nous donner ainsi les moyens de rendre à notre commune, progressivement et dès l'année qui vient, les moyens nécessaires à un développement harmonieux. Vous le comprenez, nous sommes dans un plan, on est toujours dans le même plan.

Ten slotte, wil ik mijn erkentelijkheid betuigen voor de bijdrage van alle gemeentelijke medewerkers die, ondanks de moeilijke context, hun uiterste best blijven doen om de bevolking kwalitatief hoogwaardige diensten te leveren. Ik wil ook de leden van het College bedanken voor hun bijdrage aan de voorbereiding van deze begroting die, zoals gezegd, soms een strenge arbitrage vereiste.

Pour terminer, je tiens à souligner la contribution de tous les membres du personnel communal qui, malgré le contexte difficile, continuent de mettre tout en œuvre pour offrir des services de qualité à la population. C'est vraiment une fierté pour nous de travailler avec une administration qui est à nos côtés, et qui travaille tous les jours malgré de grandes difficultés à rencontrer, à guider, à servir notre population en difficultés.

Merci aussi aux membres du Collège pour leur contribution à l'élaboration de ce budget qui, je le répète, a nécessité des arbitrages parfois rigoureux.

Je vous remercie pour votre attention.  
Ik dank u voor uw aandacht.

*(Applaudissements - Applaus)*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Alors malgré de beaux discours, à lire les chiffres qui sont présents dans ces documents, c'est en fait un budget sans ambition, c'est aussi un budget sans prudence. Il y a 3 mois par exemple, sous suppression des Verts, vous déclariez l'urgence climatique. On s'attendait alors à un budget qui promeuve des initiatives de réduction de consommation d'énergie, ou des primes pour la rénovation massive des logements des Molenbeekois, pour les accompagner, qu'ils consomment moins et qu'ils préservent la planète. On s'attendait aussi à des développements de l'économie solidaire de circuits courts et à l'autopsie de votre budget, en fait, c'est un désert ! Oui, il y a le double vitrage installé dans un seul bâtiment communal rue de l'Intendant. Mais il n'y a pas d'investissement à l'ordinaire ou à l'extraordinaire pour une transition, rien de plus que ce que l'équipe 2012-2018 avait prévu.

Alors nous nous réjouissons de la mise à niveau des subsides pour l'Agence Immobilière Sociale de Molenbeek, nous la réclamions, elle est là à force d'insistance écologiste, cependant ces 50.000 € sont l'arbre qui cache la forêt. A l'image des forêts australienne incendiées, comme votre collègue l'a indiqué en décembre, il n'y a aucun plan pour développer le logement public dans notre commune. En fait, il n'y a pas de vision, pas de projet. Votre budget ne prévoit aucune nouvelle habitation en dehors de ce qui a été conquis sous la mandature passée, c'est parce que PS et MR en fait ne s'entendent pas et vous l'aviez reconnu vous-même dans un article de presse, pour agir pour ce point important pour nos citoyennes et citoyens qui habitent dans du trop cher, du trop petit, du trop insalubre.

A propos d'insalubre et d'inoccupés, vous diminuez les pénalités pour le propriétaire de logements qui spéculent ou qui exploitent. Votre budget diminue leurs notes de 20 pourcents, alors que le rapport annuel qu'on a également reçu nous indique que le nombre de logements insalubres a augmenté de 20 % depuis le départ des verts, pour atteindre près de 400 habitations, 399 pour être précis, c'est étonnant de laxisme, c'est un cadeau aux marchands de sommeil. C'est pas le seul exemple en fait, moins 60 % de pénalité pour les salles de fêtes, c'est un peu étonnant alors que des riverains connaissent des nuisances dans leur quartier et qu'ils nous interpellaient il y a quelques semaines ici encore à ce sujet, moins 20 % sur les nuisances urbanistiques qui causent pourtant une dégradation de nos quartiers. Il y a une réduction d'un tiers de la taxation des stations-service. Je peux vous dire que pour peu qu'ils s'intéressent à Molenbeek, les grands pétroliers des pompes sans personnel vous remercie et ne manquerons pas de placer leurs bénéfiques supplémentaires dans les paradis fiscaux comme ils font habituellement.

Au niveau des fonctionnements quotidien de la Commune, on peut se réjouir des moyens supplémentaires pour le personnel, un personnel qui fait d'ailleurs un job indispensable avec le plus souvent une grande passion. On note que le personnel n'est pas suffisamment nombreux et on craint qu'il ne soit pas suffisamment nombreux, alors que cette année 2020, en toute vraisemblance, notre commune atteindra officiellement les 100.000

habitants. Quand on voit les files récurrentes au service Population, je ne cite qu'un exemple, on peut s'interroger, est-ce que ça suffira ? On peut en douter.

Au niveau scolaire, il n'y a en fait pas 1 € de plus pour assurer un encadrement correct lors des garderies qui se transforment petit à petit en parking, au fur à mesure de l'arrivée de nouveaux enfants. C'est pourtant fondamental et dans notre commune, un enfant n'est toujours pas égal à un enfant, ainsi les enfants des écoles non communales, même officielles ne bénéficient toujours pas de la gratuité que tout le monde appelait de ses vœux avant les élections. Contrairement à Charleroi par exemple, votre budget en fait, ne prévoit rien pour ces enfants. Il n'y a pas de soutien supplémentaire aux associations indépendantes du pouvoir politique, ce sont des associations qui pourtant sont nécessaires qui sont un contre-pouvoir nécessaire dans une démocratie, des associations qui ont été maltraitées au niveau flamand avec des répercussions aussi sur les associations locales, il n'y a même pas une indexation des structures non communales en fait, ça veut dire qu'en parité de pouvoir d'achat, en fait c'est un recul de ces aides. Je parlais encore avec une de ces associations hier matin et cette association locale m'indiquait son désespoir par rapport au manque d'intérêt de votre majorité.

On ne lit rien sur la participation, pourquoi pas réserver comme d'autres communes modernes, l'an prochain, un budget participatif pour un montant conséquent permettant de réaliser des choses demandées par les habitants dans un but pédagogique et d'appropriation des quartiers, il n'y a rien qui est prévu à ce niveau-là. Il y a quelques semaines on votait une motion contre les violences faites aux femmes et on s'attendait à trouver dans ce budget une série de projets permettant aux femmes de se sentir mieux, d'être plus prises en compte dans les difficultés et la violence qu'elles ont à subir, il n'y a en fait rien dans ce budget.

On peut se réjouir bien sûr de l'augmentation de la dotation du CPAS, mais on a fait quelques calculs et on craint que cette augmentation en fait ne suive pas l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS ou équivalent. Quand on compte l'index, les sauts barémiques, c'est logique et l'arrivée déjà d'au moins 300 bénéficiaires de revenus d'intégration sociale ou équivalent depuis 2018, c'est en fait un statu quo, il n'y a aucun projet d'émancipation en plus, qu'est-ce que vous pouvez nous dire à ce sujet ?

Lors des Sections réunies, la réunion préparatoire de ce conseil, j'avais demandé si les salaires des années suivantes avaient été calculés, et la réponse que j'avais reçue, était en fait que non, ça n'avait même pas été calculé, or c'est la principale dépense de notre commune et donc ces salaires ne sont pas sécurisés.

De la même manière, dans les documents que vous nous présentez, vous nous indiquez que vous doutez des versements de l'agence de stationnement. Trouvez-vous prudent de budgéter autant de rentrées, alors à moins que vous rendiez le stationnement illégal et dangereux de la place communale payant, et compte tenu des expériences du passé avec l'agence de stationnement, ça ne me semble pas réaliste.

Plus globalement, rien ne semble prévu pour améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes, des personnes à mobilité réduite, et pour la zone 30 généralisée, pour l'installer et réduire la vitesse des chauffards de manière plus générale, quels sont les aménagements que vous prévoyez, nous, nous nous les avons pas lus dans le budget que vous nous présentez. Est-ce que vous préparez du personnel technique supplémentaire pour réaliser ces indispensables aménagements que tout le monde appelle de ses vœux, avec quel budget plus précis, est-ce que ça fera l'objet de modifications budgétaires ?

On va encore citer une incohérence, votre collègue indique, dans la presse en tout cas, vouloir sévir contre les dépôts clandestins. Mais il prévoit les mêmes montants pour les pénalités qui visent les pollueurs.

On notera encore ceci, il semble qu'il n'y ait pas suffisamment de professeurs qui soient prévus par rapport aux nouvelles places créées. On investit énormément dans la brique, mais en fait très peu dans l'encadrement des enfants. Il n'y a aucun plan dans la propreté, plus d'un an après l'installation de la majorité, à peine a-t-on appris de la consultance, mais pas de moyens supplémentaires. Alors avec ou sans Glutton, il faut quand même rappeler que nos citoyens aspirent pourtant un des quartiers propres.

Enfin, seulement 14 mois après votre installation, vous avez déjà réussi à creuser de 1.500.000 € le résultat intermédiaire. Vous pompez déjà la même somme dans le fonds de réserve qui avait déjà été dilapidé entre 2006 et 2012, sous une majorité qui était déjà une majorité PS MR.

S'agissant des dépenses récurrentes, ça promet en fait pour la fin de la mandature. Le manque de prévoyance fait peser les risques sur les politiques futures, y compris sur le personnel et ça nous inquiète fortement.

Il y a aussi un mythe qui s'effondre, c'est celui d'une bourgmestre ou d'un parti capable d'aller chercher des subsides conséquents. En fait, le budget 2020, et le moins subsidié que notre commune ait connu depuis longtemps. Seulement 32 % de subsides sur ce budget extraordinaire, contre 44 % par exemple l'an passé. Il faut aussi noter que le contrat de quartier durable Etangs Noirs annoncé en grande pompe dans la presse, et de manière tout aussi tonitruante que les feux d'artifice du nouvel an, mais en fait non pas été obtenus. Est-ce que Molenbeek est victime d'une guerre rouge fratricide ? On peut quand même se poser la question. Dommage pour les habitants de Molenbeek ! D'autant que le personnel au service du développement urbain, talentueux, mais en fait même pas suffisant pour gérer les projets prévus pour cette année. J'en veux pour preuve le nombre de projets de l'an passé qui se retrouve dans le budget de cette année 2020, faute de personnel qui est plus les gérer à temps. Vous ne semblez pas non plus avoir prévu de professionnels supplémentaires indispensables pour gérer les nouveaux bâtiments qui seront ouverts ou encore y réaliser des activités.

En fait globalement, au budget extraordinaire, l'investissement diminue d'un tiers. C'est un peu étonnant alors que les taux d'emprunt sont particulièrement bas et que par ailleurs les besoins dans notre commune sont immenses.

Ce budget en fait ne prépare pas l'avenir, il ne donne pas de perspective, et certainement pas de perspective à qui doute d'un avenir meilleur. Nous vous appelons à vous ressaisir et à faire en sorte que les Molenbeekois aient encore envie d'habiter dans notre commune dans 10 ans.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup Monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

La première chose qui est à souligner, c'est qu'il n'y a pas d'équilibre. Dans un premier temps il y a un déficit de 4 millions d'euros, avec quelques millions qu'on va chercher dans les fonds de réserve des anciens subsides. Il y a 2.700.000 € que l'on puise

dans les réserves des subsides et ça c'est normal, mais il y a 1.500.000 € qu'on puise dans les réserves générales et entre autres pour payer cette prime de logements. Cette prime de logements, on va puiser dans une réserve qui est de 3 millions d'euros. Ça vient du précompte immobilier, les retards, avec une petite surprise qu'on a mis il y a quelques années cet argent de côté. Mais avec ces réserves on est censé ne pas payer ce qui est récurrent. La majorité précédente a annoncé cela juste avant les élections, on va donner cette prime et ils ont promis aux Molenbeekois que cette prime serait toujours là, pour couvrir l'augmentation du PRI, une augmentation critiquée aussi par le parti socialiste dans l'opposition. Le PTB la critiquée, mais je vois que le parti socialiste une fois dans la majorité à avaler sa critique est en fait un juste décidé la continuation de l'augmentation. Le problème de cette augmentation est qu'elle est poursuivie. La prime qui est donnée aux Molenbeekois, en fait il n'y a pas d'argent pour. Cette réserve sera épuisée dans un ou deux ans. Ça, c'est la réalité. Donc votre équilibre que vous présentez est en fait déjà un déficit et annonce les déficits du futur. Par ce que ce petit pot de réserve que vous allez puiser pour payer la prime de logements, elle s'est puisée. Donc pour continuer cette mesure, l'année prochaine ou l'année d'après, vous devrez chercher les 1 millions d'euros. Je veux donc juste mettre en relief que l'équilibre, c'est du paravent, c'est du saupoudrage. Pour le futur, on annonce les déficits, parce qu'en fait, c'est déjà caché aujourd'hui.

L'ancienne majorité était la majorité de la gratte, la nouvelle majorité elle ne change pas. Je vais vous donner les chiffres. La fiscalité, la somme de toutes les taxes, elle a augmenté de 2.600.000 €. C'est pire qu'avant. On a eu ce débat au conseil communal passé, sur les choix que vous auriez pu faire dans les taxes. Le PTB a défendu des taxes progressives qui font peser les charges sur les épaules les plus larges et regardons dans les faits ce qui se passe dans le budget de 2020 comparé au budget adapté, donc le dernier compte 2019. Il y a une baisse prévue de la taxe contre les spéculateurs de terrains non construits, 170.000 € en moins. Il y a une baisse de la taxe sur la non occupation et l'insalubrité, moins de 280.000 €. Une baisse de la taxe sur les bureaux, moins de 208.000 €. Il y a une baisse sur la taxe sur les banques, moins 15.000 €. Il y a une des sur les pompes à essence, moins 49.000 €. Et puis, le débat qu'on a eu la fois passée, vous avez ouvert le droit à la prime de logements aux multi propriétaires, notre parti s'est opposé à cela, on l'a critiqué, on vous a présenté un amendement et vous l'avez refusé. Le coût annoncé de ce refus, ces 200.000 €, un cadeau aux multi propriétaires. Je vous fais la petite somme, un cadeau à ceux qui devraient porter les plus grandes charges de 927.000 €. Ça, c'est la réalité.

Alors, de l'autre côté, regardons qui doit payer plus, parce que si vous avez 2.600.000 € de taxes en plus et que vous donnez 900.000 € de cadeaux, quelqu'un doit payer la différence. Alors, PRI plus 2.000.000 €, IPP 640.000 € en plus, et là je pose la question, je pense que Madame la Bourgmestre sa phrase exacte était que l'IPP, on ne va pas y toucher cette année. Les motocyclistes, 11.000 € en plus. Les marchés et les brocantes, je vous signale que ce ne sont pas les multinationales, 185.000 € en plus, les documents administratifs, c'est 50.000 € en plus, la somme de tout cela, c'est 2.800.000 €. Ça, c'est la réalité.

Qu'est-ce qui manque, on pensait qu'on allait diffuser le conseil communal cette année. Les chiffres ne sont pas si détaillés, mais j'ai demandé à la bourgmestre, les investissements nécessaires pour réaliser, peut-être surprise que ça va se faire, je pose la question.

Il manque aussi le bureau d'éthique et de transparence, première mesure annoncée quand vous avez signé votre accord de majorité.

L'état du logement, c'est vraiment terrible à Molenbeek. Pour l'inspection des logements, on devrait multiplier les moyens. Je n'ai pas entendu de renforcement de l'inspection des moyens. Vous pouvez me corriger si je me trompe.

Pour entretenir les bâtiments, on pourrait créer une régie technique. Parce que vous avez beaucoup de plans, mais après bien savoir avec quels moyens techniques et humains ? Parce que je tire les leçons du Logement Molenbeekois, être capable de manier de trois grands chantiers, ça nécessite une équipe. J'aimerais bien entendre qu'elle investissements nécessaires pour avoir dans nos propres services des gens capables de gérer les travaux.

Alors le plan anti discrimination décidé par l'ancienne majorité avec la possibilité pour les gens de déposer des plaintes au guichet, disparu, il n'existe plus, est-ce qu'on doit réintroduire ce plan ? Est-ce que ce plan est disparu dans la nature ? Je ne sais pas.

Ensuite, au niveau de la propreté, j'ai entendu quelques trucs mais vu l'état des choses, je pense qu'on pourrait faire mieux.

Je vais juste me concentrer encore sur l'enseignement et ensuite mon collègue va encore creuser un tout petit peu le personnel.

Je pense que l'effort le plus important de la majorité c'est vraiment le bâti. Le bâti était vraiment dans un état pénible, les enfants dans des espaces trop étroits, parfois pas très vivables, il faut le dire, des écoles sans préaux, des écoles sans cantines, des écoles sans salles de gym. J'en profite parce qu'il y a des gens, des gamins qui aujourd'hui, par manque de salle de gym, doivent se taper des entraînements et des cours de gym, dans ce froid-ci, des petits gamins, sur les terrains de foot à l'extérieur, ça c'est la réalité. Donc je salue vraiment l'investissement de cette majorité sur le bâti. Mais alors je voudrais savoir, la réalisation est ambitieuse, avec quels moyens, quelle équipe pour tenir cela ?

Le financement actuellement, je peux me tromper, je ne suis pas un grand expert en comptabilité mais dans le plan triennal d'investissement qui est dans le BOS, le montant des subsides pour ces travaux est petit, je crois. Ce sont vraiment de toutes petites sommes. Sur 9 millions, presque 10 millions, je pense que la subsidiation c'est moins d'un demi-million.

J'aimerais donc savoir quel est votre plan pour aller chercher cet argent, ou, si on fait un emprunt, quelle est la marge, quelle est la conséquence de cet emprunt ? Je ne suis pas contre les emprunts, je trouve que c'est important.

Je vois qu'il y a des subsides au niveau des communautés qui se sont libérés normalement pour entretenir, est-ce qu'on a des plans concrets là-dessus ? Je voudrais l'entendre.

Pour finir, la qualité à l'intérieur de ces écoles et de ces bâtis. Et là je dois dire, vous parlez d'un pool de 10 personnes si j'ai compris et que cela vaut 400.000€, peut-être que je me trompe, j'ai essayé de vite noter mais je peux me tromper, les 10 personnes vont peut-être juste être suffisantes pour garantir que les classes aient un enseignant tout le temps. Juste ça, je ne pourrai même pas encore promettre que cela va augmenter la qualité réellement. Evidemment, quand il y a des fonctions spécifiques, oui, mais les absences sont énormes et je pense que les efforts pour un pool doivent être plus grands. Le PTB avait fait une proposition avec aussi une proposition justement pour financer cet investissement dans le personnel pour augmenter l'encadrement réel, pas juste pour boucher des trous, les absences, les maladies mais vraiment pour augmenter l'encadrement réel dans les classes.

Et ce coût, c'était effectivement de le faire porter justement dans toutes les taxes qui dans votre plan sont en fait diminuées alors que vous avez promis, entre autres, je pense

que c'était la taxe sur les logements inoccupés que vous avez promise, que vos administrations avaient calculée parce qu'il y avait un changement de calcul sur la surface vis-à-vis du nombre de mètres de façade - 'Oui on est sûr, on va même lever plus' - et là je ne comprends pas, la prévision est moindre. On nous a vendu que ça allait être plus et vous budgétisez moins.

Alors, franchement, votre cadeau aux multipropriétaires de 200.000€, le PTB propose de le mettre dans l'enseignement. Votre re-calcul de cette taxe d'inoccupés, revenez en arrière, vous avez encore le temps. Franchement, 280.000€, vous pouvez encore, vous pouvez presque doubler votre investissement dans le pool des enseignants. Deux mesures, pas mille, deux mesures qui permettent de doubler vos efforts dans l'enseignement, au niveau du personnel à engager, ça c'est le choix que le PTB voudrait soumettre ici.

Et je n'ai encore rien sur la progressivité des taxes qu'on pourrait encore ajouter, vous avez promis, vous avez suggéré qu'on allait augmenter la taxe sur les agences de pari, mais bon, les taxes sont tellement petites qu'augmenter 9.000€ à 50% c'est n'est que 4.500€, c'est petit, mais même cette promesse du conseil passé vous ne la tenez pas. Je dois dire que les promesses que cela allait être une augmentation, c'est devenu une baisse. La promesse de la continuité, je vois que ce n'est pas une continuité, c'est une hausse, et surtout une hausse pour les gens et une baisse pour les propriétaires de terrains, de logements inoccupés, des choses comme ça. Donc ça c'est le choix que cette majorité propose aujourd'hui au conseil communal et on va voter contre.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

Ik geef het woord aan de heer Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Je vais être plus court.

Je vais dire un mot sur la politique du personnel. Vous avez parlé des nominations, au niveau E, de promotions, OK très bien, mais lorsqu'on voit les chiffres du personnel statutaire, qu'on voit par exemple dans les recettes et dépenses générales, on voit le personnel statutaire, la somme, c'est 6.406.700 €, on voit une évolution qui est plus ou moins une indexation tandis que pour les contractuels on voit qu'il y a une augmentation, une réelle augmentation.

Je ne comprends pas très bien, on parle de statutarisations donc on s'attend à ce que le personnel statutaire prenne une plus grande part mais en fait ce sont les contractuels qui coûtent, qui augmentent plus que les statutaires.

Ma question est : quelle est votre politique en la matière ? Est-ce que les statutaires qui partent sont remplacés systématiquement ou est-ce qu'il n'y a qu'une partie ? Dans votre déclaration politique vous parlez de statutarisations mais est-ce que cela concerne seulement les niveaux E ou est-ce que cela concerne tout le monde ? Merci.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

## **M. Vossaert :**

Merci, certains de mes collègues ont déjà mis en avant un certain nombre de constats pour l'exercice actuel mais je pense qu'il faut pouvoir se projeter à plus long terme. Dès que nous avons un débat sur le budget, oui ça peut amener des critiques sur des points de vue, des actions que vous allez prendre ici et maintenant mais qui auront des répercussions et je pense directement à votre phrase disant : voilà, on est dans un exercice d'équilibristes, on a essayé de faire tout ça dans un délai très serré. Moi je vous avoue que j'aurais préféré que vous reportiez alors les échéances si c'était pour nous présenter un budget si alarmiste pour les années qui viennent parce que je me souviens qu'en 2015, quand on a eu cette situation de voir cette commune qui était quasiment en état de faillite, on avait vu le déficit qui s'était creusé d'année en année, et j'ai l'impression qu'on ne tire pas les leçons du passé. C'est-à-dire que, comme certains l'ont rappelé, on va devoir réparer, combler un déficit qui est creusé par des moyens, je ne dirais pas extraordinaires, mais des moyens de fonctionnement, un budget de fonctionnement, et c'est ça qui est inquiétant.

Le message de la statutarisation du personnel, de travailler à améliorer les qualités de travail, des conditions de travail pour le personnel, c'est quelque chose qu'on peut entendre bien entendu, ce qui est logique parce qu'il y a une augmentation de la population, il y a, on le sait, des files, certains l'ont rappelé, devant les services de la population et ça ce n'est pas une image qu'on peut donner. Et puis, derrière c'est un service public qui ne doit pas être mis comme ça en question mais il faut clairement trouver d'autres moyens pour financer ces politiques et qu'on ne puisse pas aller les grever sur d'autres comme ici.

Je parlais du budget de fonctionnement, on a parlé du fonds de réserve, on parle de 1.100.000 €, ce qui est important et l'effort qui avait été entrepris ne devrait pas au final être mis de côté parce qu'on n'a pas pu anticiper et c'est peut-être là le moment de tirer la sonnette d'alarme.

Au début de la législature, vous avez parlé d'aller chercher des sources de financement, notamment dans votre accord de majorité vous avez parlé de renforcer votre service de subsidiation, vous annoncez même déjà un appel à candidatures pour un subsidiologue. Je pense que clairement il y a matière à faire avancer le schmilblick à ce niveau-là parce que sans cela la commune sera de nouveau dans une situation de grande difficulté financière. On a vu l'impact parce que ce que Dirk De Block disait par rapport à ce budget de primes, prime pour les mono-propriétaires qui est étendue maintenant aux multipropriétaires. Moi, j'annonçais déjà ce risque de naviguer à vue par rapport à ce budget primes et que d'année en année on augmente l'enveloppe. Alors évidemment, on voit qu'il y a une augmentation à un certain moment mais je crois que si vous avez lu la presse aujourd'hui, on faisait un peu l'état par commune de l'impôt et on voyait qu'à Molenbeek c'était, depuis 1993, une augmentation de 34%. Donc on sait très bien que pour l'ensemble des communes à Bruxelles il y a une augmentation qui s'est faite mais ici à Molenbeek, quand on a eu une augmentation en 2014, 2015, de ces 17% je pense que derrière l'idée, l'objectif qu'on nous avait fixé c'était le refinancement de la commune et ce n'est pas de creuser son déficit. C'est là où il faut faire attention maintenant, est-ce que ce budget primes est maîtrisé ? Vous indiquez que vous allez même ouvrir son champ à d'autres, à un autre public, je le dis encore une fois, c'est alarmant, c'est critique, il faut faire attention à cela, je tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme parce que je ne pense pas qu'on maîtrise cette dépense.

Et cette dépense, on peut aussi comprendre qu'elle aurait pu se faire dans d'autres types d'investissements même si on peut saluer votre intention, votre volonté de mieux équiper nos écoles, de faire en sorte qu'on puisse améliorer le quotidien de nos enfants dans ces écoles, tant au niveau des sanitaires, des réfectoires, des salles des classes etc....ça

c'est très bien, mais je vais re-sonner, tirer la sonnette d'alarme sur un autre point, c'est que souvent dans ce budget extraordinaire.

Par rapport à l'investissement, il y a une part de subsidié qui est moins importante, on l'a dit, par rapport aux années précédentes. Donc il y a quand-même un risque de ne pas pouvoir réaliser vos projets, de ne pas pouvoir réaliser une partie de vos priorités à l'extraordinaire et on pense ici à toutes les bonnes idées, initiatives que vous nous avez mentionnées, madame la bourgmestre, parce que c'était assez interpellant, il y avait la stratégie de l'incident, on essayait, c'était un peu la stratégie de l'incident, ici vous avez été un peu longue, est-ce que ce n'était pas une tentative de nous endormir à un moment mais je dirais qu'ici...

**Mme la Présidente :**

J'espère quand-même, moi j'avais l'impression que vous étiez tous assez attentifs et réceptifs.

**M. Vossaert :**

Ce que je voulais dire par là c'est que vous nous avez cité une série de projets - je vais un peu élever la voix, ça va peut-être te réveiller Jamal - c'est que j'étais très calme, c'était la stratégie, on n'a pas le même ton, on a une autre manière de dire les choses mais je pense que, je ne voulais pas être aujourd'hui dans la caricature, je ne voulais pas, je voulais juste poser quelques actes, pourquoi ? Parce que, j'annonce déjà que pour l'ajustement budgétaire en fonction des comptes, là on verra une série de points sur lesquels il faudra peut-être revoir la copie parce que franchement, quand on site une série de projets, même en infrastructures sportives, vous avez parlé d'une série, le renouvellement d'un terrain synthétique, du fait d'investir au stade Machtens, que ça pouvait être bien accueilli par certains membres du conseil communal, je pense que ce n'est pas que pour nous qu'on le fait, c'est surtout pour les jeunes qui pratiquent tous les jours, justement, on n'est pas là-dedans, on est justement ici en train de se poser la question de comment on va financer à long terme nos politiques, nos investissements et je pense qu'en termes de subsides on a franchement matière à s'inquiéter parce qu'une série de projets que vous annoncez ne sont pas garantis, vraiment pas, et donc on verra dans quelques temps.

C'est comme par exemple pour la redevance stationnement, on voit très bien que dans d'autres communes il y a le souci de la perception, je me demande si vous allez ou si vous avez tenu compte de cette obligation de perception et que dans l'exercice à l'initial et dans le budget constaté, on n'est pas un peu en décalage avec les chiffres annoncés ?

Je terminerai sur un point, c'est que je trouvais qu'à l'époque on critiquait beaucoup, et vous étiez les premiers à le dire avec moi au conseil communal quand vous étiez dans l'opposition, c'était comment refinancer la commune. Ce n'est pas que par le subside, c'est aussi par, et pas que pour la taxation, c'est aussi comment on redéveloppe l'économie locale. Et je trouve que c'est assez absent dans votre présentation ici au budget, on ne voit pas grand-chose. A l'époque je critiquais le fait qu'on n'avait pas présenté un plan de développement économique local ou qu'il était arrivé tardivement -tout-à-fait, trois mois avant les élections. Alors je me demande si maintenant vous vous basez sur ce plan uniquement, est-ce qu'il n'y a pas d'autres ambitions ? Il y a peut-être d'autres choses à faire. Quand je vois, il y avait dans votre note de politique générale un plan marché avec l'idée de créer une identité forte autour des marchés, autour de nos petits commerces etc....quand je vois que la taxation augmente justement pour les marchés, je me demande si on n'a pas envie de les faire fuir, on n'a pas envie de les faire changer de commune. Ce sont des éléments qui m'interpellent quand je sais que dans votre présentation vous n'avez même pas fait

référence à ce plan économique, ces idées de soutien aux petites et moyennes entreprises, qui est une manière de financer notre commune.

Puis, un élément d'actualité, c'est Rajae qui en a parlé dans sa question, c'est la lutte contre le trafic de drogues. Je pense que c'est un fléau dans notre commune, on a vraiment des leviers, je ne dirais pas uniquement locaux, on peut le faire en partenariat avec la région mais ça aussi, je trouvais ça assez absent dans votre présentation et je trouvais qu'il n'y avait pas, vous avez parlé d'une augmentation de la dotation de la zone de police de 3%, est-ce que ça ne peut pas aussi faire partie de vos objectifs, quand on pense à cette augmentation, est-ce que dans le cadre de cette augmentation on ne pense pas aussi à ce pan important comme la lutte de trafic de drogues ? Je pense que cela fait partie des éléments, des indicateurs pour revoir un peu ou augmenter notre qualité de vie à Molenbeek, c'est qu'on puisse lutter efficacement contre ce fléau dans notre commune. Je trouvais que c'était assez absent dans votre présentation.

Je vais voter contre ce budget mais je pense qu'il y a des éléments positifs, vous allez soutenir la MAIS, vous avez des ambitions par rapport à l'infrastructure scolaire, il y a une envie de développer l'infrastructure sportive mais je trouve qu'il manque des accents par rapport à l'économie locale, des accents par rapport à la bonne gestion, à la rigueur budgétaire. Je pense que tout ça nous amène à beaucoup de prudence, en tous les cas je tire la sonnette d'alarme pour les années à venir et je vous donne déjà rendez-vous à l'ajustement budgétaire parce que je pense qu'on devra revoir, en tous les cas vous devrez revoir votre copie. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Vossaert.

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Merci madame la présidente.

Vous allez être tous contents parce que je vais vous proposer des moyens de faire des économies, pas beaucoup, mais certaines communes ont permis à des publicitaires de payer les décorations de Noël. Pourquoi ne ferait-on pas ça finalement ? On aurait de belles décorations et ça ne nous coûterait rien.

J'ai quand-même aussi une petite remarque à faire. J'ai lu quelque part que pour installer une zone 30 efficace, ça coûte un million par km et je me suis dit en voyant le chiffre annoncé que ce n'était pas vraiment ce qui était prévu pour le budget, ni pour cette année ni probablement pour les années suivantes. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci madame Evraud.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la présidente.

Comme vous le savez, chers collègues, un budget c'est le reflet des visions politiques.

En relisant les documents, en relisant les différentes dotations qui sont faites, on se rend compte finalement que cette majorité n'a aucune vision politique, véritablement aucune par rapport à de nombreux engagements qui ont été pris.

D'abord, quand le parti socialiste était dans l'opposition, et ça a été rappelé par plusieurs de mes collègues, on a dénoncé cette fameuse rage taxatoire, on nous avait appelé la majorité de la gratte, n'est-ce pas monsieur De Block ? Et on constate ici, de manière générale, que les molenbeekois vont être impactés par à peu près deux millions d'euros d'impôts et de taxes diverses, ça a été rappelé par mon collègue, je ne vais pas revenir là-dessus. Je ne dis pas 'à bas les taxes', mais néanmoins soyez cohérente avec vos propos, vous avez promis durant la campagne électorale que vous alliez offrir le paradis sur terre au molenbeekois et qu'est-ce qu'on constate ? que vous leur proposez un début d'enfer, d'ailleurs chaque nuit de la Saint Sylvestre, ils connaissent des moments qui s'approchent de ces...

*(On entend beaucoup de commentaires - Men hoort heel wat commentaren)*

### **M. El Khannouss :**

... j'y reviendrai, non ce n'est pas Francken, je parlerai après les tapis rouges, on y reviendra.

Je vais, chers collègues, vous donner mon sentiment profond par rapport à cette analyse de ce budget et par rapport à de nombreuses priorités qui sont celles de la population.

Je vais commencer par un point qui nous touche tous et qui nous intéresse à un plus haut point, c'est celui de l'enseignement. A la vue des chiffres qui nous sont proposés aujourd'hui et au vu de la catastrophe que connaissent certaines de nos écoles, pas plus tard qu'il y a quelques jours j'ai rencontré une délégation de parents d'une certaine école communale, d'ailleurs j'aurai l'occasion de revenir vers vous, madame la présidente qui est aussi la bourgmestre en charge de l'instruction publique, pour vous dire que dans votre budget, vous savez très bien que de nombreuses écoles, des classes sont laissées livrées à elles-mêmes parce que les profs qui sont en maladie ne sont pas remplacés. Vous vous étiez engagée à pouvoir créer une espèce de cellule mobile qui allait pouvoir remplacer ces profs. Pas plus tard qu'il y a deux jours j'ai rencontré des parents qui pendant trois à quatre semaines, leurs enfants n'ont plus de professeur, n'ont plus de professeur de néerlandais et je souhaiterais savoir, au vu du budget qui a été, je dirais immunisé, qui n'a pas connu d'évolution, en tout cas dans la présentation que vous nous faites, qu'est-ce que vous avez prévu par rapport à cette..., je termine, si vous le permettez, vous aurez l'occasion de me répondre toute à l'heure – je disais tout simplement, je souhaiterais savoir, par rapport à ces urgences, et c'est en phase aussi par rapport aux problèmes que nous connaissons avec une certaine jeunesse, vous savez, nous avons des jeunes qui connaissent des décrochages scolaires, mais il ne faut pas nécessairement en vouloir aux parents, c'est aussi notre responsabilité en tant que gestionnaires de nos écoles qui font que nos enfants, à un moment donné, dans la mesure où ils n'ont plus d'encadrement spécifique, dans la mesure où ils sont laissés livrés à eux-mêmes connaissent ce fameux décrochage. Donc c'est une responsabilité partagée et aujourd'hui c'est vous qui assumez la responsabilité de la gestion de l'instruction publique et nos écoles, en tout cas certaines, connaissent une gestion catastrophique. Et donc je vous invite à me dire ce que vous comptez faire concrètement par rapport à ce problème d'encadrement des élèves durant l'absence justifiée

pour maladie ou pour autre chose des professeurs et parfois de professeurs de néerlandais où le besoin est criant ?

J'ai parlé de l'enseignement, je continuerai dans cette voie-là. Vous savez, nous avons tous été ici très surpris, d'abord de l'espèce de supercherie que vous nous avez présentée à travers la gratuité de la garderie. Vous êtes venue ici pendant quelques années, vous nous avez attaqués en disant que la majorité a instauré la garderie payante, puis on vient avec des petites mesurette où on propose la gratuité durant l'heure de midi. On oublie de dire que la gratuité pour les enfants dont les parents bénéficient du CPAS de 50 cents par jour et ici qu'est-ce qu'on constate ? C'est que cette gratuité, finalement, les molenbeekois qui fréquentent nos écoles communales n'y auront pas droit, il n'y a pas de gratuité pour la garderie, la garderie de l'après-midi, on continue juste à leur offrir la gratuité de l'heure du midi qui, je le rappelle, ne pèse pas très lourd par rapport au montant global que doivent déboursier les parents pour l'ensemble de la facture garderie en dehors des heures de cours. Cette garderie gratuite, madame la bourgmestre, vous savez que nous sommes tenus par un cadre légal qui nous impose de pouvoir l'offrir aussi au réseau libre étant donné que les écoles du PO communal en bénéficient. Je souhaiterais savoir si dans ce budget-ci vous avez prévu éventuellement, dans les mois qui viennent, lorsque nous allons parler de réajustements, prévoir cette gratuité, offrir en tout cas, compenser la gratuité pour les écoles des réseaux libres de notre commune ?

Enfin, je vais aborder un sujet qui me tient à cœur. Comme vous savez, ces dernières années nous avons essayé de moderniser la gestion de Molenbeek Sport. Molenbeek Sport est un outil essentiel pour l'épanouissement de nos jeunes, de nos sportifs. Nous avons une des infrastructures les mieux dotées en région bruxelloise et cette modernisation m'a poussé à l'époque, lorsque j'avais des responsabilités, à lancer une procédure de reconnaissance dans le centre sportif local, ce que nous avons obtenu et cela permettrait, pour ceux qui ne le savent pas, d'obtenir deux équivalents temps-plein et demi pour pouvoir mieux gérer et mieux encadrer cette infrastructure. Je ne vais pas rappeler ici les nombreux débats que nous avons eus quant à la pertinence d'un projet qui, je pense, en tant que personne soucieuse de bonne gouvernance, de bonne gestion, qui est cette fameuse régie que nous avons mise sur pieds qui, je le rappelle, chers amis, a coûté 80.000 € au contribuable et qui normalement, si vous étiez soucieux de ne pas politiser tous les projets faits par les autres et faire en sorte de ne vous intéresser qu'à l'intérêt général, c'est de pouvoir faire en sorte que cette fameuse régie puisse enfin voir le jour. Cette régie, je le rappelle, elle permettrait chaque année de ramener au sein du budget de Molenbeek Sport l'équivalent de 200.000 € à 300.000€ qui est tout simplement le fait qu'on récupère la TVA sur les nombreuses dépenses que nous faisons en matière énergétique et en matière d'investissement dans les infrastructures. Donc je souhaiterais savoir où en est cette fameuse régie qui est un projet clé sur porte que nous vous avons offert, donc finalement, vous devez juste le mettre en œuvre et couper les rubans ? Aujourd'hui il n'y a rien qui bouge dans ce dossier-là, je voudrais savoir, et je m'adresse ici évidemment à l'échevin du Sport qui est censé gérer ce dossier, et je le suis avec l'échevin des Finances, de savoir où on en est et quand est-ce que concrètement cette structure va pouvoir voir le jour et pouvoir faire en sorte que l'Asbl Molenbeek Sport mais aussi indirectement les nombreux clubs sportifs qui en bénéficient puissent voir leur condition améliorée par ces retours financiers qu'on pourrait avoir lorsque ceci sera opérationnel ?

Un autre sujet, chers collègues, qui me tient à cœur, et je fais le lien aussi avec l'enseignement, je fais le lien avec les problèmes que connaissent les molenbeekois durant certaines périodes de l'année, en plus avec une certaine jeunesse. Molenbeek malheureusement, vous le savez, depuis à peu près un an, nous sommes le numéro 1 du taux de chômage le plus important en région bruxelloise. Nous avons dépassé Saint Josse, il y a toujours cette concurrence entre Molenbeek, Saint Josse et Schaerbeek et aujourd'hui, avec cette situation socio-économique que connaît notre commune, nous avons le pompon,

nous avons la première place sur le podium. Et alors, qu'est-ce que je constate ? C'est qu'en matière de dotation pour les structures de première ligne qui s'occupent d'accueillir et d'accompagner les demandeurs d'emploi, je pense ici à la Mission Locale et à Molenbeek Formation, je vois ici aussi de nombreux que nous mettions sur place les années précédentes, je rappelle qu'en 2018, 188 molenbeekois ont pu trouver du travail grâce au travail effectué par le service emploi de la commune qui travaillait main dans la main avec la Mission Locale et Molenbeek Formation. Je constate qu'il n'y a aucun moyen supplémentaire qui est alloué à pouvoir aider les demandeurs d'emploi, je souhaiterais savoir ce qui est prévu durant ces années pour pouvoir aider le molenbeekois à mieux se former et à mieux intégrer le marché de l'emploi ? Simplement en analysant les mouvements budgétaires et les projets qui ont été initiés, pas un seul projet n'a vu le jour en 2019. Je souhaiterais enfin savoir si en matière d'emploi nous allons sortir de ce sommet, de cette léthargie pour pouvoir s'occuper enfin des demandeurs d'emploi de notre commune ?

Le développement économique, mon collègue Michaël Vossaert s'est longuement exprimé sur cette utilité, ce besoin. C'est vrai qu'à l'époque j'ai sorti mon plan de développement économique que j'ai eu le plaisir de vous présenter dans cette salle, d'ailleurs qui a été je pense approuvé par l'ensemble des personnes qui étaient présentes, j'étais arrivé avec du retard mais ce retard peut s'expliquer. Ceci dit, il a le mérite d'avoir existé et il y avait une série de mesures concrètes qui étaient proposées pour dynamiser l'économie locale à travers la création des associations de commerçants, à travers la création d'une structure faîtière dotée de 70.000 € pour pouvoir justement coordonner l'ensemble des actions et travailler main dans la main avec les associations de commerçants dont certaines font un travail remarquable, je pense ici évidemment à celle du Molenbeek historique et celle du quartier Maritime. Qu'est-ce que je constate ? C'est que les moyens financiers alloués à ces structures n'évoluent pas du tout, c'est vrai qu'on défraie la chronique. Et on l'a vu, et je viendrai tout à l'heure avec mon interpellation sur la manière de fonctionner, madame Evraud, vous avez proposé une idée qui mérite je pense d'être étudiée, de voir un peu comment est-ce qu'on peut faire porter le poids des décorations de Noël par rapport au secteur privé, des publicistes ou que sais-je mais trouver des moyens alternatifs et ne pas choisir des moyens qui sont illégaux comme ceux qu'on a connus pour pouvoir accueillir des tapis rouges ou un certain éclairage alors que je rappelle que l'éclairage à Molenbeek coûte chaque année, je parle de l'éclairage festif, plus de 80.000€ aux contribuables molenbeekois et donc il y a eu là, mais j'y viendrai tout à l'heure dans mon interpellation, je pense une dérive grave qu'il faut souligner, de faire en sorte évidemment qu'elle ne se reproduise plus parce qu'elle a quand-même fini par coûter un peu moins de 30.000€ aux contribuables molenbeekois, c'est évidemment inacceptable.

Je constate aussi que dans les moyens que vous proposez en matière d'investissements pour moderniser notre administration, je ne vous cache pas que je suis chaque fois choqué que les molenbeekois m'interpellent pour me dire qu'ils sont devant la commune depuis 5h du matin pour attendre leur tour, attendre une personne d'origine étrangère, on se croirait presque dans un des pays du tiers-monde et je voudrais savoir si vous avez prévu des moyens pour augmenter le personnel et enfin permettre de pouvoir accueillir dignement les molenbeekois pour qu'ils puissent entreprendre leurs démarches administratives ?

Vous avez évoqué, ici on a parlé d'une augmentation d'un montant de je ne sais plus, 140.000 €, de 200.000 € pour les marchés et brocantes. Monsieur l'échevin des finances, je souhaiterais savoir si cette augmentation va impacter directement les maraîchers de notre commune ? Est-ce que les maraîchers qui viennent faire vivre notre économie locale et offrir des produits de première nécessité aux molenbeekois le mardi sur la place de la Duchesse et le jeudi dans le Molenbeek historique, est-ce que les maraîchers vont voir leur facture augmenter avec cette augmentation de recettes qui est prévue ?

Et enfin, chers collègues, j'ai un sujet qui me tient évidemment à cœur et ça fait écho aussi à mon interpellation que je vais développer tout à l'heure. On a beaucoup annoncé après les affaires qui ont défrayé la chronique et qui ont sali l'image du monde politique, créer justement ce fameux bureau d'éthique et de bonne gouvernance, madame la bourgmestre, c'est à vous que je m'adresse, je voudrais savoir si vous comptez oui ou non mettre en place ce bureau ? Est-ce que vous avez prévu un financement et comment est-ce qu'il va fonctionner et qui va le gérer ? Evidemment il ne faut pas être en même temps juge et parti, et je voudrais savoir qui va le gérer.

Et je conclurai, madame la bourgmestre, en vous demandant pour les années futures, par rapport au budget qui nous est présenté : ce serait quand-même plus utile d'organiser de manière beaucoup plus participative en faisant en sorte qu'on ne reçoive pas des amendements en séance, qu'on puisse avoir tous les documents dans un délai raisonnable et, de préférence, je pense à un document papier, qu'on puisse réunir l'ensemble des conseillers et que dans le cadre d'une section réunie où il y a vraiment une démarche pédagogique comme le faisait d'ailleurs jadis Karim Haouari, l'échevin des finances, que l'ensemble des gens qui composent ce conseil communal puisse comprendre tous les enjeux de ce budget et ne pas avoir plic-ploc comme ça des documents qui nous sont envoyés ou qui sont déposés sur la table comme on a pu le voir aujourd'hui, pour..., monsieur, je ne vous ai pas adressé la parole, je m'adresse à la présidente...

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss, j'ai l'impression que vous étiez en train de terminer, si on peut terminer.

**M. El Khannouss :**

Voilà, madame la bourgmestre, et j'espère que les nombreuses questions que j'ai posées vont faire en sorte que je puisse avoir des réponses précises. En vous remerciant bien évidemment.

**Mme la Présidente :**

Merci pour vos questions.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci madame la bourgmestre.

Quel honneur de prendre la parole après monsieur El Khannouss.

Moi je suis tout-à-fait d'accord avec la dernière remarque de monsieur El Khannouss, il faut de bonnes sections réunies bien préparées. Mais encore faut-il être présent et à ma connaissance lundi vous n'étiez pas là, je pense, sauf si, comme il n'y avait pas beaucoup de gens de l'opposition, je sais qui était présent ou pas, je pense qu'il y avait monsieur Hassan, il y avait Dirk, les habitués et donc, d'ailleurs ça se voit, j'ai vu le petit papier qui a glissé de l'arrière du banc vers monsieur El Khannouss concernant l'enseignement. Ah il n'est déjà plus là, zut, j'avais une autre remarque à faire, on va me traiter de lâche si je fais cette remarque. Je voudrais simplement dire tout-à-fait gentiment, amicalement et fraternellement parce qu'il faut que je respecte le ROI, c'est mon collègue, il a été échevin douze ans je pense, de l'économie, de l'emploi, des sports, demander à l'échevin des sports actuel de venir avec un projet de régie alors qu'il est en place depuis un an, un an et

quelques mois. Je pourrais entendre cette remarque mais venant de quelqu'un qui a voulu présenter sa régie un mois avant la fin de ses fonctions ici au conseil communal, deux semaines même parce que je suis encore généreux quand je dis un mois, deux semaines avant de quitter ses fonctions d'échevin alors qu'il a été échevin douze ans et échevin des sports six ans, c'est un peu rigolo, on va dire ça comme ça.

Néanmoins, ça me fait un peu rire quand j'écoute l'opposition, elle n'est plus ce qu'elle était. Quand j'entends l'opposition, il y en a certains qui trouvent que les taxes ne sont pas assez élevées et puis il y en a d'autres dans l'opposition qui trouvent que les taxes, il faut les diminuer. En tout cas, mettez-vous d'accord, moi à la rigueur ça me rassure, je serais membre du collège, je serais rassuré d'entendre l'opposition qui d'ailleurs, c'est un peu comme la confiture et la culture, au moins on en a au plus on l'étale, comme on n'a pas grand-chose à dire, certains qui trouvent qu'il faut augmenter les commerçants, augmenter les taxes pour les habitants, d'autres qui disent qu'il faut diminuer, donc c'est incompréhensible, vraiment. Mais ça veut dire que finalement la majorité est dans le bon, est dans la prudence, est dans la raison puisqu'elle n'a décidé d'aucune nouvelle taxe, pour vous, d'aller chercher des petits chiffres comme ça, vous ne savez même pas lire un budget, vous allez chercher des petits chiffres comme ça plic-ploc et vous faites dire tout et n'importe quoi à des chiffres, et je sais de quoi je parle, moi j'ai été des deux côtés, j'ai été dans la majorité, j'ai été dans l'opposition, j'ai été dans le collège, je me suis bagarré pour augmenter les budgets, je sais ce que c'est, quand on dort on n'augmente jamais son budget quand on est échevin.

Donc c'est un peu comique mais c'est rassurant parce que ça veut dire qu'au moins dans cette majorité peut-être qu'on est dans le bon.

Le seul qui a fait des propositions constructives, c'est Dirk, je ne vais pas lui retirer ça, il a fait quelques propositions intéressantes qui ressemblent un peu à Zelzate, la seule commune du royaume où le PTB a accepté d'être dans la majorité, avec le SPA, avec les socialistes flamands, sinon le PTB il refuse d'aller au pouvoir partout, il donne des leçons, il n'y a qu'à, il faut, etc....vous savez, venez dans la majorité, acceptez surtout que, je le rappelle, j'étais sur les bancs de l'opposition, tu étais seul dans l'opposition mon petit PTB, courageux etc., aujourd'hui vous êtes sept, pardon, vous êtes six, pour l'instant, venez dans la majorité, faites honneur aux électeurs qui ont voté, dans la majorité c'est là qu'on décide vraiment des choses, c'est là qu'on travaille sérieusement et c'est là qu'on peut vraiment imprimer une politique.

Je vais revenir à cette politique justement. Il y en a certains qui mélangent, comme vous ne savez pas lire un budget, vous faites le procès de la majorité. Vous n'êtes pas ici dans l'évaluation de la majorité. Intellectuellement parlant, on ne peut pas évaluer la majorité aujourd'hui, c'est le deuxième budget. Le premier ce n'était pas vraiment un budget de la majorité. C'est le deuxième pour pouvoir commencer vraiment à voir la griffe, l'emprunte lors du prochain budget, le prochain budget qui va arriver, après le troisième budget, presque à mi-mandature mais quand-même, moi je vois et j'observe ici en tant que chef de groupe de l'opposition, de la majorité, pardon, quel lapsus non-révéléateur, c'est parce qu'on fait les deux, comme vous n'êtes pas très..., on est obligé de faire les deux, comme l'opposition...moi aussi les gens, les habitants il me disent que l'opposition elle n'est plus ce qu'elle était, il n'y a que des vidéos, des bêtes trucs sur Facebook, nous on est dans le vrai, dans le concret. Je constate simplement qu'il y a déjà plein de choses intéressantes et je dis sérieusement, alors que je ne suis pas dans le collège, je suis dans la majorité, je ne suis pas dans le collège et c'est lors du troisième budget qu'on pourra vraiment juger de la politique de cette majorité, de la politique de ce collège. Tout ce qui vient avant c'est du n'importe quoi, ici on vous demande simplement de juger un budget, un budget c'est des prévisions, des ambitions.

C'est vrai, j'ai entendu ces qualificatifs et je trouve que ce budget est plus prudent, ce budget est responsable parce qu'on ne chamboule pas tout quand on débarque dans une majorité, on regarde, on analyse, oui monsieur De Block. Nous dans la majorité, il y a des taxes qu'on voudrait diminuer mais pas n'importe comment, pas en mettant en péril des politiques qui sont menées et qui sont importantes pour la population. Il faut analyser, il faut étudier, il faut venir avec des trucs sérieux, pas simplement des slogans électoralistes. Je trouve ce budget prudent, sérieux mais ambitieux. Et je rappelle quand-même que cette majorité que vous critiquez avec beaucoup de mal, c'est celle qui a annoncé très vite 27 millions d'investissements dans l'enseignement, c'est celle qui a rendu les garderies du midi gratuites, alors si ce sont des queues de cerise, monsieur El Khannouss, il ne fallait pas les rendre payantes quand vous étiez au pouvoir. C'est cette majorité qui a mis quand-même le grand braquet par rapport à la politique à l'égard du personnel et on le voit dans le budget, vous qui dites qu'on ne voit rien, ce n'est pas vrai, ici on nous a présenté dès le départ une étude, un plan, on nous a présenté, pour ceux qui sont venus, parce qu'il y a ceux qui viennent et ceux qui ne viennent pas aux sections réunies, la politique du personnel, il y a une vision, il y a un travail, il y a une réflexion dans ce collège et puis ici dans le budget on le voit, c'est flagrant, même quelqu'un qui ne sait pas lire les chiffres, il voit très bien qu'il y a des augmentations dans le budget et ce n'est pas pour engager du personnel pour le plaisir mais c'est aussi, dans le personnel, c'est pour payer ceux qu'on va nommer, parce qu'on avait un taux de nominations qui était faible, c'est pour stabiliser l'emploi, c'est pour aussi donner une pension plus solide, plus sérieuse, plus digne aux contractuels, parce qu'elle est faible, elle est plus faible par rapport à ceux qui sont nommés. Je trouve que c'est une belle politique sociale et je trouve qu'on doit rendre hommage à ce collège qui dès le départ a commencé avec cette volonté politique et aujourd'hui elle se traduit dans ce budget. Et vous savez, quand on fait ça, et ceux qui étaient dans la majorité avant et qui parlent aujourd'hui, vous devriez avoir honte, parce que ce personnel était démotivé, était démoralisé, était blessé, aujourd'hui, à travers ça, à travers ces mesures, le personnel est revalorisé, est respecté, on lui rend sa dignité, et je pense que c'est quelqu'un de l'opposition qui a dit tout à l'heure, ce personnel est quand-même remarquable, il travaille avec motivation, oui, il travaille avec motivation mais il ne suffit pas de le dire, il suffit de concrètement donner des moyens financiers pour avoir une vraie politique du personnel parce que quand on valorise le personnel, quand on le motive, on rend service à l'ensemble de la population parce qu'on améliore la qualité de nos services, quand on renforce le personnel sur le terrain dans nos services, on renforce la qualité de nos services, on fait plaisir aussi aux molenbeekoïses, aux molenbeekoïses. C'est aussi le concret et ça aussi c'est avec des taxes qu'on fait ça. Alors, aller raconter aux gens qu'on va enlever toutes les taxes et tous les impôts qui existent, ça c'est vraiment expliquer aux gens qu'on va raser gratis demain mais ça vous le faites très bien dans l'opposition donc continuez à le faire pendant des années et des siècles si vous voulez.

Donc budget prudent, budget responsable, présenté d'ailleurs en boni, encore une fois, pas de nouvelles taxes, un nouveau dispositif concernant la majoration, plus de déchets de l'accroissement.

Je voudrais quand-même, parce que c'est vrai que j'aurais pu avoir tendance à dire que je représente le groupe socialiste, je pourrais dire que je défends le budget de la majorité et je pourrais expliquer ce que les socialistes ont obtenu dans le collège etc., et mon collègue MR va pouvoir dire ce qu'il a obtenu, mais non, je pense qu'ici la grande différence et la grande fierté c'est que ce sont les molenbeekoïses qui gagnent, ce sont les molenbeekoïses qui ont gagné et ce collège donne l'impression d'avoir vraiment travaillé en équipe, d'avoir travaillé pas pour chacun sa petite chapelle mais pour les molenbeekoïses, pour les matières importantes. Il n'y a personne qui s'est dit qui a la compétence de l'enseignement ? L'enseignement c'est important, il y a un travail considérable à faire à ce niveau-là et d'ailleurs j'ai entendu mon collègue, même lui est obligé de le reconnaître, il chipote un peu avec les chiffres, il masque, mais il est obligé de reconnaître qu'il y a des investissements

considérables qui sont faits et qui continuent à être faits dans l'enseignement, au niveau de la brique, au niveau de l'investissement dans l'infrastructure mais aussi au niveau du personnel. Ça aussi, c'est important, retenez bien ça, cette commune investit aussi dans le personnel au niveau de l'enseignement, au niveau de l'encadrement dans nos écoles.

Je me réjouis de voir qu'on augmente de 5,5% la dotation au CPAS, je pense qu'il n'y en a quasi aucun de vous qui en a parlé. Le CPAS c'est quand-même l'organe, le bras social de cette commune, ce qui nous permet en tout cas de rendre la dignité humaine à des populations qui n'ont plus rien, qui n'ont pas de revenus, qui se retrouvent à la rue, qui se retrouvent sur le bord du chemin. Je rappelle quand-même que le CPAS ce n'est pas l'aumône, c'est de l'aide sociale, c'est notre devoir de solidarité, c'est surtout ça. Je suis très content de voir qu'on augmente et qu'on continue en tout cas à faire un travail important et considérable d'encadrement.

Evidemment, je suis content aussi de voir qu'on continue malgré les difficultés avec le fédéral à investir dans la zone de police, 3% supplémentaires. Et en tant que socialiste je suis très satisfait parce que je pense que toute la population mérite qu'on améliore sa sécurité, toute la population mérite qu'on ait une présence dans tous les quartiers et là-dessus, madame la bourgmestre, j'aimerais bien et j'espère que le fédéral ne viendra pas perturber en tout cas le travail qui est réalisé ici dans nos communes, dans la zone parce que non seulement on ne doit pas être pénalisé, on ne doit pas perdre des moyens mais je trouve qu'il en faudrait même beaucoup plus notamment pour des agents de quartier, plus d'ilotiers comme on les appelle, parce que c'est de ça qu'on a besoin, la proximité dans nos quartiers. Donc je plaide ici au conseil communal, plus ceux qui ont une responsabilité quelque part ou des liens, des contacts, allez-y, faites-les fonctionner et expliquez ça.

Il y a un collègue, mais il a disparu aussi, qui parlait tout à l'heure de la solidarité, que la commune ne peut pas se débrouiller toute seule, évidemment, la commune doit pouvoir compter sur la solidarité, la solidarité de la région. Moi je vois quand-même, et je rappelle quand-même que la dotation générale aux communes représente 34,47% des recettes, dotation qui va en augmentation et je trouve que c'est extrêmement positif et ça aussi, il y a des gens qui sont aussi à la manœuvre à la région et qui ont fait en sorte que des communes comme Molenbeek qui ont besoin de moyens supplémentaires, qui ont une population en souffrance, en difficulté, il faut pouvoir avoir des moyens financiers pour mener des politiques.

Je voudrais aussi me réjouir des 50.000 € de la MAIS, j'ai cru entendre un collègue que cela faisait rire, 50.000 € supplémentaires à la MAIS, j'ai entendu un collègue dire que nous les écolos on le réclamait, on le demandait et voilà on a 50.000 € mais entre 2012 et 2018 quand vous étiez là vous n'avez pas augmenté de 50.000 € la MAIS donc finalement vous êtes plus utiles dans l'opposition puisque vous avez réclamé et on a 50.000 €, donc restez dans l'opposition le plus longtemps possible, si chaque année on augmente de 50.000 € on en sera ravi.

Un autre domaine où je suis très content, et là, et c'est pour ça que je trouve que vous n'êtes pas toujours sincères dans votre analyse, un élément que tout le monde critique dans une commune, que ce soit à Molenbeek ou ailleurs, et c'est facile de critiquer ça, majorité ou opposition, c'est la propreté. Parce que le malheur de la propreté c'est que vous balayez, vous nettoyez, dès que c'est sale on a l'impression qu'on n'a rien fait, c'est comme à la maison chez vous, c'est la même chose, et c'est ingrat, c'est un domaine qui est ingrat. Ici je vois, on a inscrit 30.000 € pour élaborer un plan de propreté. Vous qui dites qu'il n'y a pas de vision, comment pouvez-vous dire qu'il n'y a pas de vision, la majorité est arrivée, elle a constaté, elle regarde, elle hérite d'une situation précédente, soit, je ne vais pas rentrer dans les détails, puis elle décide après un an d'investir 30.000 €, avec un regard extérieur, pour faire un plan propreté qui va amener des suggestions et des propositions, qui va mettre

des moyens en commun, les moyens sont là, il y a des moyens humains, des moyens matériels. Je trouve que c'est un peu malhonnête de dire qu'il n'y a pas de vision mais, si, il y a une vision, sinon il n'y aurait pas une proposition avec un plan de 30.000 € qui va permettre d'avoir en tout cas un éclairage sur ce qu'il faut faire à Molenbeek-Saint-Jean pour que nos rues deviennent plus propres, pour que les concitoyens qui manquent de civisme apprennent à être beaucoup plus respectueux parce que ça aussi, vous vous rappelez ?, c'est aussi une responsabilité commune la propreté, c'est extrêmement important.

Je parlais du personnel tout à l'heure et je voudrais vraiment insister, encore une fois leur rendre hommage, je l'expliquais tout à l'heure, renforcement de l'administration c'est augmenter la motivation, c'est améliorer les services à la population.

Et puis je voudrais utiliser une image, si vous voulez bien, mais encore un exemple par rapport au logement, je parlais tout à l'heure de la MAIS, et certains ont parlé tout à l'heure du logement, du manque d'ambition, moi je voudrais simplement vous dire qu'il y a une révolution aujourd'hui au Logement Molenbeekois, et je voudrais le saluer parce qu'il est encore là, il va devoir nous quitter malheureusement mais Mohamed Daif qui est président du Logement, ce n'est pas un président du Logement, c'est un super échevin président du Logement, il est hyper actif, il a une vision, il a une volonté de faire bouger les choses. Je ne vais pas dire que les autres avant lui n'ont rien foutu mais en tout cas lui il a vraiment envie de prendre les choses, le taureau par les cornes et ceux qui pensent qu'il va tout régler en six mois ou en un an, franchement il n'y a personne dans cette commune qui va vous prendre au sérieux. Je trouve qu'on a quelqu'un qui a été échevin, qui sait ce que c'est, qui sait ce que c'est que de mettre des projets, qui sait comment les mettre en route, comment trouver des financements, qui sait, qui a des partenaires privilégiés au niveau du collège. Et je pense qu'on est sur une voie intéressante qui va nous amener des fruits dans quelques temps, des résultats.

La majorité, diriger la commune, je disais tout à l'heure qu'on ne peut pas juger le collège aujourd'hui, on ne peut pas juger la politique du collège aujourd'hui, ce n'est pas sérieux, si vous voulez vraiment juger, il faut le faire l'année prochaine à mi-législature et voir un peu au niveau du budget. Mais quand vous dirigez une commune, vous n'êtes pas en train de rouler à vélo, quand vous roulez à vélo et que vous voulez tourner à droite ou à gauche c'est facile, vous tournez à droite, vous tournez à gauche, une majorité communale, Zelzate c'est 12.000 habitants, Molenbeek c'est presque 100.000 habitants, c'est un paquebot Molenbeek. Je ne sais pas si vous avez déjà navigué, quand vous avez un voilier et que vous voulez changer de trajectoire c'est facile, un paquebot, quand vous voulez modifier la trajectoire, quand vous voulez amener un paquebot à bon port, c'est lentement et sûrement. C'est lentement et sûrement et intelligemment et avec méthode, avec pragmatisme, avec sérieux, avec rigueur et c'est ce que nous avons l'impression de voir en tout cas dans la politique qui est menée par le collège même si, effectivement, le collège n'a pas tout résolu en un an, n'a pas tout réglé en un an et ne règlera pas tout en deux ans, il faut du temps pour changer des choses, pour modifier mais je vous ai donné des exemples de modifications qui ont été réalisées et faites immédiatement.

Ce que je voudrais dire également c'est que pour nous les enjeux importants, madame la bourgmestre, pour cette année sont :

- évidemment le plan propreté, nous attendons beaucoup et sans vouloir mettre de pression sur la nouvelle échevine de la propreté, sincèrement, on attend beaucoup de ce plan propreté et j'espère qu'on va pouvoir avoir en tout cas une politique et une vision qui nous permettraient d'avoir une commune beaucoup plus belle, beaucoup plus propre, ça fait partie aussi de son image et toute la population de Molenbeek, tous les quartiers méritent de vivre dans des quartiers propres.

- le logement, enjeu extrêmement important.

- la jeunesse, à travers notre Asbl Move, pour nous c'est quelque chose d'extrêmement important, je pense que cette Asbl a traversé des difficultés, a traversé des années où il n'y avait pas de vision politique, des années où on ne savait pas très bien où elle allait, où le personnel ne savait pas où il était, ne savait pas qui dirigeait quoi. Je pense que cette structure est importante pour la commune, est importante pour la jeunesse, cette structure a besoin d'être vitalisée, d'être motivée, d'être poussée, avec énergie, avec sérieux, avec respect aussi parce que le personnel fait aussi un travail important et un travail considérable et on sera aussi attentif à l'évolution de cette Asbl Move.

Par rapport à nos écoles, et je voudrais conclure là-dessus parce que je ne voulais pas, j'avais prévu de ne pas être trop long mais par rapport à nos écoles, je voudrais quand-même saluer les investissements dans les écoles. Vous avez cité presque onze millions d'euros, dans les investissements, dans le bâti. Les socialistes ont toujours dit que c'était une priorité pour eux, ils l'ont toujours affirmé en campagne électorale, on l'a réalisé et on a même la compétence mais à travers l'investissement dans les écoles, ce sont les bâtiments qu'on rénove, les bâtiments qu'on construit, les bâtiments qu'on inaugure, les salles de sport, les préaux, les cantines et c'est aussi le personnel qu'on engage.

Et je voudrais terminer avec un exemple, avec un exemple qui pour moi est très significatif et d'ailleurs un exemple qui m'est très cher. Dans le plan de rénovation, si vous avez été voir un petit peu vraiment votre budget dans les précisions, dans les détails, il y a par exemple l'extension de l'école 10. L'école 10, c'est un quartier, rue Ransfort, j'ai habité dans ce quartier-là, quartier très pauvre, quartier difficile, quartier avec une densité de population incroyable, l'école 10 c'est une école qui était donnée pour morte il y a quelques temps, aujourd'hui on va acheter un bâtiment, on va agrandir cette école, on va revitaliser, redynamiser. Cette école se trouve dans un quartier qui dans Molenbeek est le quartier qui a été le plus stigmatisé, qui a été le plus montré du doigt avec les événements tragiques, internationaux qu'on a connus et avec lesquels on a accablé Molenbeek-Saint-Jean. Et je trouve que cet exemple-là, c'est un exemple qui démontre notre réponse, voilà notre réponse au chaos, à la haine, au chacun pour soi, nous on investit dans les écoles, on investit dans l'enseignement, on investit dans les enfants, on investit dans l'avenir et ça, dans tous les quartiers, même les quartiers les plus fragiles, même les quartiers les plus pauvres. Ça je trouve que c'est un honneur de cette majorité et je suis très fier d'être membre de cette majorité et d'être un socialiste qui observe ce qui est en train de se faire. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Ik geef het woord aan mevrouw Raiss.

**Mevr. Raiss :**

Een begroting lezen is altijd een moment van wenkbrauwen fronsen en zuchten maar hardnekkig door in de verschillende cijfers te pluizen. Wat SPA het meest aanbelangt in deze begroting is het menselijk verhaal achter de vele cijfers.

Je vais le faire en français maintenant.

Je ne peux que saluer l'effort considérable qui a été réalisé en matière d'investissements dans plusieurs secteurs, notamment les écoles, les crèches, l'espace public, les infrastructures sportives et le personnel. Pour ce dernier point, particulièrement, je tenais vraiment à vous féliciter. A vous féliciter pour cette volonté d'investir et de valoriser le personnel communal en procédant enfin à la statutarisation de ces derniers. Une bouffée d'air souffle enfin au sein du personnel communal. Plus de 97 personnes sont actuellement concernées par cette statutarisation. Un second investissement majeur qui mérite également d'être mentionné est celui de la mise en place du second pilier de pension qui doit permettre

d'atténuer la différence entre le niveau de pension local selon qu'on termine sa carrière en qualité de contractuel ou de statutaire.

En matière de logement nous lisons également une augmentation de plus de 33% d'investissements dans notre agence immobilière sociale la MAÏS, ça représente +/- 50.000€. Cela permettra, je l'espère, de pouvoir recruter du personnel vu qu'aujourd'hui nous travaillons au sein de la MAÏS avec une liste fermée. J'espère que dans le futur on pourra proposer une liste ouverte, c'est-à-dire que les personnes pourraient être sur une liste d'attente tout le long de l'année et pas comme on le fait aujourd'hui sur une liste fermée. C'est ce nouveau souffle, ce nouveau budget, donc plus de 33%, qui permettra, je l'espère, de pouvoir évoluer dans ce sens. Je vous remercie pour cela.

Si les finances de la commune nous permettent de diminuer ou d'alléger la pression fiscale sur les molenbeekois, nous pensons que le focus devrait dès lors se porter sur le précompte immobilier. A ce niveau, nous pouvons constater avec soulagement que le collègue ici présent a bien tenu son engagement en allouant les budgets nécessaires afin d'octroyer une prime logement pour cette année.

Cette prime, rappelons-le, est une compensation pour les propriétaires qui occupent leur bien. Par contre, ça c'est mon petit côté opposition, je dois jouer le jeu, pour nous par contre, nous trouvons bien regrettable que cette prime qui à la base devait opérer comme un rééquilibrage social s'adresse à tous les propriétaires molenbeekois, sans faire de distinction entre un mono et un multipropriétaire. Deuxièmement, laissez-moi terminer, lors de la section réunie, madame Van Campenhout nous signalait que le prélèvement effectué sur le fonds de réserve pour financer la prime logement était le dernier prélèvement possible vu que le pot serait, après ce prélèvement, vide. J'aimerais donc savoir comment le collège envisage d'assurer le maintien de la prime logement en 2021 et les années à venir ? Et je suis certaine que le collège a d'autres pistes à nous proposer pour pouvoir pallier ce problème.

Concernant le budget police, ce dernier se traduit par une augmentation assez sensible, plus de 3% en plus. J'avais une question là-dessus mais vous avez déjà répondu. C'est-à-dire comment le collège explique la hausse de cette dotation, vous avez parfaitement répondu à ce niveau-là mais il n'est pas inutile de mentionner que les efforts budgétaires que nous devons réaliser par rapport aux moyens disponibles nous posent un réel problème d'équité.

Er ligt dus nog heel wat werk op de plank voor onze gemeente maar zoals ieder van ons het alvast weet neemt het echter altijd enige tijd vooraleer de effecten en resultaten van beleidswijzigingen en investeringen tastbaar worden. Het zal dus het taak worden van het huidige college en de gemeenteraadsleden om opvolging te geven aan de uitvoering van deze begroting, de werking ervan te evalueren en indien nodig om ze bij te sturen. Vanuit de SPA-fractie keuren wij dit budget uiteraard goed. Bedankt.

**Mevr. de Voorzister :**

Heel erg bedankt.

Je donne la parole à monsieur Mahdaoui.

**M. Mahdaoui :**

Merci madame la présidente.

Je vais être beaucoup plus court et je ne vais pas faire d'opposition.

Je voudrais tout d'abord saluer, passer après deux bons orateurs comme ça c'est un exercice difficile pour moi, je vais quand-même le faire. Je voudrais saluer le dynamisme de monsieur l'échevin des sports, Jamel Azaoum, qui doit quand-même s'inspirer de mon collègue Jamal Ikazban, il a été à bonne école par toute son implication pour le sport qui est très importante. Très heureux des nombreux investissements prévus. Très fier d'accueillir les Brussels Urban Youth Games à titre national, 30.000€ c'est bon, c'est même très bon pour Molenbeek.

Enfin, à part le blabla de l'ancienne majorité, je ne vais pas citer de noms, chapeau pour prendre enfin en main la rénovation de la salle de sport de la piscine Namèche, bravo, continuez comme ça monsieur l'échevin.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Mahdaoui.

Je donne la parole à monsieur Daif.

Les collègues, on y est presque, on a encore pas mal de questions, encore beaucoup de travail, on écoute monsieur Daif.

**M. Daif :**

Madame la présidente, je ne vais pas être long puisque toutes les questions, je les ai posées dans la section réunie mais néanmoins, dans votre exposé, j'ai remarqué que les sanitaires pour les écoles, vous donnez priorité à cela. Cela me rappelle qu'à l'époque aussi on a donné priorité à ça et on avait rénové tout ça. Je constate de nouveau qu'elles sont là, cela veut dire qu'il n'y avait pas un suivi ou qu'il n'y avait pas un bon entretien. Donc je souhaiterais, comme je l'ai dit, qu'il y ait un plan d'entretien parce que s'il n'y a pas un plan d'entretien, ce n'est pas uniquement pour les écoles mais pour tous les investissements, pour toutes les rénovations et si on ne le fait pas, à chaque législation, au bout de 10 ans, de 15 ans, on refait. Et je vous assure que c'était notre priorité à l'époque de remettre toutes les écoles, que ce soit au niveau de l'électricité, que ce soit au niveau des sanitaires, que ce soit au niveau des toits, mais malheureusement je constate maintenant qu'on recommence. J'insistais beaucoup à l'époque qu'il fallait faire un plan d'entretien et qui pouvait sauver.

J'ai deux questions précises par rapport à l'extension, la rénovation de l'école 13. Il y avait un plan d'école pour l'extension de l'école 13, est-ce que ça reprend ? Parce que les petits garages qui étaient des électriciens doivent être démolis pour agrandir l'école puisqu'on n'a pas parlé de l'extension.

Et enfin, en matière de logement, je n'ai pas entendu grand-chose à part la MAÏS mais la MAÏS ce n'est pas la commune, elle n'est pas gérée directement par le collège, c'est une AIS, une agence immobilière sociale qui essaie un peu de débattre mais au niveau communal, disons puisque malheureusement on a deux entités, il y a le Logement Molenbeekois et la commune, il faudra bien un de ces jours un peu harmoniser cette politique-là, mais en attendant il y a deux entités et je n'ai pas entendu, madame la présidente, un plan, quelque chose, des investissements, pour augmenter le parc de logements. Quelle est la politique de manière générale pour augmenter le logement ? alors que nous savons très bien, à travers la région bruxelloise principalement ici, la première crise, c'est le logement. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup monsieur Daif.

Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci madame la Présidente, je voudrais tout d'abord féliciter le collègue effectivement, l'échevin des finances pour ce projet ambitieux, réfléchi et fort probablement réalisable. Je voulais aussi remercier l'équipe du service des finances qui a travaillé à l'élaboration de ce budget parce que c'est un travail colossal, quelques personnes sont encore présentes et effectivement nous écoutent et il faut les remercier aussi pour ce travail.

J'observe effectivement des investissements dans l'enseignement et dans les bâtiments scolaires et qui sont très importants et qui nous réjouissent tout comme les investissements pour les infrastructures sportives ou encore la rénovation ou la mise aux normes de certains bâtiments communaux.

Il y a aussi une certaine attention toute particulière qui a été portée au personnel pour le valoriser quant à effectivement des promotions ou des nominations.

On parle effectivement de diminution de certaines taxes sur les logements insalubres ou inoccupés ou encore des terrains non bâtis mais j'ose espérer finalement que ce sont des taxes qui diminuent tout simplement parce que ces bâtiments tout doucement disparaissent et c'est le cas de figure probablement de disparaître.

Par contre, effectivement une augmentation de précompte immobilier qui est fort probablement liée à l'augmentation des bâtiments effectivement occupés et pour lesquels les propriétaires doivent payer un précompte. De l'autre côté nous avons augmenté la prime pour le précompte immobilier, la prime au logement et elle n'est certainement pas destinée uniquement à tous les multipropriétaires comme certaines personnes de l'opposition le prétendent.

A écouter certains conseillers, j'ai l'impression parfois qu'ils font preuve d'amnésie, qu'ils oublient l'ensemble de ce budget lorsqu'ils le lisent et à les écouter il n'y a plus rien qui fonctionne et le budget est catastrophique.

Au jour d'aujourd'hui, lorsque je suis venu encore lundi à cette séance de section réunie, un constat est clair c'est que nombreux sont les gens qui ne comprennent pas le sens du budget et qui ne comprennent pas les termes d'un budget et encore moins les termes de comptabilité communal et d'un budget communal. Et donc il serait probablement intéressant d'organiser dans le cadre du budget, une section réunie qui puisse vulgariser les termes du budget et effectivement donner une séance d'information sur ce point-là.

Je me réjouis finalement, pour en terminer, que finalement ce budget a vraiment été constitué pour venir en aide aux citoyens et satisfaire les citoyens de Molenbeek. Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Milis.

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

**M. Boufraquech :**

Merci madame la Présidente, la première chose à mettre en évidence c'est que le budget 2020 se présente avec un boni. On constate une augmentation des fonds pour l'instruction publique, pour le logement, mais aussi pour le sport.

Je constate par ailleurs qu'il n'y aura pas de majoration des additionnels au précompte immobilier, l'impôt sur les personnes physiques n'augmentera pas. On constate une augmentation de la dotation au CPAS, une augmentation de 3% de la dotation pour la zone de police, une augmentation de la dotation accordée à l'Asbl POP mais aussi à la MAÏS dont je suis administrateur. Je pense que les choix du collège sont raisonnables, judicieux et pragmatiques.

Je terminerai en disant, madame la bourgmestre, que vous avez parlé de fierté du collège, sachez que nous, conseillers communaux, sommes également fiers de ces politiques ambitieuses. Merci.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Boufraquech.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la Présidente, non, je vais dire madame la bourgmestre puisque vous êtes intervenue pour défendre le projet politique du budget et donc c'est à vous que je vais m'adresser.

J'ai l'impression que le budget qui nous est présenté aujourd'hui est un budget qui est plutôt un budget de gauche et je me pose la question de savoir ce que la droite a fait ? Et d'ailleurs quand je vois que l'échevin des finances amer vous a cédé la parole après deux minutes pour défendre ce budget, j'ai un petit peu l'impression qu'il n'a pas fort participé et les échevins libéraux non plus.

Je tenais quand-même malgré tout à vous remercier, madame la bourgmestre, parce qu'effectivement vous avez rappelé une fois de plus que vous avez pris la décision de répondre positivement à la motion qui avait été déposée concernant le costume des conseillers communaux et donc je vous en remercie puisque j'avais été à l'initiative de cette motion.

Simplement, pour le petit sourire, je tiens à vous rappeler, je ne sais pas si vous étiez déjà là, si vous fréquentiez déjà le conseil communal au moment où nos chers conseillers regrettés du GIC avaient également introduit une motion concernant le retour du conseil communal à la maison communale avec la remise en état de la salle des mariages en salle du conseil. Voilà, c'est un tout autre budget, je vous souhaite bonne chance pour y arriver surtout connaissant les finances de la commune.

**Mme la Présidente :**

Est-ce que vous comptez changer de nom pour le groupe ?

**M. Eylenbosch :**

Pardon ?

**Mme la Présidente :**

Si vous voulez vous appeler GIC, l'appellation est libre désormais.

**M. Eylenbosch :**

Non, non, absolument pas, je vous remercie, je leur laisse la création de ce groupe et son extinction. Merci.

Il y a plusieurs points qui ont été abordés, je ne vais pas revenir dessus mais effectivement vous avez énormément d'investissements qui sont très intéressants et très importants pour la commune, au niveau scolaire, au niveau de l'entretien des bâtiments etc...je ne vais pas revenir dessus et je ne les conteste absolument pas, ils sont nécessaires, il n'y a rien à redire par rapport à ça.

J'ai également entendu vos commentaires par rapport au budget qui est mis à la disposition pour la remise en état sécuritaire de différentes voiries, je sais que c'est aujourd'hui important surtout en ce qui concerne l'éclairage et le bon éclairage des passages pour piétons et aussi la remise en état ou la création de nouveaux passages pour piétons sur la commune parce qu'il y a des endroits qui sont encore aujourd'hui en situation délicate. Et je vais prendre simplement un exemple tout en sachant que cela ne relève pas de la commune mais de la région, c'est le boulevard Louis Mettewie, quand vous prenez le carrefour Lemaire où vous n'avez pas de passage pour piétons alors qu'énormément de personnes traversent à cet endroit-là, c'est à faire également et quand vous êtes à hauteur de l'avenue du Scheutbosch c'est le même problème.

J'ai également, monsieur De Block revient toujours avec son expression de la gratte, oui, effectivement, pour pouvoir faire un budget malheureusement et pour le réaliser, il y a des taxes qui doivent être prélevées pour pouvoir réaliser la politique qu'on veut mener. Dans ce cadre-là, moi personnellement ça ne me dérange pas que cela se fasse mais ici j'ai un petit peu l'impression que vous avez gonflé le budget et qu'une fois que le budget a été gonflé vous vous êtes dit qu'il allait bien falloir le payer et pour le payer il n'y a pas d'autre solution que de voir comment faire. Des petites adaptations au niveau des taxes ont fait que vous arrivez à le réaliser. Mon problème est si vous allez avoir les rentrées suffisantes que pour le faire parce que créer la taxe ou essayer de créer le moyen de rentrer l'argent, encore faut-il que cela rentre, le fédéral quand il voit les modifications des accises qui se déplacent et qui ne sont pas encore compensées à certains endroits, j'ai un petit peu peur que vous allez vous retrouver dans la même situation.

Oui le budget du CPAS influence votre budget d'une façon négative dans ce sens que son budget est de plus en plus important et que donc on a la paupérisation de la commune qui se poursuit. Là c'est aussi quelque chose qu'il va falloir prendre à bras-le-corps et je n'ai pas l'impression que ce que vous mettez dans votre budget rentre dans ce cadre-là et je vous invite peut-être à avoir une réflexion beaucoup plus large de savoir comment vous allez pouvoir ramener des entreprises au sein de la commune qui vont permettre de créer des activités et permettre des rentrées. Et je ne parle pas spécialement d'entreprises telles que celles de Zelzate pour monsieur De Block parce qu'ici pour l'instant sur la commune elles ont disparu et que donc le glissement de taxes que vous voulez faire, malheureusement il est irréalisable.

A côté de ça j'ai le fait que vous avez l'augmentation du personnel, oui, c'est une bonne chose, il est probable et il est même certain que dans certains départements ce soit nécessaire mais je tiens aussi à attirer votre attention qu'avoir du personnel c'est bien mais il faut également penser à leur formation continue ou au contrôle ou à l'évaluation de la qualité

de leur travail et je me permettrai d'y revenir lors de mon interpellation tout à l'heure concernant la propreté dans les quartiers.

Je voudrais terminer, parce que je crois qu'il y a énormément de choses qui ont été dites et que je ne vais pas répéter tout ce qui a été dit par rapport aux différents points du budget mais je voudrais revenir sur une modification qui est intervenue au niveau de la nouvelle loi communale qui est l'article 12, paragraphe 1<sup>er</sup>, qui dit que les conseillers communaux ne perçoivent aucun traitement, ils perçoivent un jeton de présence lorsqu'ils assistent aux réunions du conseil communal, aux réunions des commissions et des sections, au président du conseil communal ou à celui qui le remplace à l'exclusion du bourgmestre ou de son remplaçant, il est alloué un double jeton de présence pour chaque réunion du conseil présidé. Le montant des jetons de présence et les avantages par nature octroyés aux conseillers communaux sont déterminés par le conseil communal. Le montant des jetons de présence est compris entre un minimum de 75€ brut et un maximum de 200€ brut, le montant est indexé sur la base de l'indice santé au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce qui signifie qu'une indexation sur les jetons des conseillers communaux devrait être faite d'un montant de 106,37 qui est l'indice santé, ce qui veut dire que les jetons de présence des conseillers communaux devraient être majorés de 5,73€ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Je vous invite donc à faire la correction et à demander à votre échevin des finances de créer la première modification budgétaire. Je vous invite également, monsieur le secrétaire communal, à relire les articles que je vous ai cités tout à l'heure concernant la démission des fonctions, l'article 22 et je vous invite aussi à relire l'article 97 qui vous montrera que j'avais raison dans ce que je vous ai demandé tout à l'heure. Je vous remercie. Pour information, je ne vais pas voter contre votre budget, je vais m'abstenir parce que je vais payer pour voir, je n'ai pas l'habitude de m'abstenir, je fais toujours un sens positif ou négatif et donc ici, pour une fois je vais m'abstenir donc je paie pour voir.

**Mme la Présidente :**

C'est un honneur que vous nous faites, merci beaucoup.

Ik geef het woord aan de heer Mutambayi.

**M. Mutambayi :**

Merci pour la parole madame la Présidente.

Sans vouloir revenir sur les pertinentes observations formulées par mes différents prédécesseurs, j'ai plutôt une question à vous poser d'un autre ordre et je serai bref.

Avez-vous le sentiment que la santé et la politique fiscale et financière de la commune aujourd'hui est mieux qu'elle ne l'était avant votre arrivée à la tête de la commune, d'une part ?

Et d'autre part, qu'elle le sera encore beaucoup mieux demain, voire dans deux ans, sur base des orientations que vous avez décidé de prendre ? Je vous remercie.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

Est-ce que je peux clôturer ce tour de parole ?

Je rappelle que dans ces conditions, ceux qui ne sont pas intervenus ne pourront pas intervenir au deuxième tour. Je vous remercie.

Monsieur l'échevin, je vous laisse la parole le premier pour les premières réponses et je vous complète ?

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Merci pour vos nombreuses questions.

Si je devais répondre dans le détail à tout ce que vous avez posé parce que des questions précises il n'y en a même pas énormément, c'est beaucoup des questions de débat et de politique, donc ça pourrait prendre des heures et comme j'ai fait au début – oui mais il y a encore des points et vous dépassez aussi les sujets du budget, m'enfin, je vais vous donner toutes mes explications.

Karim, justement, un budget sans ambition, c'est personnel, c'est ton avis, j'ai vu que d'autres avaient un autre avis là-dessus.

Un article comptable ne donne pas un détail de ce qu'on fait exactement donc si on veut faire une politique pour la protection des femmes, pour la violence faite aux femmes, on ne va pas avoir un article spécifique.

Pour monsieur De Block, c'est vrai que, je remercie Jamal Ikazban qui de nouveau a répondu déjà aussi en grandes lignes à ce que j'aurais pu dire puisqu'en effet vous parlez d'augmentation de taxes et de diminution de taxes. Je n'ai pas tellement bien compris votre augmentation de taxe, on n'a pas changé, à part deux taxes et cela a été expliqué en décembre, ce que nous avons effectué, il n'y a pas eu de changement pour la taxation. Et pour le montant dont vous parliez au niveau des taxes des logements inoccupés, c'est simplement parce que nous avons maintenant séparé les logements inoccupés avec la taxe sur les logements insalubres.

Oui vous pouvez vous énerver, énervez-vous. Je peux vous répondre. Oui, les chiffres ont changé....

**Mme la Présidente :**

Excusez-moi, est-ce qu'on peut écouter jusqu'au bout, calmement, gentiment, en toute sérénité, dans le respect le plus total, notre échevin des finances. Je vous remercie. Même s'il vous cite monsieur Majoros, ce n'est pas comme ça qu'un conseil communal fonctionne, vous le savez très bien.

**M. l'Echevin Van Leeckwyck :**

Je ne cite personne, je réponds simplement à la question de...alors je ne dis plus à qui je réponds alors.

C'est vrai qu'on avait parlé, la problématique des taxes. C'est vrai que quand je suis arrivé comme échevin des finances, je pensais justement aller très vite dans l'adaptation de toutes les taxes mais on s'est rendu compte aussi assez vite que ça ne se fait pas si facilement et je vous en ai parlé, j'en ai débattu en décembre et nous allons reprendre maintenant notre bâton de pèlerin pour voir taxe par taxe. Et à propos des taxes sur les jeux, c'est vrai qu'on en avait parlé - mais mon pc s'est arrêté parce qu'après un certain moment il s'est stoppé - mais je peux vous envoyer le mail de mon service où il est bien stipulé que les communes ne peuvent pas taxer certaines salles de jeu, il y tout un travail là-dedans encore à entreprendre.

Idem, monsieur Jamal Ikazban l'a bien dit aussi, on n'arrive pas en janvier juste après notre élection en disant voilà on va faire ça, ça, ça, c'est vrai que monsieur El Khannouss avait bien préparé la régie mais nous quand on l'a relue nous avons vu qu'il y avait encore des choses à apporter et la semaine prochaine je rencontre de nouveau les personnes qui avaient rédigé les documents pour, je ne vais pas dire finaliser, mais pour arriver au collègue avec mon ami Azaoum pour finaliser oui ou non le travail.

Le PRI, nous avons un montant pour le PRI, encore pour 2020, nous parlons maintenant du budget de 2020 donc je ne veux pas parler pour le futur, c'est quelque chose que nous allons discuter en collègue.

Un budget de gauche, je ne sais pas ce que c'est un budget de gauche, nous avons fait un budget social et humain, si tu veux qu'en faisant un budget social et humain je sois de gauche c'est chacun sa vision. J'ai fait le tour.

**Mme la Présidente :**

Tout d'abord, il y a un mot et mon groupe le sait pertinemment, il y a un mot que je ne supporte pas, que je ne prononce pas, que j'haïs, que je nie et dont je ne prétends jamais, c'est le mot « promesse ». Nous ne faisons pas de promesses, nous travaillons, c'est tout-à-fait différent.

Par contre, ce qui nous guide, ce qui nous a guidés, ce qui nous a amené à vous présenter ce budget, c'est un travail de fond, c'est une vision, c'est une ambition et c'est la prudence. Il faut quand-même se replacer, certains d'entre vous l'ont dit et je les en remercie, dans le temps long, la politique c'est un temps long, ce n'est pas un temps court, ce ne sont pas des effets d'annonce et ce ne sont pas des petites communications hasardeuses, c'est le temps long. Que nous indique le temps long sur le budget de notre commune ? Parce qu'il y a eu une petite réinterprétation de l'histoire qui a été faite de ce qu'il s'est passé dans le passé. Il y a eu à un certain moment des inscriptions budgétaires qui n'étaient pas parfaitement correctes et qui ont amené un déficit de plusieurs millions et qui a dû être résorbé. C'est quelque chose de compliqué à faire de résorber un déficit de plusieurs millions. C'est passé maintenant et avec le soutien de la région, avec l'augmentation de la DGC on est dans une autre phase, on est dans un autre cycle de l'histoire de notre commune, de l'histoire de notre budget. Donc se référer à cette erreur-là aujourd'hui c'est commettre une nouvelle erreur, ce n'est pas correct. Pourquoi je veux revenir là-dessus, pas seulement pour parler de l'histoire mais aussi parce que cette crise-là nous a amené quelque chose de positif, positif qui est très perceptible aujourd'hui et qui, je suis désolée chers conseillers de l'opposition, va renvoyer une grande partie de vos critiques. Cette crise qu'est-ce qu'elle nous a amené ? Elle nous a amené d'être sous tutelle, nous sommes sous tutelle les amis, nous sommes sous tutelle encore aujourd'hui, une grosse, une bonne, une lourde tutelle et je vais vous dire, moi quelque part j'en suis très contente parce qu'ils nous aident, ils nous aident à affronter les difficultés de notre budget, ils nous aident à être dans une bonne manière de travailler, dans une manière qui nous permet d'être sûrs de ce qu'on fait, d'être sécurisés et donc, non, on ne fait pas n'importe quoi, donc non, on ne va pas dans un mur comme ça, pas du tout, bien sûr grâce à la qualité des gens qui travaillent dans nos services mais aussi grâce à la tutelle, héritage de l'histoire qu'il faut voir aujourd'hui comme quelque chose de positif dans un contexte qui est difficile et je remercie monsieur Ikazban qui fait l'image du paquebot, évidemment qu'aujourd'hui conduire Molenbeek à bon port dans une situation où, sachez-le, la dualisation sociale est magistrale, elle est énorme et notre commune la porte, la porte comme aucune autre à Bruxelles, nous la vivons.

J'ai entendu que notre nombre de RIS serait sous-évalué, non, pas du tout. La raison pour laquelle on en est à augmenter d'autant la dotation du CPAS c'est parce que notre

nombre de RIS il est réel et il augmente sans cesse et on se tient à pouvoir payer ces RIS, à pouvoir payer l'accompagnement de ces personnes. Notre commune est plus pauvre aujourd'hui qu'hier, le contexte social est difficile. Vous me dites qu'on va demander d'investir dans nos guirlandes à du privé mais l'échevin Gjanaj il est en train de travailler à essayer de re-stabiliser de l'activité économique sur notre territoire, c'est difficile aujourd'hui pour nous de faire ça. Donc c'est un travail de fond et je voulais vous parler du temps long, pourquoi ? Parce que bien sûr, vous avez raison monsieur Vossaert, il faudra regarder le compte, et bien sûr vous avez tous raison quand vous dites qu'il faut faire attention, qu'on ne pourra pas toujours puiser dans le fonds de réserve, ce n'est pas autre chose que madame Van Campenhout disait lundi. Bien sûr qu'on ne pourra pas toujours tout financer avec le fonds de réserve, bien sûr qu'il y a un cap d'avenir à construire et qu'il y a des choses à réfléchir mais il faut s'inscrire dans le temps long et il faut être raisonnable, on n'a pas toutes les réponses aujourd'hui et on travaille, et on travaille d'arrache-pied à avancer sur la bonne route et ce qu'on vous propose aujourd'hui est validé par la tutelle, c'est quelque chose de sérieux, il y a des priorités qui ont été édictées et on y va, on avance. Et demain on aura d'autres exercices budgétaires, on sera peut-être dans une autre phase d'un cycle économique et on sera dans une autre phase de notre législature et on aura encore avancé, on aura encore de nouveaux paramètres et on devra en tenir compte et les respecter et c'est comme ça qu'il faut lire le budget.

Je veux revenir sur une autre question qui est une question qui a traversé plusieurs des interventions et qui visiblement est assez compliquée à comprendre et je le comprends. La question des subsides, la question du recouvrement des subsides, la subsidiation. On a suivi l'avis de la tutelle quand on a fait notre budget. Et qu'est-ce que la tutelle nous avait dit ? Soyez prudents, ne mettez vos subsides que si vous avez des engagements fermes. Alors on n'a pas toujours des engagements fermes, je vous ai fait le détail, je vous ai dit qu'on a à peu près pour quatre million et demi, quelque chose comme ça, de demandes encore en cours, qu'on a déjà de grosses sommes qui sont là, qui sont engrangées à coup sûr et puis devant on a encore aussi des montants pour lesquels on n'a pas encore de solution de financement mais tout cela pris ensemble, notre budget tient la route et il est validé. Et donc tout ça pris ensemble peut être réalisé, c'est là où c'est un jeu d'équilibriste évidemment. Derrière, vous me dites qu'on a le budget le moins subsidié. Non, on a suivi l'avis de la tutelle et donc on n'a pas inscrit des choses qu'on n'aura pas et on n'a pas inscrit des choses pour lesquelles on n'était pas sûr d'avoir et donc il y a encore quatre millions et demi qui sont en attente et qui vont probablement arriver. Et sûr les millions qui restent il y a encore d'autres montants qu'on va essayer de recouvrer en subsides mais on n'a pas écrit des choses fausses, on a un budget réalité, on a un budget vérité, on a un budget qui dit exactement où on en est aujourd'hui et je pense que c'est ce que vous attendez de nous et c'est ce que la tutelle nous a demandé de faire. On a fait un exercice tout ce qu'il y a de plus sérieux.

Vous aviez des questions qui vont un peu partout, il y en a une qui m'a taraudée et qui m'a rendue perplexe, c'est la question sur l'interprétation des taxes. Monsieur Ikazban a bien raison de dire que monsieur Majoros et monsieur De Block ont une lecture complètement inverse de notre volet taxes. Il y en a un qui dit, c'est Dirk De Block, les taxes sont trop élevées et ça ne va pas et monsieur Majoros qu'elles ont diminué. En réalité, sur le volet taxes on n'a quasiment rien changé. Ce qui se passe c'est que, monsieur Majoros, et c'est l'explication par rapport à votre interrogation, on a splitté deux articles et que vous devez additionner, quand vous les additionnez, vous retrouvez des choses qui sont peut-être plus logiques que ce que vous décriviez. Est-ce que je peux continuer, oh mais quelle politesse, vous êtes charmant ce soir, merci.

En ce qui concerne le volet écoles, j'ai entendu aussi un peu de tout, qu'on n'investit pas assez, qu'on n'a pas assez de professeurs, qu'on ne fait pas ce qu'il faut etc...laissez-moi juste vous dire une chose très simple, après on peut la détailler de mille façons, une

chose très simple, une commune qui à la fois met des accueillants extra-scolaires au travail pendant le reste du temps de la journée et leur permet de venir aider dans les classes, de venir seconder les profs et la même commune qui paie des enseignants sur fonds propres et ce n'est pas un petit nombre, c'est un nombre de plus en plus grand d'enseignants sur fonds propres pour faire face au problème d'absentéisme et pour ne pas laisser nos enfants qui sont déjà suffisamment en souffrance par ailleurs, sans enseignement durant de longues semaines. Une commune qui fait ces deux choses à la fois, eh bien vous allez m'en trouver une autre, parce que je vous le dis, je connais un petit peu la situation dans les autres communes, je ne vais pas les nommer parce que ce serait assez désagréable pour certains collègues mais une commune qui fait ces deux choses en même temps sur ses fonds propres, il n'y en a quasiment aucune. Donc peut-être que vous allez en trouver une en Flandre monsieur De Block, et que je ne connais pas, c'est possible, je ne sais pas mais en tout cas je peux vous dire que les efforts que nous faisons pour être aux côtés de nos enfants et pour leur enseigner le meilleur et pour qu'ils s'en tirent et qu'ils progressent à l'école, ces efforts-là, rares sont les communes qui le font et des efforts aussi considérables d'augmentations budgétaires dans ces politiques-là, alors là, j'attends aussi qu'on me démontre qui fait ça, qui fait ça ailleurs. Pour vous dire que les critiques de ce côté-là, franchement, c'est gentil mais il faudra que vous veniez avec des preuves parce que là, pour l'instant ce n'est absolument pas sérieux, vraiment, vraiment pas sérieux.

La garderie du midi, j'ai entendu que c'était critiquable parce que finalement ce n'est rien du tout dans le budget des familles, je suis désolée, je veux juste remettre les pieds sur terre de certains, ça rapporte à nos familles 200.000 €. Alors si on trouve que ce n'est rien du tout, moi j'ai quand-même l'impression que beaucoup de familles se sentent beaucoup plus rassurées, beaucoup plus soutenues par nos écoles parce qu'elles peuvent laisser en toute tranquillité sans se poser la question 'est-ce que je dois aller le chercher ou pas' leur enfant le midi à l'école. Je crois que c'était une politique indispensable et on l'avait dit, c'est le début mais il nous faut trouver des solutions budgétaires à long terme et donc on ne s'engage pas n'importe comment en disant, voilà, on va faire tout ce que l'opposition nous a dit, on va faire tout ce qui manque encore aujourd'hui en une fois et comme ça tout sera réglé et en plus nos finances seront saines avec un bel équilibre de santé fiscale comme l'appelle de ses vœux monsieur Mutambayi, ce n'est pas possible. Donc si vous voulez raser gratis demain c'est votre droit mais ce n'est pas la manière dont nous avons travaillé effectivement, nous avons travaillé de manière sérieuse.

J'ai entendu aussi qu'on avait augmenté la taxation au niveau des marchés. En fait ce qui se passe ce n'est pas ça, ce qui se passe c'est tout simplement qu'on reprend le marché du dimanche en 2020 et donc là il y aura forcément des rentrées supplémentaires. Donc autrement dit, ce ne sont pas les mêmes marchands, ce ne sont pas les mêmes marchés, c'est un marché supplémentaire qui vient s'ajouter et qui justifie ceci.

J'ai bien pris note de ce qu'on ne peut pas en vouloir aux parents pour ce que font leurs enfants monsieur El Khannouss, je vous remercie pour cette parole très sage.

Je veux signaler à monsieur De Block qu'effectivement, et à monsieur El Khannouss d'ailleurs aussi, effectivement le bureau d'éthique nous le ferons. Si vous aviez été vraiment attentifs à la présentation vous sauriez déjà qu'il est réinscrit puisqu'il était dans le plan de recrutement, il l'est toujours. Et donc nous le ferons, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur la manière dont nous allons travailler. Il s'agira d'un bureau tout-à-fait indépendant de l'administration communale. Il est tout-à-fait évident que cette structure ne peut en rien être conditionnée à l'accord ou au travail ni du politique ni de l'administration sinon elle ne pourra pas rendre le rôle qu'on veut lui donner. J'ai déjà eu l'occasion de dire cela, donc je suis parfois un peu étonnée qu'on ne m'entende pas parce que j'ai souvent l'impression d'être claire, je répète, à votre service,

Plan anti-discrimination, effectivement, on ne sait pas tout faire à la fois et on est sur déjà un grand nombre de chantiers comme j'en ai parlé. Et de même pour ce qui est de la participation, on a déjà eu l'occasion d'avoir ce débat, c'est vrai qu'aujourd'hui nous n'avons pas encore pu avoir un projet extraordinaire de ce côté-là. On a eu « Hello Etangs Noirs ». Je pense que vous n'êtes pas venu, si je ne me trompe. C'était une activité extraordinaire. Je pense que la population est vraiment avide de ce type d'activités, extrêmement utiles pour pouvoir réconcilier les habitants, les travailleurs de la commune et le politique. C'est très important de pouvoir montrer aux quartiers qu'on les respecte en ayant ce type d'initiatives et on sera amené à ravoir ce type d'initiatives.

Pour terminer sur une note positive, on est extrêmement préoccupé avec le collège de ce que vous savez déjà, c'est-à-dire l'enseignement, la propreté et le logement, mais je veux vous dire aussi que nous avons un projet de pouvoir définitivement améliorer notre attractivité pour les entreprises au niveau de l'activité économique et nous travaillons beaucoup sur ces aspects-là. Ça n'a pas aujourd'hui d'inscription budgétaire parce que c'est un travail qui est en germe, mais je vous demande la confiance et le temps long et je vous remercie de m'avoir écoutée ce soir.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

D'abord sur les chiffres, puisque c'est de ça qu'il s'agit, c'est un budget et donc, si vos articles sur les inoccupés et les insalubres en matière de logement disent ensemble que c'est moins 20%, ce ne sont pas mes chiffres, ce sont les vôtres. Vous les présentez, ce sont les articles 0400 et 0401 alors que par ailleurs, le rapport dit qu'on passe de 319 à 399 logements insalubres et que par ailleurs, vous avez déposé un certain nombre de plaintes supplémentaires et c'est tant mieux pour des logements inoccupés.

**Mme la Présidente :**

Je vais peut-être répondre directement.

**M. Majoros :**

Non, non vous ne m'avez pas interrompu et ce sont les Conseillers qui ont le dernier mot. Donc, vous décidez de faire des cadeaux aux marchands de sommeil, je le disais tantôt et en matière de logement, c'était toujours intéressant d'entendre un membre éminent de votre majorité indiquer je cite : qu'il n'y avait pas grand-chose pour les logements dans ce budget, certainement au niveau du logement communal. Ce n'est pas le seul d'ailleurs de votre majorité qui a les pieds sur terre et qui est critique par rapport à ce budget. C'était notamment le cas d'une autre conseillère qui indiquait qu'en ce qui concerne la prime au logement, il avait été confirmé que les fonds ne pourraient plus être utilisés l'an passé et que je cite, nous étions dans une impasse. Je ne peux que lui donner raison. C'est intéressant de voir qu'il y a des membres de la majorité qui sont suffisamment lucides que pour aller même parfois plus loin que ce que nous allons et j'imagine qu'ils seront conséquents en votant de leur côté contre ce mauvais budget. Pour notre part, nous nous abstiendrons.

J'ai entendu quand même et ça ne faisait que confirmer finalement l'ensemble de l'exposé que vous avez fait, y compris dans ce qui n'a pas été dit, j'ai entendu un membre de votre majorité indiquer que finalement, les zones 30 coutaient trop cher, à croire que la vie humaine, quand des personnes se font écraser, a finalement un prix, qu'on n'est pas prêt à payer. Je suis assez étonné par ce type de déclarations. Ce n'est pas la première fois et ça ne fait jamais que confirmer ce qu'on avait noté.

On a également noté que vous n'avez, malgré nos demandes, pas réussi à nous sortir quelconques chiffres en matière de propreté, d'amélioration de la qualité de vie, de participation, de lutte contre les violences faites aux femmes, de climat, de mobilité et on ne peut que le déplorer, parce que ce sont des pans essentiels d'une politique un tant soit peu moderne. A propos de modernité et pour ne pas aller plus loin dans cette démonstration, pour reprendre et paraphraser quelque peu ce qui a souvent été dit, c'est-à-dire que c'est une majorité de la gratte, c'est surtout une majorité rétro gratte et j'espère que vous allez vous réveiller l'an prochain.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que malgré plusieurs questions sur le futur, donc le poste 2020, est-ce que ce budget est tenable ? Je trouve que les réponses n'y sont pas, surtout qu'aux sections réunies, nous avons entendu que, par exemple au niveau des pensions, en fait, c'était une surprise, qu'il y avait 1 million de plus que prévu et qu'en fait, ça va encore augmenter et que dans les prévisions, vu que la loi a obligé d'augmenter certains barèmes et que vu que les barèmes sont plus élevés, les augmentations aussi d'année en année vont être plus que prévues. Je l'ai dit et redit à certains moments, je vais le répéter parce qu'on m'a dit : pourquoi vous ne le demandez pas ? Je vous demande une section réunie sur les pensions. Je l'ai dit, redit, demandé et redemandé, je ne peux qu'interpréter qu'on ne veut pas en parler, à moins que vous dites « allons-y ». Je trouve qu'au niveau des enjeux financiers de la commune, c'est vraiment une bombe à retardement et je trouve que les conseillers ont besoin de le comprendre.

J'entends des gens ici dire, vous ne pouvez pas juger cette majorité sur ce budget. On a une vision, mais vous ne pouvez pas nous juger sur ce budget. C'est le prochain qui sera le budget vérité. C'est un paquebot, c'est lent. On dirait que le PS est au pouvoir pour la première fois depuis 100 ans alors que vous étiez vous, en majorité, derrière les cordes en tirant les rennes presque pour l'entièreté pendant les quarante dernières années. Vous dites à l'opposition que vous ne comprenez pas, qu'on doit se mettre d'accord. On dirait qu'on découvre qu'il y a des partis différents dans l'opposition et que la vision du PTB n'est pas celle de DEFIL. C'est l'ABC, c'est différent. On dit, mais vous voulez augmenter et redescendre, oui j'ai l'impression que parfois, il y a certaines taxes qui ont diminué. Je les ai citées. Personne ne peut contredire ces chiffres parce que ce sont les chiffres du budget. Il y a des taxes que je vous ai dit qui ont diminué, taxes spéculatives, taxes non occupés, je ne vais pas les répéter. Ces taxes ont diminué. Vous ratez la possibilité de trouver des moyens, c'est juste maintenir les taxes pour un budget plus ambitieux. Ensuite j'ai dit qu'il y a des autres taxes qui touchent les gens, les petits commerçants et cette taxe-là augmente en général. Le montant que vous allez pomper chez les gens monte et puis il y a des gens qui disent que c'est normal. Non, ce n'est pas normal. On pompe chez les uns et on diminue chez les autres. Ça, ce n'est pas normal. Je ne sais pas qui a dit de taxer les pauvres parce qu'ils sont plus... J'ai l'impression que c'est un petit peu la vision.

Sinon voilà, quand on n'a plus rien à dire, ben nous on travaille, pas de promesses. Ils disent qu'on a une vision et on donne l'exemple de la propreté ou on est obligé de s'acheter une vision. On donne 30.000 euros pour s'acheter une vision, un externe qui doit nous dire ce qu'on doit faire. C'est comme si cette commune a navigué sans capitaine, sans administration, sans service propreté depuis les dernières trente années.

**M. Ikazban :**

C'est dégueulasse pour le service qui fait son travail.

**M. De Block :**

Non, je trouve, ne m'interrompez pas !

**Mme la Présidente :**

Laissez parler monsieur De Block. Je vais interrompre la séance si vous ne laissez pas parler monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je trouve que c'est l'inverse. Ça veut dire que vous dites que nos services n'ont pas l'expertise. Ça, c'est votre jugement en achetant un audit ou en achetant des consultants extérieurs. Pendant un an et on doit encore attendre pour arriver avec une vision là-dessus. Moi, je dis que les gens qui ont travaillé ici, ils avaient une vision. Ils avaient une pratique. On a changé d'une chose à l'autre, d'une majorité à une autre et qu'est-ce qu'ils disent là-dessus ? Je n'entends rien. On doit aller chercher dans un audit. Je trouve que c'est un mépris que l'expertise qui existe dans l'administration, ben j'ai l'impression que vous dites que ça n'existe pas et je dois aller chercher ailleurs. Je trouve qu'au niveau de la vision on doit s'acheter une vision.

Effectivement à Zelzate, on fait des autres choix et certains trucs ont pris un an mais il y a des choix qui se font. Il y a des choix qui se font aujourd'hui, qui marquent la différence aujourd'hui, des politiques sociales, des politiques de fiscalités qui changent les choses aujourd'hui et franchement, je vois que c'est à chaque fois la référence qu'on cite souvent en face, je propose d'aller ensemble ou d'inviter, ça pourrait être très intéressant.

Au niveau de l'enseignement, je ne peux que constater que selon la fiche individuelle finance que Belfius fait, que Molenbeek est encore, les chiffres sont du budget de 2018 parce qu'il y a toujours un petit retard dans ces finances-là, que Molenbeek est en dessous de la moyenne alors qu'on a une commune jeune, alors qu'on a beaucoup d'écoles communales, Molenbeek est en dessous des dépenses par habitant. Il y a mille raisons pour être au-dessus de la moyenne régionale et on est encore en dessous. Les défis sont plus grands, on a plus de jeunes et on a beaucoup d'écoles communales. Oui, vous faites plus dix ok, franchement mesurons. Osons ici, je l'ai déjà dit lors d'une majorité précédente, osons naviguer avec des tests, osons dire ce qu'on veut comme objectif au niveau de la réussite dans l'enseignement molenbeekois. J'ai demandé des indicateurs au niveau de la réussite CEB et on ne pouvait pas les utiliser. Franchement, j'espère qu'au niveau de ce budget-là, on se donne les moyens avec des indicateurs clairs pour avancer et qui sont partagés et contrôlables aussi par le conseil communal. Je comprends. Je n'ai pas dit autre chose. Je dis utilisons, posons-nous des autres indicateurs qui sont partageables et vérifiables par tout le monde parce que sinon, très peu de choses peuvent être vérifiées et donc mesurées et savoir si on fait finalement avancer les choses.

Au niveau du personnel, mon collègue va intervenir parce que je pense qu'il y a un peu de réponses. J'ai filmé le conseil et j'ai peut-être raté des trucs, peut-être Jamal, excusez-moi, je le cite mais, avait déjà répondu que c'était mentionné, mais est-ce que vous confirmez qu'il y a les investissements nécessaires pour la redistribution des images du Conseil ? Ça, c'est une question que j'avais posée et au niveau de l'équipe technique, régie pour tous les travaux, je rejoins un petit peu monsieur Daif, on va construire, il faut entretenir parce que l'équipe régie qui va tenir ça en main, c'est quoi les engagements ? C'est quoi la

prévision pour renforcer cette équipe-là ? J'entends qu'on engage des subsidiologues, c'est très bien, mais est-ce qu'on engage autre chose ? Dans l'enseignement, on est précis sur les gens qu'on veut engager, est-ce qu'au niveau technique, c'est de même ? J'ai posé ces questions et je n'ai pas encore reçu des réponses précises et j'aimerais bien les recevoir.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

En entendant le chef de groupe du parti socialiste, je pense que dans ma première intervention, il m'avait un petit peu titillé en me disant « le ton est un peu trop doux » et au final, je pense que son intervention était intéressante parce qu'elle était à la fois très volontaire, elle voulait me montrer qu'elle était derrière cette majorité, mais je pense que quand il me citait sans me citer en disant « oui, l'intéressé n'est pas présent », parce qu'on parlait de la dotation générale aux communes, oui elle a augmenté et on l'avait dit ensemble quand on était ensemble dans l'opposition, qu'il y avait un problème structurel du refinancement de la commune qui était peut-être lié à des politiques du passé. Je n'ai pas dit qu'il y avait qu'une question de l'engagement du personnel, j'ai dit que ça faisait partie des indicateurs qui ont amené à une situation d'un déficit et qui a amené à une intervention de la Région. Ça, je n'ai pas réinventé l'histoire. J'ai juste dit, j'ai relaté des faits, mais je dis simplement que pour l'avenir, on ne peut plus que compter sur la DGC, parce que vous savez très bien, on a des moyens qui deviennent plus limités au niveau de la Région Bruxelloise. On sait très bien qu'au niveau fédéral, ça ne bouge pas trop. On est toujours en attente d'un gouvernement. Je ne vais pas vous expliquer le pourquoi et le comment et donc à un moment ou à un autre, c'est la question simple, qu'est-ce que Molenbeek peut faire pour se refinancer ? Pas intégralement, on ne vit pas dans un monde où j'entendais certains ... Je dis que là aussi, la divergence peut-être avec mes collègues de l'opposition, c'est de dire qu'on doit pouvoir avoir une politique sensée pour les recettes, c'est évident et que les taxes, elles doivent être utilisées à bon escient. Je dirais encore plus quand je parle d'aide, de l'utilisation, l'impôt des personnes physiques, le précompte immobilier, tout ça, ce sont des moyens pour avoir des recettes, mais ça, c'est si on lit ça de manière brute, par contre, si on comprend la philosophie derrière une diminution de l'Impôt des personnes physiques, par exemple, c'est de dire qu'on veut renforcer le pouvoir d'achat, les moyens pour les habitants, d'augmenter leur qualité de vie, ça ne passe pas que par cela, mais c'est une des philosophies qui sous-tend le travail des mouvements sur la taxation, c'est ça que je veux dire. Donc oui, quand vous nous présentez aujourd'hui votre budget avec aucune diminution de l'impôt des personnes physiques, et oui, le montant qui est prévu au précompte immobilier qui ne bouge pas, que vous dites, vous allez voir, on va dans quelques temps avoir, parce que le temps est long, pour faire bouger ce paquebot... J'entends bien, mais cette question-là de l'IPP et du précompte immobilier, elle sous-tend à une vision que vous avez, à une philosophie que je ne partage pas. Je veux qu'on diminue l'IPP à Molenbeek. Ça, c'est une demande que je fais de manière très claire et je pense qu'on a la possibilité de le faire. Par contre, vous n'avez toujours pas répondu à ce que vous aviez indiqué dans vos notes de politique générale, l'automaticité de votre prime. Par rapport à l'automaticité de la prime mono propriétaire, vous vous étiez engagés là-dessus, vous n'avez pas été clairs encore une fois.

Deuxième chose, vous avez cette enveloppe, et là je parle de la rigueur budgétaire, cette enveloppe de la prime précompte immobilier où on ne sait pas encore, où on va parce que là, vous avez augmenté de 200.000 euros parce que vous avez élargi le champ, mais on ne sait toujours pas qui va pouvoir en bénéficier directement. Est-ce qu'il y aura plus ou moins de demandes ? Ça, c'est de la bonne gouvernance et là, je ne suis pas d'accord quand vous dites que vous faites preuve de rigueur et que oui, la Tutelle est derrière, certes,

mais je trouve qu'à ce niveau-là, il faut pouvoir faire l'examen aux comptes de cette partie-là du budget, parce que c'est une part importante. C'est même monsieur De Block qui a dit, regardez 200.000 euros qu'on remet dans cette enveloppe et qu'on aurait peut-être pu utiliser sur d'autres investissements. Je pense que vous n'avez ici pas l'excuse de dire on vient d'arriver, ce n'est pas vrai, vous ne débarquez pas. Ne faites pas croire que vous êtes nouveaux et que vous êtes des amateurs ou des débutants. Pas du tout ! D'ailleurs, vous nous le faites remarquer. J'ai entendu le chef de groupe du MR inviter les membres du conseil communal à une section réunie pour comprendre la lecture d'un budget. Franchement, je trouve ça un peu limite. Franchement, je me passerai bien de ce genre de leçon parce que quand on analyse... J'estime que quand on veut avoir une discussion sereine, quand je donnais l'idée du refinancement et là, je pense que vous avez répondu madame la Bourgmestre, je trouve ça vraiment positif, vous êtes en train de travailler sur la manière d'attirer les entreprises, donc je me dis de l'opposition, on peut faire des propositions et vous nous les raconterez et j'espère que dans quelques temps, on va avoir votre fameux plan autour de l'attractivité des entreprises et puis, il y a un élément qui manque et franchement, on a parlé des écoles, des investissements pour la propreté, oui c'est vrai qu'on irait chercher une expertise ailleurs et qu'on aurait pu le faire depuis longtemps, trouver des solutions qui éradiqueraient ce phénomène, ce fléau de la malpropreté, mais je dirais qu'un des fléau de notre commune et qui touche tout le monde, les familles, les jeunes, c'est la lutte contre le trafic de drogues, c'est ce fléau là que je trouve qu'on... Ici, dans la présentation de votre budget, ça ne figure pas en tête des priorités. L'enseignement est important et je ne vais jamais aller contre une des propositions que vous faites là-dessus, mais sur cette partie-là, je pense qu'on a tout intérêt à prendre plus de responsabilité, à être encore plus innovants et peut-être travailler mieux avec cette police puisque vous avez parlé d'une augmentation de sa dotation. Je vous remercie déjà pour la réflexion que vous allez mener avec l'ensemble du collège sur la question d'attractivité de notre commune, mais je pense qu'il faudrait aller encore plus en avant sur la lutte contre le trafic de drogue parce que c'est un fléau qui nous touche et qui ne peut plus exister dans cette commune.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Honnêtement, je suis resté sur ma faim parce que j'ai posé de nombreuses questions qui sont restées sans réponses. Peut-être avant de revenir sur ces questions, certains d'entre vous, au sein de cette majorité, avaient utilisé cette image du paquebot qui est très difficile à manœuvrer et qu'il faut amener, n'est-ce pas monsieur Ikazban, à bon port. Je vous dis d'être quand même d'être prudents parce que le paquebot que vous gérez, c'est la commune de Molenbeek qui concerne 100.000 habitants. Alors, il y a un paquebot qui a marqué l'histoire. Je ne vais pas vous parler du Titanic, vous connaissez hein, qui a fini par couler, qui a sombré avec ses occupants donc s'il vous plait, soyez un peu sérieux de manière générale et ne venez pas nous raconter un peu de tout et n'importe quoi en disant que ce budget reflète une certaine vision, alors qu'on voit bien qu'il y a des choses dedans qui sont problématiques pour les habitants. Je ne vais pas revenir sur les augmentations des taxes parce qu'elles sont réelles et concrètes. Je ne vais pas revenir sur votre manque de prévisions. C'est vrai que je salue vos investissements, d'ailleurs on remercie la fédération Wallonie-Bruxelles au niveau de nos infrastructures scolaires, mais néanmoins, vous nous dites, par exemple, quand je vous pose la question de savoir des élèves dans certaines de nos écoles restent pendant des semaines, voire des mois, sans professeurs, ben vous nous dites que nous avons des surveillantes qui vont suppléer ces professeurs. Je rappelle que ces surveillantes n'ont pas de formation pédagogique et donc quelque part, elles vont faire, quand c'est le cas, de l'occupationnel et ce n'est pas de ça, madame la Bourgmestre, que

nos enfants ont besoin. Nos enfants ont besoin d'un encadrement pédagogique de qualité. J'ai parlé tout à l'heure de cette cellule mobile qui devait être absolument créée. Vous vous êtes engagée dans le cadre de votre déclaration de politique...

Oui mais il faut la peaufiner, il faut la renforcer. J'ai rencontré, madame la Bourgmestre, il y a deux jours un certain nombre de parents d'une certaine école et d'ailleurs vous allez voir, je vais revenir là-dessus, qui se plaignent justement que pendant des semaines, leurs enfants sont laissés livrés à eux-mêmes et qu'il n'y a pas de professeurs qui sont remplacés, que ce soient des professeurs habituels ou des professeurs de néerlandais ce qui est évidemment problématique en termes d'acquisitions de connaissances. Les élèves terminent leur cursus scolaire en ayant un niveau de formation scolaire très faible, ce qui les handicape pour pouvoir entamer et enchaîner des études secondaires et on ne le veut pour personne, ni pour nos enfants, ni pour les enfants des autres, madame la Bourgmestre.

J'ai posé des questions par rapport à Molenbeek Sport. J'ai finalisé un projet qui était cette fameuse régie. Je n'ai aucune réponse. Est-ce que oui ou non vous allez mettre en place cette régie ? Cette régie peut rapporter à la commune entre 200.000 et 300.000 euros par an qui est la récupération de la TVA sur les dépenses énergétiques. Je n'ai pas eu de réponse.

J'ai parlé de l'économie de l'emploi. J'ai l'impression, madame la Bourgmestre, qu'au niveau de l'économie, vous nous prenez un peu pour des idiots. Vous dites que votre échevin de l'Economie travaille sur un plan et qu'il va redynamiser l'économie. C'est vrai à part briller avec les tapis rouge et l'éclairage et j'y reviendrai tout à l'heure au niveau de mon interpellation, rien n'a été fait en 2019, rien n'a été fait en économie. D'ailleurs ce qui l'a poussé à vouloir vite faire enfreindre la législation, c'est qu'il n'avait pas épuisé son budget et donc il a directement, comme pendant un an rien n'a été fait, il fallait vite épuiser ce budget parce qu'on le sait très bien lorsqu'on veut travailler sur le budget l'année suivante, il vaut mieux avoir épuisé celui-ci pour ne pas que lors des discussions budgétaires, on demande de le raboter. Je veux savoir si oui ou non il va y avoir un plan de développement économique ? Est-ce que oui ou non on va prendre à bras le corps, la problématique de l'emploi et du chômage à Molenbeek ? Je rappelle que Molenbeek est la première commune à Bruxelles qui a le taux de chômage le plus élevé.

Enfin, monsieur l'échevin des Finances, vous avez dit, en nous expliquant, que les 740.000, 760.000 euros concernant les marchés, que vous allez les ramener, le marché du dimanche dans l'escarcelle de la Commune. C'est une très bonne chose. Je l'ai défendu lors de l'ancienne législature et je vous félicite pour ça. Par contre, les chiffres que vous nous donnez, je ne suis pas convaincu que c'est simplement le fait de pouvoir retrouver ces redevances. Je rappelle que ce marché, chers collègues, rapporte à la Commune, lorsqu'il est privatisé, 110.000 euros. Nous avons fait des simulations à l'époque lorsque nous appliquions les prix du marché du mardi, qui est le moins cher de nos marchés, nous sommes à peu près à 80.000 euro de recettes. Ici, vous êtes quasi au double. J'en déduis, monsieur l'échevin, que cette augmentation, elle va s'appliquer aux maraichers. Les maraichers de notre commune vont voir leur facture augmenter. Je voudrais savoir si c'est le cas oui ou non ? Est-ce que vous allez toucher les factures d'occupation de l'espace public de nos maraichers ? Le marché du mardi, le marché du jeudi et me dire quel sera le montant réclamé pour ceux qui dépendront de la Commune au niveau du marché du dimanche ?

Alors madame la Présidente et je m'adresse à la Bourgmestre, vous n'êtes pas là ? Vous entendez j'espère ?

**Mme la Présidente :**

Oui, j'étais aux toilettes.

**M. El Khannouss :**

Ecoutez ce que j'ai à dire, parce que cela vous concerne directement. Vous avez dit dans votre intervention que vous aviez horreur des promesses. Je me rappelle que durant la période électorale vous avez fait des nombreuses promesses. Vous avez promis à 13.000 Molenbeekoïses d'être engagés à la commune. J'exagère un peu évidemment, mais c'est pour vous dire, madame la Bourgmestre, l'absurdité de vos promesses. Vous avez promis et je peux vous apporter des gens qui m'ont interpellé, d'ailleurs il y a un article de cela dans la presse. Vous avez promis des logements, honnêtement, vous savez, ce qui me réconforte, c'est que vous êtes confrontée à une réalité qui est celle de la gestion d'une commune. Je vous félicite. Vous êtes à la tête de cet exécutif et vous vous rendez compte que les promesses que vous avez faites, madame, promesses, parce qu'à l'époque vous m'appeliez monsieur promesse et les promesses que vous avez faites, vous ne pourrez pas les tenir.

Vous avez dit tout à l'heure que vous alliez mettre en place le plan de lutte contre les discriminations. Je rappelle et j'en terminerai là, que le premier acte que vous avez posé dans cette commune, lorsque vous êtes devenue Bourgmestre, vous avez exclu une femme voilée de l'Administration communale parce qu'elle refusait de retirer son voile. Alors, moi je voudrais savoir si le plan, je sais que le parti socialiste est très mal à l'aise lorsqu'on aborde cette question, moi je voudrais simplement qu'on assume des choix. Je veux savoir, madame la Bourgmestre, si dans le cadre de votre plan de lutte contre la discrimination, vous allez enfin pouvoir assumer vos engagements et mettre fin à cette injustice qui est évidemment inacceptable.

En vous remerciant pour la précision de vos réponses. J'ai posé un certain nombre de questions et j'attends des réponses précises.

**Mme la Présidente :**

Alors, un tout grand merci. Concernant la femme dont vous parlez, je vous propose de lui téléphoner et de l'amener tout de suite, comme ça on sera sûr qu'elle existe.

Pour le reste je vais faire une interruption de séance puisqu'apparemment, c'est la seule manière pour que je puisse aller faire pipi. Merci.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Je n'ai pas entendu quelque chose sur la politique du personnel. C'est une question que j'avais posée. C'est un petit peu inquiétant parce que ça fait deux ans que les travailleurs des communes sont en lutte par rapport à leurs revenus, leurs statutarisations. Il y a eu des nominations, des promotions etc., mais le problème est que ça ne se reflète pas dans le budget. Alors, à la place des travailleurs, ce sont quand même plus de 1.000 travailleurs, 1.000 familles qui attendent un peu de changements, des améliorations et donc il n'y a rien dans le budget. On n'y retrouve rien. Est-ce que ces quelques nominations cachent une déstaturisation à d'autres niveaux ? On n'en sait rien parce qu'on n'a pas de réponse.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Si j'entends mon collègue, il y a une théorie du complot ici à Molenbeek. On nomme les gens parce qu'on veut dénommer ailleurs. Ça ne tient pas la route ! Quand on nomme des gens, on nomme des gens. On ne peut pas dénommer des gens à moins de les révoquer. Je suppose que c'est une blague et si c'est une blague, ça passe.

Tout à l'heure, je trouvais que c'est un peu comme la culture, comme la confiture moins on en a et plus on étale et quand j'entends mes collègues de l'opposition, c'est ce que j'ai comme impression. Ici j'ai mon collègue El Khannouss qui parle, on parle du budget et lui il parle du voile. Je veux bien. Il parle du voile, il parle de cette femme qui a été répudiée, la femme invisible qui a été expulsée, répudiée ou pas engagée par la Bourgmestre, ben c'est clair que lui, quand il était échevin de l'Emploi, il a engagé des centaines de femmes voilées. C'est clair. Il y a qu'à ouvrir les yeux et c'est une évidence. Ce que je trouve incroyable, c'est qu'on parle du budget et j'ai l'impression qu'il a plus parlé du tapis rouge que du budget. Alors le tapis rouge, à mon avis, il a dû le traumatiser et si vous refaites un tapis, faites un en orange comme ça, il va peut-être nous laisser tranquille avec son tapis. Il a quand même fait un compliment. Il a expliqué qu'il y avait beaucoup d'investissements dans l'enseignement et il a dit merci à la Fédération Wallonie-Bruxelles et puis il a critiqué que ça n'allait pas parce qu'on engage des gens qui font de l'occupationnel, qu'il y a pleins de problèmes dans les écoles, c'est la catastrophe. Je suppose que tous les parents qu'il a rencontrés, il a eu aussi la délicatesse de leur préciser que le ministre de l'enseignement précédent, c'était quand même un ministre de sa formation politique CDH pendant quand même de longues années. Par contre, je l'ai entendu dire aussi quelque chose d'intéressant comme son collègue Karim Majoros, il a dit « oui, j'étais dans la majorité et je plaidais aussi pour qu'on ramène le marché du dimanche dans l'escarcelle de la commune ». Il plaidait pour ça, mais il ne l'a jamais fait. Par contre, nous ici cette majorité, le fait. Il revient dans l'escarcelle communale, mais il a plaidé pendant qu'il était dans la majorité. C'est comme Karim Majoros, il voulait qu'Ecolo demande 50.000 euros pour la M.A.I.S., il ne l'a jamais fait quand il était au pouvoir et maintenant il est content. Ben rester dans l'opposition finalement vous, ça vous va très bien. Vous amenez beaucoup de changements.

Il y a un élément sur lequel je ne suis pas du tout d'accord, refinancer les communes. Il faut trouver d'autres moyens. Il faut d'autres taxes en fait, c'est ça que tu veux dire. Mes collègues ne comprenaient pas. Je prends un exemple. La dotation générale aux communes représente 34,47% des recettes communales. Toi, tu voudrais qu'on se passe de la dotation générale de la commune et où est-ce qu'on va aller chercher l'argent, chez qui, dans quelle poche ? Il faut être un peu sérieux. La dotation générale aux communes, pour moi, c'est aussi la solidarité des communes à l'égard de Molenbeek, la solidarité des communes à l'égard d'une commune qui est pauvre. Une commune dont le CPAS doit supporter énormément de difficultés. Je trouve qu'il n'est pas normal que la seule commune de Molenbeek doit supporter cela. Il n'est pas normal que la seule commune de Molenbeek doit supporter un taux de chômage, seule. Il n'est pas normal que la commune de Molenbeek doit supporter un nombre de R.I.S. important seule. Il faut s'en occuper. Il faut leur donner de la dignité. Il faut leur donner une perspective d'avenir et ça coûte de l'argent, mon ami, et donc on ne va pas faire disparaître les financements dont la commune peut bénéficier et je suis très fière que dans cette dotation augmentée, je suis très fière d'être dans un parti qui est à la manœuvre à la Région et qui a fait en sorte qu'on recalcule et qu'on redistribue de manière beaucoup plus juste à Molenbeek de façon général et c'est un exemple parmi d'autres et je ne vais pas aller plus loin.

Pour le reste, j'ai entendu mon collègue préféré de gauche qui prend toujours l'exemple de Zelzate. Madame la Bourgmestre, moi je ne suis pas d'accord. Je ne veux pas qu'on finance des voyages avec l'argent public parce que lui, il propose des voyages et je ne suis pas d'accord et d'ailleurs je propose une chose, c'est que si on y va, on n'y va pas tous ensemble parce qu'on va leur faire peur. Il y a que 12.000 habitants là-bas et nous, on est presque 100.000 habitants. Il ne faut pas comparer des pommes et des poires. Zelzate, c'est dans la banlieue de Gand. Ici on est à Bruxelles, on est dans le nord-ouest, ancien quartier industriel qui a subi des dégradations sociales catastrophiques. C'est une commune qui se relève depuis un certain nombre d'années. Elle s'est relevée très fortement avec certains, elle a parfois boité avec d'autres et maintenant j'ai l'impression qu'elle redémarre. La seule différence importante entre Zelzate et Molenbeek, c'est qu'ici le PTB, il refuse d'aller au pouvoir. Il refuse de prendre ses responsabilités. Tu peux dire ce que tu veux. Le PTB il passe de 1 siège à 7 sièges, mais quelle insulte. Quand on passe de 1 siège à 7 sièges et qu'on fait un certain nombre d'électeurs, par respect pour les électeurs, on joue le jeu. On va dans la majorité, on met les mains dans le cambouis. On ne se contente pas de rester au balcon dans l'opposition et de dire y a qu'à faire ceci, y a qu'à faire cela. Pour améliorer notre compréhension, PTB, prend tes responsabilités, accepte d'aller au pouvoir, accepte d'assumer tes responsabilités et toutes vos bonnes idées mettez-les en pratique, mais dans une majorité. Quittez le confort de l'opposition où on peut dire tout et n'importe quoi, filmer tout et n'importe quoi, pendre un chiffre dans le budget et lui faire dire n'importe quoi. Rentrez dans la majorité ! Pour le reste, sinon pour moi, vous ne serez jamais crédible.

Je terminerai simplement sur un élément, la vision. La caricature, c'est aussi le fort du PTB. Vous avez été acheté une vision extérieure. Oui, la propreté, mais quel manque de respect vous avez du personnel. Vous êtes les premiers à critiquer la propreté. Vous êtes les premiers à critiquer les échevins et derrière les échevins et le Collège, les balayeurs de rue, le personnel de la Voirie. Ça vous fait mal parce que je vous démasque, mais vous êtes les premiers à faire ça. Ça fait des années qu'il y a des problèmes de propreté à Molenbeek. N'importe quel parti au pouvoir, il y a toujours eu des difficultés. Il faut dire les choses honnêtement. PS, MR, CDH, ECOLO, ce que vous voulez. Je ne dis pas le PTB parce que de toute façon, vous ne voulez pas aller au pouvoir. Je trouve que c'est aussi témoigner du respect vis-à-vis du personnel à un moment donné que d'avoir un regard extérieur. Pas une vision extérieure, un regard extérieur sur la situation, sur le fait qu'on peut mettre peut-être des moyens qui existent déjà, mais en commun, différemment, des priorités et ainsi de suite. Nous n'avons pas la science infuse et moi, je trouve que ce Collège fait preuve d'énormément de modestie et peut-être que c'est là-dessus que je vais terminer, vous les politiques, nous les politiques, on doit peut-être faire preuve d'un peu de modestie parce que quand je vous entends, vous, vous avez des solutions pour faire des budgets magnifiques et pour régler tous les problèmes de Molenbeek en un an. Alors, non, un peu de modestie messieurs, dames, enfin messieurs, car ce sont surtout les messieurs qui se sont exprimés ici, un peu de modestie. Personne n'a la science infuse. Même nous politiques, on a besoin d'avoir des experts. Même nous politiques, on a besoin d'avoir des regards extérieurs. Vous êtes quelques-uns à souvent dire il faut faire des audits par ci, par là tout le temps et là, quand on demande un regard extérieur pour une problématique vraiment importante, qui touche tous les quartiers, qui empoisonne l'existence des gens, qui empoisonne notre quotidien et qui donne une mauvaise image de notre commune de manière tout à fait injuste, ben moi, je veux qu'on règle ce problème. Jusqu'à présent on n'a jamais eu vraiment de solution. On a beau augmenter. Il y a eu des moyens financiers en plus. Il y a eu des appareils qui ont été achetés et moi, je trouve qu'on ne fera pas d'économie. Avoir un plan propreté et c'est pour ça que je dis qu'on pourra juger, un plan propreté avec un regard extérieur.

Tout à l'heure, quand je disais qu'on ne peut pas juger la majorité sur ce budget, vous pouvez juger ce budget. J'ai dit que vous ne pouvez pas juger le bilan et la politique de la majorité sur ce budget. Il faut attendre au moins le budget prochain. Au milieu de la

législature et c'est là que vous pourriez éventuellement et de manière crédible et sérieuse venir avec des suggestions et des propositions.

Pour conclure, je reviens aux mots que j'ai utilisés avec la Propreté. Autant l'enjeu de la Propreté, c'est un enjeu qui est fondamental, c'est un enjeu où finalement la Commune devra prendre ses responsabilités. Les citoyens devront assumer aussi leurs responsabilités parce qu'il ne faut pas raconter des histoires aux gens. Les citoyens ont aussi une part de responsabilité. Les institutions, nos écoles, nos entreprises tout le monde a une part de responsabilité dans les solutions et il faut avoir un peu de modestie. Ça, c'est la politique communale. Ça, c'est la politique sérieuse. Ça, c'est quand on veut faire quelque chose de sérieux et pas de la démagogie et pas du blabla parce que moi, ce qui m'intéresse, c'est qu'on règle les problèmes, c'est qu'on trouve des solutions. Jusqu'à présent, on n'a jamais pu sortir de cet engrenage au niveau de la propreté. Elle est inscrite dans le budget, elle va être réalisée et on pourra juger dans les faits et dans les actes. Le reste, ce n'est que de la littérature de salon et ce n'est que se donner bonne conscience en pensant qu'on à la science infuse.

Certains d'entre vous ici étaient dans la majorité d'avant. Vous n'avez jamais trouvé de solutions pour ces problèmes-là. D'autres ne veulent pas rentrer dans des majorités, d'autres ne rentreront peut-être jamais dans des majorités, donc s'il vous plait, un peu de sérieux pour les gens qui essayent de travailler avec sérieux, avec rigueur dans l'intérêt des Molenbeekoïses, de tous les Molenbeekoïses dans tous les quartiers de la commune. Je vous remercie.

*M. Achaoui prend la présidence - herneemt het voorzitterschap*

**M. le Président, Abdellah Achaoui :**

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch:**

Merci monsieur le Vice-Président. Madame la Bourgmestre, j'ai bien entendu et je suis ravi que vous avez déjà demandé à votre échevin responsable de l'Economie de travailler sur un plan pour pouvoir attirer des entreprises mais, monsieur Gjanaj, je vous invite à faire ces réunions-là, pas dans votre bureau, mais bien avec l'ensemble du Collège parce que si on veut arriver à attirer des entreprises, c'est une politique globale qui doit être menée parce que ça a des facteurs multiples. C'est la propreté, la sécurité, la main d'œuvre adaptée, les fiscalités modernes, la mobilité, l'urbanisme, les services administratifs et donc à mon sens, la totalité des échevins de la commune avec leurs compétences doivent être associés à cette discussion et j'espère que vous réussirez dans ce travail qui est un travail de longue haleine.

Quand quelqu'un donne une information, je n'aime pas beaucoup qu'on la détourne et donc à partir du moment où un conseiller apporte une information par rapport à un coût dans le cadre d'aménagement du territoire, par exemple au niveau des zones 30 avec madame Evraud, je n'aime pas beaucoup qu'on détourne la chose en disant que cette personne est contre les zones 30. Ce n'est absolument pas ce qu'elle a dit et ce genre de choses, moi, ça me révolte. Monsieur Majoros, même si j'ai beaucoup d'estime pour vous dans le cadre de vos connaissances au niveau de la matière communale, je crois que vous vous abaissez à faire des choses qu'il ne faudrait pas faire. Laissez ça à d'autres ici, au sein du Conseil, il y en a qui sont spécialistes là-dedans.

Autre chose également, quand j'ai parlé de l'indexation au niveau des jetons du conseil communal, je rappelle que j'avais quand même lancé une bouée déjà l'année passée par rapport à ça parce que nous avons eu le débat sur les émoluments du Collège, je n'ai pas entendu d'annonce de la modification budgétaire qui devait être la première par rapport à ça et je me pose la question de savoir quelles sont vos intentions pour vous mettre en ordre par rapport à la loi.

Il y a certains conseillers ici qui sont des spécialistes du persiflage et qui s'amuse quand ils sont dans l'opposition à démolir les propositions de la majorité et quand ils sont dans la majorité, ils font la même chose avec les argumentations de l'opposition, mais sans apporter strictement rien de positif dans la discussion en termes de propositions et donc, plutôt que de toujours être critique et de faire ça avec beaucoup d'humour, et tant mieux pour lui si il sait le faire, mais il y a quand même un minimum de respect à avoir par rapport à des personnes qui travaillent et qui arrivent ici avec des analyses qui ne sont peut-être pas ou qui ne lui conviennent pas ou qui ne conviennent peut-être pas à la majorité et inversement, quand il était dans l'opposition, il faut avoir le respect du travail qui a été fait plutôt que de se moquer des gens. Merci.

Je suis désolé.

**M. le Président :**

Merci monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Juste un droit de réponse et puis je terminerai là-dessus. Ce que j'ai entendu dans l'intervention, la dernière intervention enfin celle qui précédait plutôt l'intervention de monsieur Eylenbosch, est totalement à contrecourant de ce que j'ai expliqué.

Pour l'ensemble ici du conseil communal et surtout de notre travail, pour l'avenir, c'est que la question du refinancement de la commune c'est comment on apporte plus de moyens sans se passer de la dotation générale aux communes, sans se passer d'autres formes de financements qui viendraient de la part des projets subsidiés, de la part de différents autres pouvoirs ? C'est ça, l'objet de mon positionnement et je lance cette réflexion pas que pour la majorité mais aussi venant de l'opposition. On peut aussi vous apporter des idées, des mesures, des propositions et donc voilà, moi je le voyais comme ça pour un débat pour l'avenir et je pense que c'est important de se poser la question maintenant parce que même si on est au début d'une législature, il ne faudrait pas qu'on puisse se retrouver en fin de législature avec un déficit structurel et alors qu'est-ce qu'on fait parce qu'on n'a pas d'autres moyens que de redemander à la Région, à redemander à d'autres niveaux de pouvoirs une aide substantielle pour pouvoir survivre. Ça, ce n'est pas l'intention en tous les cas de mes propos, c'était de travailler sur un meilleur refinancement de la commune à plus longs termes.

**M. le Président :**

Je vous remercie infiniment.

Le sujet portant sur le budget et le débat s'achèvent. On va procéder au vote et j'invite madame la Bourgmestre et monsieur l'échevin Van Damme de rejoindre leurs places pour le vote.

*Mme Moureaux reprend la présidence - herneemt het voorzitterschap*

**Mme la Présidente :**

Excusez-moi chers conseillers. Je sais que certains d'entre vous peuvent se passer de micro, ce n'est pas mon cas. Le dernier tour de parole était aux conseillers. Nous avons essayé de vous apporter un maximum de réponses et je pense qu'on aura l'occasion toute l'année de re-débattre d'un certain nombre de sujets et donc, il n'y a aucun souci à ce que vous rentriez des interpellations, des questions, des questions écrites, utilisez tout ce que vous voulez. On est vraiment désolé si on n'a pas pu répondre à l'ensemble de vos questions ce soir. Ce n'est pas par mauvaise volonté, mais c'est qu'effectivement, on a fait un maximum pour répondre et surtout pour être précis et en même temps avoir de la vision.

Est-ce que je peux demander l'écran de vote concernant le budget s'il-vous-plait ?

Excusez-moi j'ai oublié. Il faut annuler. J'ai un amendement effectivement que j'ai oublié de présenter.

C'était un amendement assez technique.

On va devoir d'abord voter l'amendement.

Il semble que vous ayez reçu le document d'amendement cet après-midi. Il s'agit d'un amendement à la demande de la Tutelle qui nous demande de ne pas verser 3.000.000 EUROS sur notre fonds de réserve extraordinaire. Au départ, notre service financier nous proposait de l'intégrer au fonds de réserve et de l'utiliser l'année prochaine et il s'avère que la tutelle nous conseille de l'utiliser déjà de cette façon-ci cette année.

Je vous le lis, il s'agit de la suppression de la ligne budgétaire 060/955-51 - Prélèvements de l'extraordinaire pour le fonds de réserves extraordinaire de 3.000.000 euros à la page 11 de la nouvelle version et ceci n'existera plus dans la nouvelle mouture.

La justification, il s'agit d'une modification d'une procédure budgétaire. Il n'est pas nécessaire de transiter par le fonds de réserve. Un prélèvement direct sur le boni global de 10.812.000 EUROS sera opéré pour couvrir une partie du programme extraordinaire 2020. La suppression de cette ligne budgétaire a pour conséquence que la récapitulation générale à la page 66 le nouveau résultat général sera de 10.812.365,35 EUROS. Voici l'amendement. Pouvez-vous l'approuver ?

*L'amendement déposé par le Collège échevinal tendant à supprimer la ligne budgétaire 060/955-51 - Prélèvements de l'extraordinaire pour le fonds de réserves extraordinaire de 3.000.000 euros (page 11 du projet de budget extraordinaire) est adopté par 34 votes positifs et 7 abstentions.*

*Het amendement ingediend door het Schepencollege waarbij de begrotingslijn 060/955-51 - Overboekingen van de buitengewone dienst naar het buitengewone reservefonds ten bedrage van 3.000.000 euro (blz. 11 van het ontwerp van buitengewone begroting) geschrapt wordt, wordt goedgekeurd door 34 positieve stemmen en 7 onthoudingen.*

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros pour la justification de son abstention.

**M. Majoros :**

Nous envoyer quelques heures avant le conseil communal un amendement à 3 millions d'euros démontre une certaine impréparation qui nous inquiète sur la qualité du travail budgétaire que vous avez effectué.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur Majoros.

Quelqu'un d'autre souhaite justifier son abstention ?

Merci beaucoup.

On passe au vote total y inclus cet amendement puisqu'on l'a retenu.

*Le Conseil approuve le point.*

*41 votants : 28 votes positifs, 7 votes négatifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*41 stemmers : 28 positieve stemmen, 7 negatieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**5. Secrétariat communal - Molenketjes asbl - Démission d'un membre de l'Assemblée Générale - Tania Dekens.**

**Gemeentelijk Secretariaat - Molenketjes vzw - Ontslag lid van de Algemene Vergadering - Tania Dekens.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*41 votants : 36 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*41 stemmers : 36 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**6. Secrétariat communal - Molenketjes asbl - Désignation d'un membre de l'Assemblée Générale - Représentant politique - Rôle linguistique néerlandophone - Reinhilde WIEERS.**

**Gemeentelijk Secretariaat - Molenketjes vzw - Aanstelling lid van de Algemene Vergadering - Politieke vertegenwoordiger - Nederlandstalige taalrol - Reinhilde WIEERS.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*41 votants : 36 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*41 stemmers : 36 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**7. Secrétariat communal - Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap - O.V.S.G asbl - Démission d'un représentant à l'Assemblée Générale - Tania Dekens.**

**Gemeentelijk Secretariaat - Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap - O.V.S.G vzw - Ontslag als vertegenwoordiger in de Algemene Vergadering - Tania Dekens.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*41 votants : 36 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*41 stemmers : 36 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**8. Secrétariat communal - Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap - O.V.S.G asbl - Désignation d'un représentant Assemblée Générale - Jef VAN DAMME.**

**Gemeentelijk Secretariaat - Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap - O.V.S.G vzw - Aanstelling vertegenwoordiger Algemene Vergadering - Jef VAN DAMME.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*41 votants : 36 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*41 stemmers : 36 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

*Ahmed El Khannouss quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Michaël Vossaert quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Hind Addi quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Mohamed Daif quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Laurent Mutambayi quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Joke Vandembemt quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Emre Sumlu quitte la séance / verlaat de zitting.*

**9. Prévention - Convention entre Commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl Molenbeek Vivre Ensemble (MOVE) relative à la politique de Prévention - Année 2019. Preventie - Overeenkomst tussen de gemeente Sint-Jan-Molenbeek en de vzw Molenbeek Vivre Ensemble betreffende het preventiebeleid - Jaar 2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Chaque année, je fais la même remarque et j'ai l'impression qu'on ne veut pas l'entendre. Je le fais avant, je le fais après et je vais le faire encore une fois. Dans la convention, on ne dit rien sur la prévention contre le radicalisme à caractère violent.

**Mme la Présidente :**

C'est tout à fait logique puisqu'en réalité, c'est la Commune elle-même qui a la cellule en son sein et ce n'est pas MOVE qui à cette cellule.

**M. De Block :**

Et donc les gens de MOVE ont zéro mission de prévention là-dessus ?

**Mme la Présidente :**

C'est-à-dire qu'il y a effectivement une coordination entre les travaux des uns et des autres sur cette question.

On prend note de votre remarque.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**10. Enseignement francophone - Prime et règlement relatif à l'indemnité pour la direction et la surveillance des fonctions accessoires au bénéfice des directions des écoles communales fondamentales francophones ordinaires.**

**Franstalig onderwijs - Premie en reglement met betrekking tot de toelage voor de directie en het toezicht op de nevenfuncties ten behoeve van de directeurs van de Franstalige gemeentelijke basisscholen.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**11. Enseignement communal francophone - Fonctions de promotion et de sélection - Procédure de sélection des candidats.**

**Franstalig gemeentelijk onderwijs - Bevorderings- en selectieambten - Selectieprocedure voor kandidaten.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Je n'ai pas bien compris en quoi le règlement actuel ne répond pas aux exigences nouvelles introduites par le décret du 14 mars 2019 et je vois au niveau de la commission de sélection quelques changements. Dans certains cas, il y a des membres extérieurs qui sont éliminés au qui sont diminuées. C'est commission de sélection pour directeur, directeur adjoint d'une part et pour directeur d'autre part et je vois aussi qu'il y a des membres

délégués organisationnels qui étaient là avant où c'était assez large et maintenant, il faut absolument un bourgmestre ou un échevin, donc ça sent un peu la politisation.

**Mme la Présidente :**

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

**M. Ouassari :**

Vous avez lancé un appel à candidats. C'était juste pour savoir si des personnes qui ne sont pas actifs au sein des établissements ont bien reçu l'appel, je parle des personnes qui sont en congés de maladie ou détachée au sein de l'administration et du syndicat. Si oui, comment ?

**Mme la Présidente :**

Pour bien repréciser le scoop de cette délibération, il s'agit d'arrêter une procédure de sélection. Je vais vous lire la note qu'on m'a donnée, sauf si vous vous contenterez de savoir parce que c'est peut-être le cas, que les syndicats ont approuvé ce qui est proposé ici.

**M. Ouassari :**

Oui mais...

**Mme la Présidente :**

D'accord, ça ne vous contente pas je lis l'ensemble de la note : « Le règlement des épreuves d'évaluation en vue de l'accès à une fonction de promotion dans les établissements d'enseignement communal francophone de Molenbeek-Saint-Jean ne répond plus aux exigences nouvelles introduites par le décret du 14 mars 2019 modifiant diverses dispositions relatives aux fonctions de directeur et directrice aux autres fonctions de promotion et aux fonctions de sélection.

Un projet de règlement a été approuvé à l'unanimité des membres de la commission paritaire locale lors de sa séance du 9 décembre 2019. Ceci signifie que l'ensemble des syndicats et l'ensemble des représentants de chaque syndicat ont approuvé cette manière de sélectionner nos candidats.

Le projet assure la mise en place du cadre de fonctionnement des deux commissions de sélection créées par les articles 60 et 124 du décret du 14 mars 2019. L'une est compétente pour les fonctions de direction d'établissement scolaire et l'autre pour les autres fonctions de promotion et les fonctions de sélection de l'enseignement communal subventionné par la Communauté française.

Ce nouveau cadre réglementaire permettra de lancer des procédures d'appel à candidature et d'organiser la sélection de candidats pour des emplois qui ont provisoirement été confiés à des intérimaires. On pense, par exemple à la direction de l'école primaire n°11, à la direction de l'école fondamentale n°8 ou encore à l'éducateur économe de l'institut Machtens », et j'espère avoir répondu à vos questions.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Moi vous n'avez pas répondu à mes questions. Je ne comprends toujours pas en quoi ça ne correspond pas aux nouvelles exigences du décret de 2019 et je ne vois pas pour quelle raison il faut maintenant absolument un bourgmestre ou un échevin alors qu'avant, des membres du pouvoir organisateur suffisaient. C'est la question que je me pose.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

**M. Ouassari :**

Moi je ne parle pas de la procédure en elle-même. Je parle de l'appel. Est-ce que tout le monde a reçu l'appel ? C'est ça que je suis en train de lire.

Je lis simplement l'article 2, paragraphe premier :

« Cette procédure d'information et mise en place sous la responsabilité de chaque chef d'établissement toute affaire cessante à ce que l'information soit portée dans un délai utile à la connaissance des membres du personnel concerné par l'appel. »

Là, moi je parle des membres du personnel qui ne sont plus actifs au sein des établissements. Est-ce qu'ils ont bien reçu l'appel ? Si oui,...

**Mme la Présidente :**

J'ai bien compris votre question. Ce qu'il y a, c'est qu'elle est complètement à côté de la plaque parce qu'ici, on définit la procédure. On ne lance pas un appel. On définit la procédure qui va servir ensuite à lancer tous les appels. Il n'y a pas d'appel aujourd'hui. Ça, c'est la réponse à votre question Monsieur Ouassari.

Alors, Monsieur Vancauwenberg, il y a deux choses. Il y a les commissions de sélection pour les fonctions de direction et les commissions de promotion et de sélection pour l'enseignement communal subventionné par la communauté. Ce sont deux choses différentes. Dans un cas, il existait déjà un règlement et on me dit, mais je ne sais pas vous préciser en quoi, il ne répond plus aux nouvelles normes légales. Dans l'autre cas, il n'y avait pas encore de règlement et donc ceci vise à nous mettre tout à fait en ordre et à créer une procédure qui a été approuvée avec les syndicats pour pouvoir travailler de manière sécurisée, sécurisante, légale et connue de tous. Et cette fois, j'espère que je vous ai mieux éclairé.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 31 votes positifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 31 positieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**12. Enseignement francophone - Enseignement secondaire artistique à horaire réduit communal - Académie de Dessin et des Arts Visuels - Approbation de la convention de coopération proposée par l'ASBL Institut des Arts de Diffusion.  
Franstalige onderwijs - Gemeentelijk secundair kunstonderwijs met beperkt leerplan - Académie de Dessin et des Arts Visuels - Goedkeuring van de door het VZW Institut des Arts de Diffusion voorgestelde samenwerkingsovereenkomst.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**13. Enseignement francophone - Enseignement secondaire artistique à horaire réduit communal - Académie de Dessin et des Arts Visuels - Approbation de la convention de coopération proposée par Arts<sup>2</sup>.  
Franstalige onderwijs - Gemeentelijk secundair kunstonderwijs met beperkt leerplan - Académie de Dessin et des Arts Visuels - Goedkeuring van de door Arts<sup>2</sup> voorgestelde samenwerkingsovereenkomst.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
34 votants : 34 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

**14. Mobilité - Police de la circulation routière - Règlement général complémentaire - Modifications.  
Mobiliteit - Politie op het wegverkeer - Aanvullend algemeen reglement - Wijziging.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Merci Madame la Présidente.

C'est juste un regret. J'aurais bien voulu voir qu'il y ait des places pour handicapés ajoutées au niveau du Karreveld et au niveau de la maison des cultures. Malheureusement, je le demande depuis très très longtemps et ce n'est toujours pas le cas.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Avec un peu d'ironie, je me demandais comment ça se fait que vous n'aviez pas indiqué ce que vous pratiquez depuis déjà longtemps maintenant, c'est-à-dire une politique de stationnement particulièrement laxiste sur la place Communale. Malgré une quinzaine de passages en collège, vous n'avez toujours pas réussi à résoudre ce problème et donc, est-ce que c'est un oubli dans ce règlement que d'avoir oublié finalement de régulariser cette situation ?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

Moi, je voulais juste intervenir aussi pour le plan de stationnement du Karreveld, mais de l'autre côté, avenue du Château qui est scindée en deux, moitié Koekelberg et moitié Molenbeek, de pouvoir clarifier cela, parce que on est à cheval sur deux communes. Ensuite pour l'avenue de la Liberté, est-ce que c'est une voirie régionale ou une voirie communale ?

**Mme la Présidente :**

Tout d'abord, les personnes handicapées peuvent pénétrer dans l'enceinte du Château du Karreveld avec leurs voitures sans problèmes. C'est une exception à l'entrave à se parquer à cet endroit-là.

À ma connaissance, à la Maison des Cultures, c'est pareil.

Pour ce qui concerne l'avenue du Château, je n'ai pas de réponse aujourd'hui.

En ce qui concerne l'avenue de la Liberté, c'est une avenue régionale.

En ce qui concerne la place Communale, il ne s'agit pas d'une modification de notre règlement général et donc ça n'a pas lieu de figurer dans ce document.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*34 votants : 34 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

*Karim Majoros quitte la séance / verlaat de zitting.*

**15. Affaires juridiques - Reprobel - Convention individuelle pour l'année de référence 2018 - Reproductions sur papier - Photocopies et impressions des œuvres protégées - Approbation.**

**Juridische Zaken - Reprobel - Individuele overeenkomst voor het referentiejaar 2018 - Reproducties op papier - Fotokopieën en prints van beschermde werken - Goedkeuring.**

---

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.*

*33 votants : 33 votes positifs.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**16. Affaire juridiques - Introduction d'un nouvel équipement au sein de la zone de police - Caméras mobiles portatives de type Bodycam (« caméra piéton ») - Autorisation préalable.**

**Juridische Zaken - Invoering nieuwe apparatuur in de politiezone - Draagbare mobiele camera's van het type Bodycam (op het lichaam gedragen camera) - Voorafgaandelijke toestemming.**

---

**Mme la Présidente :**

En principe, c'est une technologie qui va permettre d'aider à la fois les forces de l'ordre et les citoyens. Les forces de l'ordre pourront filmer leurs interventions et donc éventuellement clarifier certaines remises en cause classiques. Les citoyens pourront également s'appuyer sur ces images pour démontrer un fait ou une affirmation en cas de problème.

Je pense que la note qui vous a été remise était assez complète par rapport aux strictes conditions d'utilisation de cette nouvelle technologie, aux limites qui lui sont imposées et notamment au niveau de la vie privée et aux obligations de fonctionnement. C'est tout le propos des articles trois et quatre.

Vous aurez aussi constaté que les balises, des précautions, des autorisations à obtenir sont nombreuses pour parvenir à équiper nos policiers de ces Bodycam et c'est bien normal, vu les implications pratiques de cette technologie.

Aujourd'hui, nous arrivons donc au bout de ce processus, et au-delà de cette note, je souhaite ajouter quelques éléments.

Nous sommes la deuxième zone bruxelloise à être équipés de Bodycam, la première étant la zone Auderghem-Watermael-Boitsfort-Uccle.

Dans un premier temps, notre zone achètera 32 appareils qui seront utilisés par plusieurs services de première ligne, les bikers, les motards, take off et l'intervention. Ces équipements devraient être disponibles dans le courant du premier trimestre 2020. Avec ce premier achat, nous ne pourrons évidemment pas équiper toutes les patrouilles ni même chaque membre d'une patrouille. Nous allons d'abord tester ces 32 premiers appareils et si les résultats sont concluants, l'idée est de lancer des achats nécessaires pour équiper chaque membre des équipes de premières lignes.

Il faut noter que chaque membre des forces de l'ordre équipé d'une Bodycam doit signaler, lors de ses interventions, qu'il est équipé de cette technologie et qu'il va filmer la scène.

Au niveau des images de ces Bodycam, vous aurez constaté en lisant la note qu'elles seront traitées de la même manière que pour les images de caméras installées sur la voie publique. Donc si on peut conserver les images pendant un an, elles ne peuvent être utilisées automatiquement que durant un mois seulement. Après ce premier mois, ces images seront stockées dans une bande de données uniques et elles ne pourront plus être exploitées que moyennant un réquisitoire du procureur du Roi pour des finalités de police judiciaire.

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

Excusez-moi de ne pas avoir été présent au collège de police. Est-ce que le citoyen pourra s'appuyer de la vidéo pour pouvoir revenir sur un moment donné de la vidéo ou uniquement sur base de questions ou investigations ?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Majoros.

**M. Majoros :**

Ces Bodycam nous paraissent utiles aussi pour faire en sorte d'avoir des outils qui permettent de clarifier certaines situations notamment de violences policières et donc, on espère que les policiers n'hésiteront pas à les déclencher et surtout à conserver les images. Il arrive parfois que les images disparaissent et c'est malheureux.

Je ne vais pas vous surprendre en vous disant qu'Ecolo va soutenir ce point de la même manière que nos parlementaires au niveau fédéral avaient eu l'occasion d'intervenir en ce sens et que de première commune notamment, il y a plus d'un an, celle d'Ottignies-Louvain-la-Neuve avec son bourgmestre vert avait été volontaire pour mettre en place et l'avait d'ailleurs fait, ce type de projet pilote.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Agic.

**Mme Agic :**

Je voulais juste revenir sur un point que j'ai abordé lors du conseil de police et le re souligner ici parce que je pense que c'est vraiment important, sachant que dans notre zone, ces Bodycam ne seront pas actives constamment mais qu'il faudra que le policier qui la porte l'active, mais faire une liste de cas où l'activation est obligatoire pour être vraiment certain lors de l'utilisation de ces images, que le policier a bien fait ce qu'il devait faire dans ce cas-là et que ce ne soit pas une utilisation à un sens unique, mais que ça protège bien les deux parties qui pourraient être concernées.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Je suis toujours un peu scandalisé quand j'entends toujours les mêmes arguments que tous les contrôles que l'on fait, c'est pour lutter contre les violences policières. Je crois qu'on aura peut-être moins de plaintes qui seront présentées également par cet intermédiaire-là, parce que comme ils sauront qu'ils ont été filmés, ben que nous n'aurons plus des personnes qui porteront plainte en espérant mettre certains policiers à mal dans l'exercice de leurs fonctions.

**Mme la Présidente :**

Je vais essayer de répondre à vos questions.

Comment le citoyen pourra faire appel de ces images ? On doit imaginer qu'effectivement, il devra demander à la police de pouvoir faire appel à ces images. Je remercie madame Agic pour le rappel qu'elle a fait. Effectivement, une liste des situations dans lesquelles ils seront obligés de la déclencher va être élaborée et moi, je pense comme monsieur Eylenbosch, qu'à un moment donné, c'est une technologie qui va être active ou beaucoup plus souvent, parce qu'elle va protéger tout le monde, et en fait, c'est le retour des expériences qui ont déjà eu lieu ailleurs, c'est que ça permet d'apaiser vraiment très nettement le climat de tension dans la mesure où chacun sait qu'il est observé et qu'on pourra revoir les images.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**17. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics -  
Marché de services en vue de la désignation d'un bureau d'étude pour la préparation  
de dossiers stratégiques en matière de développement territorial sur le territoire de la  
commune de Molenbeek-Saint-Jean - Fixation et approbation des conditions du  
marché et de l'avis de marché - CDC 20.002.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten -  
Opdracht voor diensten met het oog op de aanstelling van een studiebureau voor het  
voorbereiden van strategische dossiers op het vlak van territoriale ontwikkeling op het  
grondgebied van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek - Goedkeuring en vaststelling van  
de voorwaarden van de opdracht en van de aankondiging van de opdracht - Bestek  
20.002.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que le processus qui démarre est vraiment intéressant quand je vois ce que le bureau d'études doit rassembler comme informations. J'espère que les différentes étapes de ses études seront présentées aux conseillers ou seront accessibles au moins, mais je pense qu'un débat sera aussi nécessaire pour que le conseil communal soit vraiment impliqué dans ce processus et pas juste constater le résultat final.

Je voudrais demander en premier lieu si les documents intermédiaires sont accessibles, c'est important, est-ce qu'on peut être tenu au courant des échéances et secundo, est-ce que peut-être après la phase 1, est-ce que les conseillers peuvent être tenus au courant ? Est-ce que ça peut être présenté par le bureau d'études ? je m'imagine que ce sera présenté au Collège et que le Conseil peut en prendre connaissance aussi tout de suite.

J'ai encore une question précise. Je pense que c'est prévu, mais les terrains publics, à un moment donné, on doit faire des cartographies, la propriété publique ou privée des terrains, je m'imagine que ça fait partie, je vois que moitié...

**Mme la Présidente :**

Bien sûr c'est un critère important et je trouve que votre idée est bonne. Nous irons dans le sens que vous proposez.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**18. Enseignement Néerlandophone - Convention entre la commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'Asbl "Les amis de la 99ème" pour utiliser la salle de sport pour école Paloke.**

**Nederlandstalig Onderwijs - Overeenkomst tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans-Molenbeek en de vzw "Les Amis de la 99ème" voor het gebruik van de sportzaal voor School Paloke.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

J'ai une question. Est-ce qu'on ne peut pas trouver une solution intermédiaire pour la salle de gym, je pense que c'est « Windekind » qui ne fonctionne pas. Est-ce qu'ils peuvent utiliser une salle de gym d'une autre école ? J'ai entendu qu'ils doivent faire les cours de gym à l'extérieur dans le froid.

**Mme la Présidente :**

De Heer Van Damme zal U antwoorden.

**Dhr. de Schepen Van Damme :**

Il n'y a pas d'école néerlandophone communale qui doit faire des cours de gym à l'extérieur.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
33 votants : 33 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

**19. Finances - Avenant au contrat visant à promouvoir le développement économique local et régional - Année 2020.**

**Financiën - Aanhangsel aan de overeenkomst ter bevordering van de economische ontwikkeling op lokaal en gewestelijk vlak - Jaar 2020.**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur De Block.

**M. De Block :**

Si j'ai bien compris, ça fait partie des taxes communales que la convention que la Région octroie une aide aux communes en échange de la suppression de certaines taxes communales, entre autres anciennement la force motrice, etc.

Premièrement la logique dans laquelle ça s'inscrit, c'est plutôt la concurrence entre Région pour une certaine défiscalisation des taxes visant les entreprises. On n'est pas dans cette logique-là, parce qu'en général, cette logique mène vers une spirale de détaxation vers le bas et anciennement, la force motrice était encore une façon pour les communes encore de taxer le capital dans leurs entreprises et donc voilà la raison pourquoi on s'abstient.

**Mme la Présidente :**

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.  
3 conseillers communaux présents ne prennent pas part au vote.  
30 votants : 27 votes positifs, 3 abstentions.  
De Raad keurt het punt goed.  
3 aanwezige gemeenteraadsleden nemen niet deel aan de stemming.  
30 stemmers : 27 positieve stemmen, 3 onthoudingen.*

*Abdallah Kanfaoui quitte la séance / verlaat de zitting.*

**20. Secrétariat communal - Rapport annuel 2018-2019.**

**Gemeentelijk secretariaat - Jaarlijks verslag 2018-2019.**

---

**Mme la Présidente :**

Vous êtes très en forme aujourd'hui, monsieur De Block. Je vous donne la parole.

**M. De Block :**

Est-ce que les chiffres qui sont dedans sont corrects ?

**Mme la Présidente :**

En théorie, Oui.

**M. De Block :**

Je vous pose la question parce qu'à chaque fois que j'utilise les chiffres de ce rapport, on me dit qu'ils ne sont pas corrects. Donc je vous pose la question, est-ce qu'ils sont corrects ?

**Mme la Présidente :**

Écoutez, c'est le rapport des services sur le travail de l'administration, à priori, ces chiffres sont valides. Évidemment dans la limite des interprétations, c'est-à-dire, si vous voulez interpréter, vous êtes peut-être dans un champ où je vais interpréter différemment et Madame Piquard encore autrement. Ça c'est autre chose.

**21. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur De Block, Conseiller communal PTB-PVD\*A, relative au site Delhaize. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door de heer De Block, Gemeenteraadslid PTB-PVD\*A, met betrekking tot de Delhaize-site. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

On a été franc avec Monsieur De Block. La dernière fois qu'il est venu avec ça, on n'a pas voulu aller vers le vote et rejeter. On s'est dit qu'il allait amener des éléments intéressants. C'est vrai qu'on avait peut-être dit que dans le mois, il faudrait la représenter, mais soyons honnêtes, il y a eu les vacances, les fêtes et tout ça et donc, moi, si il veut bien pour qu'on ne perde pas de temps parce que d'autres interpellent et il y a le huis clos, qu'on se fixe vraiment le mois prochain, qu'on le fasse sérieusement et pas sur le coin de la table.

**Mme la Présidente :**

Monsieur De Block, qu'est-ce que vous pensez de la proposition ?

**M. De Block :**

Je voudrais juste que ce soit clair. J'introduis une motion, je présente notre proposition, une idée, si vous voulez apporter des amendements ou des changements, c'est à vous de nous contacter, hélas je vais devoir encore attendre.

**Mme la Présidente :**

Vous êtes d'accord. Je note que ce sont ceux qui veulent apporter des modifications, se joindre au texte et faire un texte commun qui vont vers Monsieur De Block et ceci pour le mois prochain.

*Le point est reporté.  
Het punt wordt verdaagd.*

**22. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vancauwenberge, Conseiller communal PTB-PVD\*A, relative à un incident dans le quartier Maritime, le 2 janvier 2020.**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Vancauwenberge, Gemeenteraadslid PTB-PVD\*A, betreffende een incident in de wijk Maritiem op 2 januari 2020.**

---

**Mme la Présidente :**

Le point a été traité lors du conseil de police.

*Le Conseil est informé que le point a été traité en conseil de police.*

*De Raad wordt geïnformeerd dat dit punt in de Politieraad werd behandeld.*

*Saliha Raiss quitte la séance / verlaat de zitting.*

**23. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vancauwenberge, conseiller communal PTB-PVD\*A, relative aux jeunes ayant quitté l'enseignement secondaire sans diplôme. (Complémentaire)**

**Gemeenschappelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Vancauwenberge, Gemeenteraadslid PTB-PVD\*A, betreffende jongeren die het secundair onderwijs zonder diploma hebben verlaten. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Il y a eu 8.500 jeunes en Communauté française qui ont quitté l'enseignement secondaire sans diplôme et ce phénomène serait particulièrement grave à Bruxelles.

Mes questions sont les suivantes :

1/ De combien de jeunes s'agit-il à Molenbeek ?

2/ Ce phénomène est-il en diminution ou en extension dans notre commune ?

3/ S'est-on déjà penché sur les raisons de ces décrochages ? Peut-être pas vous mais... et des mesures de suivi sont-elles prévues par la Commune, la Communauté ou la Région ?

Je pensais que c'était quand même une compétence de la Bourgmestre responsable pour l'enseignement francophone, mais si ce n'est pas le cas, je l'apprends.

**Mme la Présidente :**

Ce n'est pas à proprement parler ma compétence parce que c'est assez compliqué. Effectivement, ceux qui ne sont pas là, ne sont pas là et donc ils sont dans le dispositif d'accrochage scolaire, ils sont du côté des services de prévention à MOVE et c'est pour ça que Madame Garcia va vous répondre en tant qu'Echevine de la Cohésion sociale.

Je donne la parole à madame Garcia Fernandez, Echevine.

**Mme l'Echevine Garcia Fernandez :**

Merci pour votre question.

Vous devez savoir que par le biais de l'ASBL MOVE, la Commune a trois outils d'intervention en matière de décrochage ou d'accrochage scolaire. On a d'abord la cellule Violences. C'est une cellule dans laquelle les travailleurs, certains travailleurs de MOVE se rendent dans les écoles. Ce sont des écoles qui sont essentiellement des écoles primaires. Ils se rendent dans les écoles à la demande des professeurs ou de la direction quand certains enfants posent des problèmes de comportement ou des problèmes de violence.

Vous devez savoir que cette cellule travaille essentiellement en groupe. Elle ne fait pratiquement pas de travail individuel et ils utilisent les techniques de la communication non violente et lorsque dans ces groupes les travailleurs se rendent compte que certains enfants nécessitent un suivi plus spécifique, ils renvoient ces enfants-là vers le deuxième dispositif, ce qu'on appelle la cellule de Veille et la cellule de Veille ne va pas elle travailler avec les groupes, mais va travailler de façon individuelle et peut-être aussi avec la famille et là, ils vont travailler de façon plus systémique quand il s'agit de travailler avec les familles.

Par contre, ce qui est intéressant dans la première cellule dont je vous ai parlé, dans la cellule Violence, c'est que les travailleurs sociaux peuvent se rendre compte qu'à un moment donné, il y a des problématiques qui peuvent être résolues en travaillant en groupe et ces travailleurs ont créé il y a deux ans des ateliers d'écriture. Ce sont des ateliers d'écriture pour écrire des recours, pas des recours pour les exclusions scolaires, mais des recours lorsque des jeunes ont raté et ne sont pas d'accord avec cet échec. Ils apprennent donc par le biais de ces ateliers à écrire des recours.

Il faut savoir que ce qui est important, ce n'est pas uniquement que les jeunes apprennent à écrire des recours, mais c'est que à terme, ils réfléchissent sur leur échec. Il ne suffit pas de dire je ne suis pas d'accord et donc ils vont apprendre à faire le recours, mais ils vont aussi réfléchir à leur échec.

Le troisième dispositif, c'est le DAS. C'est un dispositif d'accrochage scolaire. Là, il s'agit de travailleurs qui vont aider les écoles, les écoles communales à rédiger des demandes de subsides. Ils vont les aider à rédiger les projets et ensuite, ils vont suivre les projets. Ils vont se rendre dans les écoles et ils vont suivre les projets et en fin d'année, au mois de juin, ils vont faire des évaluations avec tous les intervenants qui ont pris cours à ces projets-là.

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

C'est très intéressant, mais ça ne répond pas encore à la question de combien de jeunes il s'agit à Molenbeek et s'il y a beaucoup de jeunes qui sont hors du circuit.

**Mme l'Echevine Garcia Fernandez :**

En ce qui concerne le nombre des jeunes, je n'ai pas la réponse aujourd'hui. Je viens d'être installée. Je peux vous l'envoyer.

Ensuite, par définition, les jeunes qui sont en décrochage scolaire, en fait le décrochage scolaire, c'est multifactoriel. Il y a des jeunes qui sont au cours physiquement mais qui n'écoute pas ce qui s'y passe parce que ça ne les intéresse pas. Ces jeunes-là, on peut considérer qu'ils sont en décrochage scolaire. Puis il y a des jeunes qui sont dans la rue, qui ne sont pas dans les écoles. Maintenant, si vous me demandez des statistiques

aujourd'hui, ce soir, je ne peux pas vous les donner. Je pourrais me renseigner et vous les envoyer, mais je ne peux pas vous donner des statistiques.

*Françoise Schepmans quitte la séance / verlaat de zitting.*

**24. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Bouazzati, Conseiller communal PTB-PVD\*A, relative à l'état de l'avenue de la Liberté. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Bouazzati, Gemeenteraadslid PTB-PVD\*A, betreffende de staat van de Vrijheidslaan. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur El Bouazzati.

**M. El Bouazzati :**

Je vous remercie.

En partie, vous m'avez répondu pour l'avenue de la Liberté. C'est une voie régionale. Ma question par rapport aux rues qui sont communales, quels sont les moyens qui ont été donnés pour l'équipe qui fait les aménagements et les réparations ? Ensuite, vu que l'hiver est passé et qu'on est encore en hiver, il y a beaucoup d'ornières qui se sont formées dans les voiries communales et donc moi, j'en ai fait les frais et donc j'aimerais savoir s'il y a des mesures qui vont se mettre en place à cause des ornières et des trous qui se manifestent partout dans le territoire communal ? Y a-t-il un registre des travaux qui sont à faire ? Est-ce que la Commune a une équipe capable de faire cela systématiquement et pas d'attendre qu'un citoyen ou une personne fasse une chute pour pouvoir y remédier ?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Monsieur El Bouazzati, je vais répondre par rapport à votre question concernant l'avenue de la Liberté. En effet, il s'agit d'une voirie régionale et avec vous, nous constatons que le seul tronçon de cette voirie, qui est quand même longue et qui se trouve pour la plus grande partie sur Koekelberg, c'est donc le seul tronçon qui n'a pas été refait depuis de longues années et qui est en effet en très mauvais état, mais en effet il s'agit d'une voirie régionale.

Nous avons aussi eu une pétition des riverains de cette rue il y a plus au moins 1 an et suite à ça, nous avons envoyé un courrier demandant officiellement à la ministre d'intervenir et de faire en sorte que cette rue soit refaite. Malheureusement, jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas de retour à ce courrier et nous allons donc ré interpellé la ministre parce que comme vous le savez, même si on voulait, on est légalement pas autorisé à intervenir sur cette voirie.

**M. El Bouazzati :**

Et par rapport aux autres rues ?

**Mme la Présidente :**

Si je peux me permettre, monsieur El Bouazzati, si vous voulez étendre le propos, ce serait mieux de nous laisser l'occasion de pouvoir préparer une vraie réponse une prochaine fois.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Nous avons un service Pavage qui intervient pour toutes les petites interventions, les trous, les potelets enlevés et donc qui interviennent de leur propre initiative, mais également sur demande des riverains ou la signalisation d'un passant qui nous informe. Donc les deux se font sur propre initiative ou par avertissement.

*Leonidas Papadiz quitte la séance / verlaat de zitting.*

*Carine Liekendael quitte la séance / verlaat de zitting.*

**25. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Eylenbosch, Conseiller communal LIDEM, relative à l'entretien des quartiers de Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Eylenbosch, Gemeenteraadslid LIDEM, betreffende het onderhoud van de wijken van Sint-Jans-Molenbeek. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Vous avez quelques photos qui tournent, je vous les ai envoyés sur votre mail également et donc voilà les photos représentent le quartier Korenbeek, Carl Requette, Amandiers, le Clos des Rosacées et la rue de la Cité Joyeuse et donc vous savez qu'il y a le parc Hauwaert qui se trouve là et les riverains se plaignent aujourd'hui d'un manque d'entretien autour du Parc. Si vous prenez le Clos des Rosacées, ils ont eux-mêmes dû passer le Karcher pour pouvoir nettoyer la chaussée, pas leur trottoir, et quand vous voyez les images, vous pouvez constater qu'il y a énormément de déchets qui traînent partout.

Nous savons qu'il y a une grosse consommation de drogue qui se fait autour de ce quartier et de l'école 16, qui pose énormément de problèmes et donc vous avez des voitures qui sont en arrêt avec des personnes qui viennent manger des pizzas, des frites, des hamburgers, etc. qui jettent leurs emballages, leurs bouteilles de boissons sur la voirie en les jetant par la fenêtre et qui repartent en laissant tout traîner. Nous avons également énormément de dépôts clandestins, principalement dans la rue de la Cité Joyeuse et ça pose problème.

Si je prends le côté de l'école 16, le côté trottoir contre l'école est convenablement entretenu par contre, quand vous traversez la chaussée le long du Parc, ce n'est absolument pas le cas. Je peux comprendre que nous sommes en hiver, qu'il y a énormément de feuilles qui tombent, mais ce n'est pas la raison pour laisser tout ça pourrir sur le sol avec des tas qui sont parfois même très importants, comme vous pouvez le constater sur les photos que je vous ai envoyées.

J'ai quelques questions à poser par rapport à ça :

- Comment et à quelle fréquence sont contrôlés les balayeurs de la Commune pour la qualité de leur travail ?
- Quelle formation continue est organisée afin de les aider à effectuer leur travail le mieux possible ?
- Pourquoi certains quartiers doivent-ils être entretenus par les riverains ?
- Quel contrôle policier sont organisés ou comment sont organisés les contrôles policiers pour lutter contre les incivilités locales, les déchets jetés des voitures, des dépôts clandestins, consommation de drogues, etc. ?

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à madame Garcia Fernandez.

**Mme l'Echevine Garcia Fernandez :**

En préambule, j'ai envie de vous dire, Monsieur Eylenbosch, en ce qui me concerne, c'est un préambule, je préfère utiliser le terme de travailleurs de la propreté publique, plutôt que de balayeurs, le verbe encadrer, plutôt que celui de contrôler pour faire référence aux travailleurs dont vous parlez. Il s'agit d'une profession difficile, ingrate, avec un de pénibilité incontestable qui mérite toute notre considération, et celle-ci passe aussi par le vocabulaire que l'on utilise.

Alors, comment se pratique cet encadrement, il se pratique par la présence quotidienne sur le terrain des responsables de secteur qui s'assurent que le travail à accomplir a bien été réalisé. Cette vérification se pratique plusieurs fois par jour, avant le début du travail, pendant et après celui-ci. Les responsables de secteur recensent également les dépôts clandestins, assurent le bon suivi des requêtes qui émanent du service Propreté et organisent éventuellement le travail en faisant appel au renfort, si cela est nécessaire.

Votre deuxième question porte sur la formation, les services font appel au CESI, donc le service de prévention et médecine du travail pour les formations en manutention de charges et pour l'apprentissage du maniement des machines. D'autres formations sont dispensées par l'école de l'agence Bruxelles-Propreté et touchent des domaines tels que l'insertion à la propreté, la sensibilisation à la propreté publique, l'environnement, etc. En ce qui concerne les travailleurs de la Propreté publique de la Commune, les formations sont dispensées selon trois axes : la formation des nouveaux travailleurs, la formation ponctuelle lors de l'achat de nouveau matériel et la formation de remise à niveau pour les travailleurs pour le personnel plus ancien.

Votre troisième question est pourquoi certains quartiers doivent-ils être entretenus par les riverains, je vous répondrai que tous les trottoirs de la Commune devraient être entretenus par les riverains. Comme vous le savez, les travailleurs de la Propreté publique ne devraient s'occuper que du nettoyage de la voirie de bordure à bordure. Le règlement général de police, dans notre son article 21 paragraphe un, je ne vais pas le lire parce qu'il est tard, précise quelles sont les personnes qui sont responsables de la propreté des trottoirs.

Vous devez savoir que des actions d'information de sensibilisation et ensuite de verbalisation seront menées. Des comités de propreté ont été mis sur les rails par Madame Zamouri et il me revient de les développer. Parce que la propreté est l'affaire de tous, il me paraît important de rencontrer les citoyens, de les écouter pour prendre des mesures efficaces afin d'améliorer la propreté dans notre commune et mon objectif est de nouer un dialogue ouvert, respectueux et constructif entre les habitants, les travailleurs de la propreté publique et mes services.

**Mme la Présidente :**

J'interviendrai en ce qui concerne le volet policiers. Evidemment, il y a les cas de flagrants délits, mais ils sont extrêmement rares et sinon, c'est un travail lorsqu'on a constaté le dépôt clandestin, de consultation des images caméra. Ce travail se trouve confronté à différentes difficultés. Dans certains cas, les caméras ne sont pas positionnées de la bonne manière, c'est relativement fréquent malheureusement. Il y a une grande difficulté dans le fait que beaucoup de ces dépôts sont déposés par des piétons et que c'est difficile de pouvoir identifier le piéton. Parfois, avec le travail de collaboration entre les agents de quartiers, la police et le service incivilités, on trouve la personne qui a été filmée, mais c'est beaucoup plus facile quand c'est une voiture. Là, il y a beaucoup plus de chances de pouvoir retrouver les personnes et puis, il y a différentes autres conditions, en particulier les conditions météo qui font que les images ne sont pas bonnes. Enfin, on soupçonne qu'il y a quand même un bouche-à-oreille qui fait que les endroits où il y a des caméras et où on a déjà sanctionné, sont évités par les gens qui déposent les dépôts clandestins. C'est une lutte pied à pied assez compliquée et c'est certainement un des éléments qu'on cherchera à améliorer dans le futur avec l'aide des personnes qui viennent nous accompagner dans l'idée de créer ce plan propreté.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

**M. Eylenbosch :**

Madame l'Echevine, je comprends que vous voulez utiliser votre vocabulaire, n'empêche que la population, quand elle voit les personnes qui sont les travailleurs de la Propreté publique, comme vous les appelez, et qui passent dans leur quartier, ils appellent ça des balayeurs, j'ai bien attiré l'attention que je parlais de la chaussée et non pas des trottoirs et donc, je ne comprends absolument pas votre remarque par rapport à ça puisqu'il n'en était pas question. Par contre, effectivement, il y a des trottoirs qui ne sont pas balayés devant le parc et là, je suis désolé, il n'y a pas de riverains en face, et donc il faudra bien que quelqu'un fasse le nécessaire que pour les entretenir. Ça ne relève pas des habitants. Il faudrait peut-être connaître le quartier aussi.

Ensuite j'entends vos remarques, madame la bourgmestre, par rapport au travail de la police. Je sais que ce n'est pas évident, on n'en a encore parlé hier au conseil de police également. Néanmoins, en ce qui concerne la rue de la Cité Joyeuse, ce sont principalement des déchets de chantier et donc, ce sont des camionnettes qui viennent décharger et je ne sais pas s'il y a une caméra fixe qui permet de faire le contrôle à ce niveau-là, parce que je ne sais pas s'il y en a une, mais ce serait peut-être intéressant...

**Mme la Présidente :**

Il y en a une, mais pas là. Il y en a une un peu plus bas, mais c'est intéressant ce que vous apportez, parce que moi, c'est un endroit où je n'ai jamais eu l'occasion personnellement de le voir et pourtant je passe souvent dans le quartier, de le constater et je vais le signaler.

**M. Eylenbosch :**

J'ai eu l'occasion personnellement de constater des déversages et j'ai informé la police en prenant des plaques de la voiture ou des camionnettes qui le faisaient et donc, il y a des dossiers qui ont été montés à cette échelle-là puisque j'ai eu l'occasion de voir le déchargement complet d'un salon sur les trottoirs.

**Mme la Présidente :**

Monsieur El Khannouss nous a quitté. Il a transformé ses interpellations en question écrite.

J'ai compris que Madame Evraud reporterait. Madame Evraud, vous êtes un ange. Vous avez vraiment mes remerciements et ceux de tous les conseillers, à mon avis.

Alors, monsieur Eylenbosch, vous reportez aussi hein ? C'est une question intemporelle, si je peux me permettre.

**M. Eylenbosch :**

Oui c'est une question intemporelle, mais je voudrais la faire en séance publique. Je ne veux pas une réponse écrite.

**26. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Khannouss, Conseiller communal CDH-CD&V, relative à la nuit de la Saint Sylvestre. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Khannouss, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, betreffende oudejaarsavond. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite. Het punt wordt van de dagorde gehaald en veranderd in een schriftelijke vraag.

**27. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Evraud, Conseillère communale LISTE BOURGMESTRE, relative aux défibrillateurs. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Evraud, Gemeenteraadslid LISTE BOURGMESTRE, betreffende de defibrillatoren. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

**28. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Eylenbosch, Conseiller communal LIDEM, relative à l'approvisionnement des véhicules électriques et CNG. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Eylenbosch, Gemeenteraadslid LIDEM, betreffende het CNG tanken en het laden van de elektrische voertuigen. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

**29. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Khannouss, Conseiller communal CDH-CD&V, relative aux subsides aux associations de commerçants dans le cadre des décorations de fin d'année. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Khannouss, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, betreffende de subsidies aan handelsverenigingen in verband met eindejaarsversieringen. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite. Het punt wordt van de dagorde gehaald en veranderd in een schriftelijke vraag.

**30. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Addi, Conseillère communal PTB-PVD\*A, relative à la situation de l'athénée Toots Thielemans. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Addi, Gemeenteraadslid PTB-PVD\*A, met betrekking tot de situatie van het atheneum Toots Thielemans. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

**31. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Duquesne, Conseiller communal LISTE BOURGMESTRE, relative aux difficultés et aux coûts d'application de la zone 30. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Duquesne, Gemeenteraadslid LISTE BOURGMESTRE, betreffende de moeilijkheden en kosten van de toepassing van zone 30. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

**32. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Milis, Conseiller communal LISTE BOURGMESTRE, relative aux mesures préventives concernant le protoxyde d'azote. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Milis, Gemeenteraadslid LISTE BOURGMESTRE, betreffende de preventieve maatregelen met betrekking tot distikstofmonoxyde. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

**33. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Milis, Conseiller communal LISTE BOURGMESTRE, relative à la sécurisation des passages pour piétons. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Milis, Gemeenteraadslid LISTE BOURGMESTRE, betreffende het beveiligen van zebrapaden. (Aanvullend)**

---

**Mme la Présidente :**

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

Je clôture la séance publique.